

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE LA
FORMATION DOCTORALE (CRFD)
EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE
L'INGENIERIE EDUCATIVE

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
EVALUATION



THE UNIVERSITY DE YAOUNDE I

POST COORDINATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND
TRAINING IN SCIENCES OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATIONAL
SCIENCES

DEPARTMENT OF CURRICULA AND
EVALUATION

**ENSEIGNEMENT BILINGUE ET EMPLOYABILITÉ DES
DIPLOMÉS DES ECOLES NORMALES SUPÉRIEURES EN
RÉPUBLIQUE DU TCHAD :
UNE ÉVALUATION DE LA GESTION DU PROJET PRODEB-II**

*Mémoire présenté et soutenu le 21 juillet 2023 en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Management de l'Éducation*

Spécialité : Conception et Évaluation des projets éducatifs

Par

WATING YODÉ GOGNE

Matricule : 21V3121

Licence en Planification de l'Éducation



Jury :

Qualités	Noms et grade	Universités
Président :	NKECK BIDIAS Renée Solange (PR)	UY1
Membre :	NDJEBAKAL SOUCK Emmanuel (MC)	UY1
Rapporteur :	BANGA AMVENE Jean Désiré (CC)	UY1

Juillet 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
LISTE DES FIGURES.....	VII
RESUME	VIII
ABSTRACT.....	IX
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE :	4
CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	4
CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	5
CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	39
DEUXIÈME PARTIE :	63
CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE	63
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	64
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	81
CONCLUSION.....	110
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	110
ANNEXES.....	110
TABLE DE MATIÈRES	110

À

Ma très chère mère Hélia NGUENDET

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire vient consacrer la fin de nos études de Master II. C'est bien grâce à la contribution de tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidé, soutenu, encadré, conseillé et à qui nous exprimons notre reconnaissance.

Nous tenons d'abord à remercier notre directeur de mémoire Monsieur BANGA AMVENE Jean Désiré, PhD de l'université de Bergen, chargé de cours à l'université de Yaoundé 1, qui a accepté de nous encadrer dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce travail. Sa disponibilité et ses conseils nous ont permis d'être à la hauteur de la tâche.

Nous tenons également à remercier Pr BELA Cyrile Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education (FSE) de l'Université de Yaoundé 1, Pr MAINGARI Daouda, Chef de département de Curricula et Evaluation (CEV), ainsi que le corps professoral qui ont mis en œuvre notre formation théorique afin de nous outiller dans la rédaction de ce mémoire.

Nos remerciements vont ensuite à l'endroit de Dr RAHMA HAMIDE ABRAS, Directrice des Études à l'Ecole Normale Supérieure de N'Djamena (ENS-NDJ), qui nous a ouvert les portes afin que nous administrions notre questionnaire aux étudiants.

Nous exprimons notre profonde gratitude à Monsieur MRANGAYE ALLADIN Aloy et Madame Fatimé GAHIBE TABO, responsables à la direction des projets éducatifs au Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique, dont les conseils nous ont permis de finir en beauté notre séjour lors de l'entretien.

Que soient enfin remerciés tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation du présent mémoire. Que Dieu vous bénisse.

LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES

AEF : Afrique Équatoriale Française

APC : Approche Par Compétences

APE : Association des Parents d'Élèves

AUF : Agence Universitaire de la Francophonie

BID : Banque Islamique de Développement

BM : Banque Mondiale

CAD : Comité d'Aide au Développement

CCFAN : Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord

CCU : Centre Catholique Universitaire

CEFOD : Centre d'Étude de Formation et Développement

CEGB : Collège d'Enseignement Général Bilingue

CEV : Curricula et Évaluation

CLIL: Content and Language Integred Learning

CNC : Centre National de Curricula

CNS : Conférence Nationale Souveraine

COGES : Comité de Gestion des Enseignements Secondaires

CSM : Conseil Supérieur Militaire

DNL : Discipline Non Linguistique

DPE : Direction des Projets d'Éducation

ECOSIT : Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad

EMILE : Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Étrangère

ENS : École Normale Supérieure

FENAPET : Fédération Nationale des Associations des Parents d'Élèves du Tchad

FSE : Faculté des Sciences de l'Éducation

GREL : Groupement de Référence de l'Enseignement des Langues

ICESCO : Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture

IFT : Institut Français du Tchad

INJES : Institut National de la Jeunesse et de Sport

MEFA : Ministère de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation

MENPC : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONAPE : Office National pour la Promotion de l'Emploi

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAEB : Programme d'Appui à l'Enseignement Bilingue

PIB : Produit Intérieur Brute

PME : Partenariat Mondial de l'Éducation

PMI : Project Management Institute

PMU : Project Management United

PND : Plan National de Développement

PRODEB-II : Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au premier cycle du secondaire phase 2

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SIL : Société Internationale de Linguistique

TICE : Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement

UGP : Unité de Gestion du Projet

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Utilisation des critères internationaux pour l'évaluation des projets	51
Tableau 2 : Les critères d'analyse de la matrice SWOT.....	62
Tableau 3 : Tableau synoptique	80
Tableau 4 : Distribution des participants par rapport à leur perception sur les processus pédagogiques.....	86
Tableau 5 : Distribution des participants par rapport à leur perception sur les ressources financières	87
Tableau 6 : Distribution des participants par rapport à leur perception sur les ressources matérielles	88
Tableau 7 : Distribution des participants par rapport à leur perception sur leur niveau d'employabilité	91
Tableau 8 : Récapitulatif des modèles	93
Tableau 9 : ANOVAa	93
Tableau 10 : Coefficients	94
Tableau 11 : Récapitulatif des modèles	95
Tableau 12 : ANOVA ^a	95
Tableau 13: Coefficients	95
Tableau 15 : Récapitulatif des modèles	96
Tableau 16 : ANOVAa	96
Tableau 13 : Coefficients	97

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : les différents types (ou phases) d'évaluation de projet	12
Figure 2 : schéma de cycle du projet.....	13
Figure 3 : Présentation des sites du Projet PRODEB II	52
Figure 4 : Genre des participants	83
Figure 5 : Situation matrimoniale des participants	83
Figure 6 : Profession des participants	84
Figure 7 : Tranche d'âge des participants	84
Figure 8 : Filière d'origine des participants	85
Figure 9 : Niveau d'études des participants	85

RESUME

La présente étude se propose d'évaluer l'influence du projet de développement de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire (PRODEB-II) sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad. Ce travail s'inscrit dans le cadre de la théorie du capital humain de Becker (1964) et fait le lien entre la formation et insertion socioprofessionnelle des enseignants bilingues. L'étude consiste à évaluer les contraintes liées aux processus pédagogiques et aux ressources financières et matérielles qui influencent l'employabilité des diplômés des ENS sur financement de la Banque Islamique. L'objectif principal est de comprendre la manière dont le projet de développement de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire est susceptible d'influencer significativement l'employabilité des diplômés des ENS sur financement de la Banque Islamique de Développement. Pour ce faire, nous avons adopté une approche mixte de recherche afin d'atteindre notre objectif de recherche. C'est ainsi que des questionnaires ont été administrés à 100 étudiants issus de l'École Normale Supérieure de N'Djamena (ENS-NDJ) toutes filières confondues des premiers et seconds cycles et un entretien a été conduit auprès de 02 administrateurs à la Direction des projets d'éducation au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civile. Une analyse a été faite sur la base d'une recherche exploratoire qui nous conduit à formuler une hypothèse générale : la gestion de l'enseignement bilingue PRODEB-II au premier cycle du secondaire influence significativement l'employabilité des diplômés des ENS en République du Tchad. Les données quantitatives collectées ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS en utilisant les statistiques descriptives le test de régression linéaire et les données qualitatives ont été analysées en utilisant la méthode d'analyse de contenu. Les résultats quantitatifs de l'étude ont démontré que l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures n'est pas influencée par les processus pédagogiques employés ($\beta = 0,041$, $p > 0,05$) ; les ressources financières mobilisées ($\beta = -0,012$, $p > 0,05$) et les ressources matérielles mobilisées ($\beta = -0,048$, $p > 0,05$) lors du projet PRODEB-II. Les résultats qualitatifs de l'étude ont révélé que la gestion du projet a été très politique, néanmoins le Gouvernement doit déployer les enseignants formés au terrain. L'étude conclut que le niveau d'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures ne dépend pas des facteurs étudiés dans la présente étude mais plutôt d'autres facteurs du projet qui ne sont pas pris en compte dans cette étude. De ce qui précède, quelques recommandations ont été faites à l'endroit du Gouvernement tchadien, aux partenaires au développement de l'éducation, à l'unité de gestion et aux lauréats bilingues bénéficiaires du projet.

Mots clés : Gestion, enseignement bilingue, employabilité, diplômés, projet PRODEB-II, ENS, Tchad.

ABSTRACT

The purpose of this study is to evaluate the influence of the project of bilingual education's development in the first cycle of secondary school (PRODEB-II) on the Graduates' employability from Higher Teacher's Training Colleges (HTC) in the Republic of Chad. This work is in line with Becker's (1964) theory of human capital and establishes the link between training and the socio-professional integration of bilingual teachers. This study consists of evaluating the constraints related to pedagogical processes, financial and material resources that influence Graduates' employability from HTC funded by the Islamic Development Bank. Therefore, we used a mixed research approach in order to achieve our research objective. Thus, Questionnaires were administered to 100 students from Higher Teacher' Training College of N'Djamena (HTC-NDJ), all disciplines from both first and second cycles and an interview was conducted with 02 administrators from the Directorate of Educational projects at the Ministry of National Education and Civic Promotion. An analysis was carried out based on an exploratory research which led us to formulate a general hypothesis: the management of bilingual education project PRODEB-II in lower secondary cycle significantly influences Graduates' employability from the HTC in the Republic of Chad. The quantitative data collected were analyzed with SPSS software using descriptive statistics and regression test, and the qualitative data were analyzed using content analysis method. The quantitative results of the study showed that the Graduates' employability from Higher Teacher's Training College was not influenced by pedagogical processes employed ($\beta=0,041$, $p>0,05$); financial resources used ($\beta=-0,012$, $p>0,05$) and material resources used ($\beta=-0,048$, $p>0,05$) during the PRODEB-II project. The qualitative results of the study revealed that the management of the project was very political, although the Government must deploy trained teachers in the field. The study concludes that the level of employability of Graduates from Higher Teacher' Training College does not depend on the factors investigated in this study but rather on other factors of the project that are not taken into account in this study. Based on the above, a number of recommendations have been made to the Chadian government, partners in educational development, management unit and bilingual graduates beneficiaries of the project.

Key words: management, bilingual education, employability, graduates, PRODEB-II project, HTC, Chad.

INTRODUCTION

D'une manière générale, l'employabilité des jeunes demeure une préoccupation majeure. Partout dans le monde, les jeunes font face à des difficultés pour trouver un emploi décent rendant le chômage inéluctable. Or, le chômage des jeunes menace la stabilité sociale, économique et politique des nations. L'alternative à ce problème est de fournir de l'emploi pour assurer un bien-être à la jeunesse et la société. Parmi les multiples moyens utilisés pour permettre l'accès à un emploi décent, l'enseignement est considéré comme un moyen efficace. L'introduction de bilinguisme dans l'enseignement participe de ce dynamisme. Dans un monde multilingue, on suppose que la maîtrise de plusieurs langues peut être considérée comme un gage d'ouverture sur le monde. Aussi, la langue est un outil d'interaction sociale.

Depuis la conférence d'Addis-Abeba de 1961, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont choisi les langues d'enseignement/apprentissage à différents paliers éducatifs dans le but de résoudre les multiples problèmes scolaires. La problématique de l'enseignement est une préoccupation majeure des systèmes éducatifs dans le monde. Plusieurs pays où les systèmes éducatifs abordent le problème de l'enseignement bilingue pour des raisons différentes. Certains, comme les pays développés, posent le problème en termes d'opportunité que l'enfant peut avoir en apprenant aussi dans une deuxième langue. Ce qui lui facilitera, dans l'avenir, son insertion professionnelle. Dans les pays en voie de développement et la République du Tchad en particulier, le problème de l'enseignement bilingue se pose en termes de constat de division arabophone et francophone, chrétien et musulman dont la langue de l'enseignement serait l'une des causes d'un bilinguisme réussi au Tchad. La langue représente une institution sociale et les connaissances qui l'entourent ont des impacts sur l'individu. L'enseignement bilingue vise la formation de la personne et l'épanouissement de son potentiel individuel. Il s'agit d'encourager les individus au respect et à l'ouverture face à la diversité des langues et des cultures dans une société multilingue et interculturelle. Le français et l'arabe sont les deux langues officielles et d'enseignement au Tchad. L'instauration du bilinguisme dans le système éducatif peut être un facteur déterminant pour la promotion de l'éducation pour tous et la lutte contre la pauvreté. L'usage indifférent de deux langues pourrait supprimer les barrières psychologiques et linguistiques entre les francophones et arabophones. Alors, le Tchad tout entier deviendra bilingue quand son système éducatif le sera.

La promotion du bilinguisme a suscité l'initiative du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire, chargé de former les enseignants praticiens bilingue afin de

mieux implémenter la politique du bilinguisme dans l'enseignement/apprentissage au niveau secondaire. En 2015, le Gouvernement de la République du Tchad a obtenu un prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) pour le financement du Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au Premier Cycle du Secondaire (PRODEB-II). L'objectif du projet est d'apporter un appui à l'exécution du programme cadre sur le bilinguisme et plus particulièrement de contribuer au développement qualitatif et quantitatif de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire. Il intervient dans huit (8) provinces dont la ville de N'Djamena. Le projet ambitionne améliorer la qualité de l'enseignement bilingue en collaboration avec l'École normale supérieure de N'Djamena, la formation initiale de 260 professeurs de CEG, 50 conseillers pédagogiques et la formation continue de 30 cadres du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique(MENPC) en langue arabe et française. Toutefois, l'initiative du projet de l'enseignement bilingue au secondaire, nous amène à nous interroger sur la soutenabilité financière, un élément explicatif de faible employabilité des lauréats sortis de ce projet. Notre problème porte sur la non atteinte des objectifs du Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au premier cycle du secondaire phase II (PRODEB II) décrivant dans l'objectif de départ l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures sur financement de la Banque Islamique du Développement en République du Tchad. Malgré la formation reçue par les lauréats bilingues, leur insertion socio-professionnelle demeure une préoccupation majeure. Selon le Plan National du Développement Tchad 2016, la finalité de la formation au Tchad demeure un problème en raison de : les ressources sont limitées, l'inadéquation des programmes de formation-emploi et manque de volonté des parties prenantes.

Au Tchad, l'adoption du bilinguisme poursuit deux objectifs. Donner plus d'opportunités aux jeunes formés et permettre d'assurer la cohésion sociale. Depuis l'adoption de bilinguisme, plusieurs études ont été menées pour apprécier son appropriation par les apprenants mais jamais son apport à l'employabilité des bénéficiaires. C'est ainsi par le projet PRODEB-II, nous voudrions orienter notre étude dans ce sens. Face à ce constat une interrogation émerge qui est celle de savoir : Existe-t-il un lien entre l'enseignement bilingue et employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad ? Par cette question nous voudrions, évaluer l'influence de la formation bilingue sur l'employabilité des enseignants formés. Notre objectif est de montrer le lien qui existe entre la promotion du bilinguisme et l'employabilité des diplômés à travers le projet PRODEB-II. Pour atteindre cet objectif nous avons convoqué deux théories comme support scientifique de notre raisonnement. Il s'agit de la théorie du capital humain de Becker (1964) et de la théorie de l'innovation de

Havelock et Huberman (1980). La théorie du capital humain considère l'éducation comme un investissement dans l'humain pour accroître sa productivité. En ce sens, le bilinguisme donnerait un avantage concurrentiel sur le terrain de la recherche de l'emploi. La théorie de l'innovation quant à elle met l'accent sur les facteurs à mettre en œuvre pour permettre aux systèmes d'éducation afin de s'adapter aux nouveaux challenges. Pour confronter ce raisonnement théorique, nous sommes allés à la rencontre des gestionnaires du Projet PRODEB-II et les bénéficiaires pour avoir les informations. Nous avons utilisé les outils de collecte de données mixtes, c'est-à-dire le questionnaire et l'interview pour collecter les données. Notre travail se circonscrit dans la ville de N'Djamena. L'enquête a touché au total 102 individus. La conclusion de notre étude fait état selon lequel les facteurs utilisés pour expliquer l'employabilité des diplômés de l'ENS ne sont pas concluants. Pour mener à bien notre étude qui consiste à faire le point sur la relation entre la gestion de l'enseignement au premier cycle du secondaire et l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures, nous avons donc structuré notre travail en deux parties qui comportent quatre (4) chapitres.

La première partie qui concerne le cadre théorique comprend deux chapitres :

- Revue de la littérature : elle est consacrée à la définition des concepts, la recension des écrits et les théories explicatives du sujet ;
- Problématique de l'étude : elle englobe le contexte et justification de l'étude, la formulation du problème, les questions de recherche, les hypothèses de recherche, les objectifs poursuivis par l'étude, l'intérêt de l'étude et aperçu descriptif du projet PRODEB-II.

La deuxième partie appelée cadre méthodologique ou opératoire comprend deux chapitres :

- Méthodologie de l'étude : ce chapitre est réservé aux méthodes et techniques d'investigations, la démarche utilisée pour collecter les données et les techniques d'analyse ;
- Présentation et discussions des résultats : c'est le chapitre des résultats issus des questionnaires, des entretiens avec les répondants. Nous faisons quelques suggestions à l'endroit du Gouvernement Tchadien, à l'unité de gestion de projet, aux partenaires au développement de l'éducation ainsi qu'aux enseignants bilingues bénéficiaires du projet.

PREMIÈRE PARTIE :
CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

**CHAPITRE I : REVUE DE LA
LITTÉRATURE**

La revue de la littérature désigne l'inventaire des principaux travaux de chercheurs effectués sur un thème ou « *l'élaboration d'un texte de synthèse et de confrontation des idées et des théories sur " ce qui pose problème", sur les différents aspects du sujet à l'étude* ». (N'da 2015, p.91). Dans ce chapitre, nous allons à travers la littérature existante définir les concepts clés de notre étude. Ensuite, nous présenterons les différents travaux des auteurs sur notre thématique et enfin, nous résumerons quelques théories explicatives de notre étude.

1.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Le but principal d'une analyse sémantique ou de la définition des concepts clés d'une étude est de dégager le sens précis d'un mot ou d'un terme. En effet, l'expérience prouve que les mots prennent un sens et des significations particuliers en fonction des contextes dans lesquels ils sont utilisés ou employés. D'où la nécessité de clairement délimiter le sens des concepts clés. C'est dans ce même sillage que Guy, F (2012, p.5) affirme que :

Le concept est une représentation mentale abstraite. Chacun peut en donner une définition, compte tenu de son niveau de connaissances et d'érudition dans un champ disciplinaire donné. Mais un concept est aussi la traduction de données empiriques issues de la réalité. On peut donc approcher un concept soit de manière qualitative (idées clés liées au concept), soit de manière quantitative à l'aide d'indicateurs (ratios, indices, etc.). Étant donné la subjectivité et les biais cognitifs qui entachent le rapport au monde de chacun, les deux approches sont complémentaires, voire indispensables.

La définition des concepts clés de cette étude impose de consulter plusieurs sources, d'où les dictionnaires spécialisés, les définitions ou redéfinitions opérées par d'autres auteurs seront nos sources d'inspiration et de référence.

1.1.1. Enseignement

L'enseignement du latin "insignis" signifie marquer d'un signe, distinguer, rendre remarquable. C'est une pratique mise en œuvre par un enseignant, visant à transmettre des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à un élève, un étudiant ou tout autre public dans le cadre d'une institution éducative. Selon Marguerite Altet (2002, p.69), l'enseignement couvre deux champs de pratiques :

- Celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève, domaine de la didactique.
- Celui du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant en classe, par l'organisation de situations pédagogiques pour l'apprenant, c'est le domaine de la pédagogie.

1.1.2. Enseignement bilingue

Le Groupement de référence de l'enseignement des langues étrangères (GREL, 2008, p.5), définit l'enseignement bilingue comme un enseignement complet ou partiel d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques dans une langue seconde ou étrangère. Autrement dit, cet enseignement s'organise entre la langue première et la langue dite seconde, la langue étrangère. Cet enseignement qui prend appui sur la langue première permet la compréhension, la maîtrise de la langue seconde. Dans le cadre de l'enseignement bilingue, on enseigne dans la langue ; la langue n'est pas considérée comme matière, un instrument utilisé pour enseigner le programme. En clair la confusion entre bilinguisme et enseignement bilingue est facile à appréhender, à ce que le bilinguisme s'adresse à ceux qui parlent plusieurs langues (deux ou plus) alors que l'enseignement bilingue intéresse les disciplines non linguistiques (comme les maths, l'histoire, physique...).

1.1.3. Bilinguisme

La définition de bilinguisme est problématique. Il n'existe pas une mais plusieurs définitions.

Wikipédia définit le bilinguisme comme la capacité d'un individu d'alterner entre deux langues selon ses besoins. Par extension à un territoire, le bilinguisme est la coexistence de deux langues officielles dans un même État. Le bilinguisme constitue la forme la plus simple du multilinguisme. Les définitions du bilinguisme peuvent être classées selon plusieurs critères : critère de compétence, d'origine, d'identification, de situation, de besoin, etc. (Dejmalová, 2011). Nous nous concentrons que sur le critère de compétence. De ce point de vue, nous pouvons distinguer deux tendances : la vision « maximale » et la vision « minimale ». La première, définit le bilinguisme comme maîtrise parfaite de deux langues. Bloomfield, un des tenants de cette vision, a dit : « le bilinguisme est le fait de posséder deux langues et de parler chacune aussi bien qu'une personne monolingue ». (Bloomfield, 1935 cité par B. Abdelilah-Bauer, 2008). La seconde, est l'opposée de la première. Une maîtrise

minimale de la seconde langue peut être suffisante pour considérer quelqu'un comme bilingue. Pour J. Pohl, comprendre la seconde langue sans être nécessairement en mesure de la parler est suffisant pour être considéré comme bilingue (Pohl, in Skutnabb-kangas, 1981).

1.1.4. Employabilité

Dans un premier temps, nous pouvons dire que le terme d'employabilité est né en Grande Bretagne durant la Révolution Industrielle. Le concept d'employabilité a fait véritablement l'objet d'applications ciblées en fonction du contexte économique et social à partir du vingtième siècle plus particulièrement à partir des années trente. A l'époque, les États-Unis connaissent une grave crise économique suite au krach boursier de 1929. Le taux de chômage ne cessant d'augmenter, le gouvernement de l'époque présidé par FD Roosevelt décide de mettre en place une politique interventionniste en faveur de l'emploi. Afin de pouvoir au mieux cibler les programmes à mettre en place, ils essayent de faire une distinction entre les personnes à qui on va pouvoir proposer un emploi stable et celles qui doivent relever de l'aide sociale. Le mot employabilité est pris dans le sens littéral qu'il a en anglais employability, employability signifie aptitude à l'emploi. La notion recouvre l'aptitude, les compétences productives de chaque salarié, de chaque individu pour pouvoir exercer un emploi. C'est également à cette époque que le terme va apparaître en Europe plus précisément en Allemagne et les autres pays du monde. Aujourd'hui, l'employabilité semble faire intervenir trois acteurs : l'individu, l'Etat et l'entreprise. On voit donc que les individus dont on va développer l'employabilité, sont en interaction avec leur environnement. Une définition canadienne en 1994 explique que l'employabilité semble est la capacité relative que possède chaque individu d'obtenir un emploi satisfaisant compte tenu de l'interaction entre ses caractéristiques propres et le marché de l'emploi. Donc, il faut reconnaître que chaque individu a un parcours professionnel propre d'où trois nouvelles orientations à la prise en compte de l'employabilité :

- L'employabilité biographique qui est l'historique, le CV de l'individu ;
- L'employabilité projective qui permet de prendre en compte les compétences acquises lors d'une expérience passée pour pouvoir valoriser, mettre en avant son ambition professionnelle ;
- L'employabilité différentielle permet de comparer les employabilités entre différentes personnes.

L'employabilité est une notion évolutive. Tout d'abord, il y a eu une inversion entre la relation de l'emploi et de l'employabilité. Autrefois, avoir un emploi rendait les personnes

employables ; aujourd'hui, il faut être employable pour avoir un emploi mais également pour le conserver. Ensuite, l'employabilité devient véritablement un enjeu sociétal qui est pris en compte par les entreprises qui l'intègrent dans leur stratégie en fonction de leur contexte économique, de leur activité. Ce constat, nous a conduit à étudier la relation entre la formation des enseignants bilingues formés à l'Ecole Normale Supérieure de N'Djamena sur le compte de la Banque Islamique de Développement et leur insertion socioprofessionnelle en République du Tchad. L'employabilité est une qualité relative à une personne en activité ou en recherche d'emploi. Elle désigne sa capacité à obtenir un nouveau travail, à évoluer de façon autonome dans le marché du travail, à conserver un poste et à progresser tout au long de sa vie professionnelle. Cette notion tient compte de nombreux éléments : la capacité d'adaptation, les envies d'évolution, l'intégration au sein d'une équipe, la force d'initiative, l'acquisition de compétences, le développement personnel, la faculté à saisir de nouvelles opportunités de carrière et de mobile (JDN, 2021). L'employabilité s'évalue selon trois critères principaux : les attitudes, la personnalité et les compétences. Cependant, l'employabilité comporte deux autres éléments distincts : l'employabilité relative concerne tout ce qui affecte la productivité de la personne par contre l'employabilité absolue dépend des conditions et des lois de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi. Nous allons présenter deux variables d'évaluation et de développement de l'employabilité à savoir : les variables individuelles et les variables managériales et structurelles.

Les variables individuelles : l'employabilité est le résultat d'un processus de socialisation et d'éducation qui débute avec l'enfance d'un individu et se développe tout au long de la vie. Nous identifions une série de facteurs individuels clés qui contribuent au développement de l'employabilité. Dietrich (2006, p.17), distingue des compétences d'un individu, ses ressources en termes de formation, d'expériences professionnelles, de relations sociales, comme variables individuelles de l'employabilité. Dany et Livian (2002, p.50) invoquent la capacité d'un individu à gérer sa carrière et la capacité à traiter l'information sur soi-même, sur le marché, sur la pertinence de son projet ; la résistance ou capacité de l'individu à rebondir et la capacité à s'inscrire dans des cercles vertueux. Finot (2000, p.7), ajoute d'autres éléments, en les classant en deux catégories :

- Les facteurs statistiques : l'âge, le sexe, l'état de santé, etc.
- Les facteurs qualitatifs : la prise de conscience de l'individu de ses compétences, de ses motivations, de sa capacité à se situer sur le marché de l'emploi tant interne qu'externe.

Provost (1989, p.31), évoque les qualifications professionnelles (expériences et scolarité), l'isolement social, l'estime de soi, le désir de quitter l'aide sociale et la recherche

active d'emploi. Par ailleurs, cinq dimensions sont distinguées par Mc Clelland (1973, p.4) : les connaissances, le savoir-faire, l'image de soi (confiance en soi, perception de soi-même), les traits de personnalité et les motivations. Enfin, tous ces déterminants renvoient aux aptitudes scolaires et aux qualifications professionnelles des individus, ainsi qu'à leurs personnalités et tout un ensemble de compétences de natures diverses, notamment les compétences à caractère social.

Variables managériales et structurelles : Peretti (2009, p.31), définit quatre conditions au niveau managérial pour le développement de l'employabilité : la connaissance des compétences actuelles de chaque salarié ; la connaissance des compétences requises pour les postes actuels ; la connaissance des compétences que chaque salarié peut développer, les modalités pour y parvenir et, enfin, la connaissance de l'évolution des postes, de nouveaux postes et des compétences nécessaires pour ne pas les perdre. Le Boterf (2002, p 46), définit trois conditions : organiser la situation de travail et la mobilité interne pour le développement des compétences ; réunir les conditions nécessaires pour faciliter la responsabilisation des employés sur l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leurs projets individualisés de développement des compétences.

1.1.5. Évaluation du projet

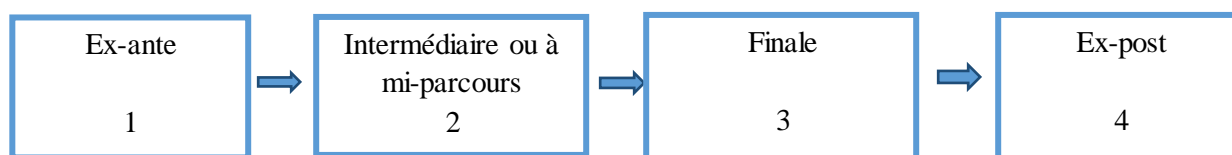
L'évaluation est le fait d'apprécier la valeur de l'action du point de vue de l'intérêt général. Elle est une appréciation systémique et objective d'un projet, d'un programme, d'une politique en cours ou terminé, de sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats sur le développement. Évaluer un projet, c'est porter un jugement sur ses résultats conformément à ses objectifs de départ. Cependant, cette activité a pris une importance de plus en plus grande ces dernières années en sciences sociales et éducatives. En sciences de l'éducation, cette préoccupation, paraît relativement nouvelle et a été amenée par deux sources principales. La première, issue du monde industriel, met le système scolaire sous pression pour se conformer à des standards préétablis de services, d'évaluation constance de leurs résultats et la démonstration d'une volonté d'amélioration continue de leur qualité. Cette conception industrielle met plus l'accent sur la notion d'efficacité et d'égalité. La seconde source issue du secteur éducatif s'est intéressée davantage à la notion de l'amélioration de la qualité de l'éducation qui constitue de nos jours une question épineuse de tout système éducatif. Le principal but d'évaluer un projet éducatif, est de déterminer la qualité de ce dernier en formulant un jugement. Au terme de ces définitions, nous pouvons dire que l'évaluation d'un

projet est conçue comme une sanction finale. Elle permet de tester et développer plus facilement des nouvelles options en liens avec des politiques, que ce soit au niveau local, de la région ou international (Koudje, B 2020, p.11). Ainsi, l'évaluation étant définie aussi comme : « une fonction qui consiste à porter une appréciation aussi systématique et objective que possible, sur un projet en cours ou achevé, un programme ou un ensemble de lignes d'actions, sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Il s'agit de déterminer la pertinence des objectifs et leur degré de réalisation, l'efficacité au regard du développement, l'efficacité, l'impact et la viabilité ». (CAD/OCDE, 2009, p.27).

Selon Renald Legendre, l'évaluation est « opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou tout objet à partir d'informations qualitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision. Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements ». (1993, p.137)

Pour Jean Marie De Ketele, « Évaluer signifie : recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs au départ ou ajustés en cours de route, en vue de prendre une décision » (2011, p.49). L'évaluation prend en compte de façon raisonnée les différents intérêts en présence et recueille la diversité des points de vue pertinents sur l'action évaluée, qu'ils émanent d'acteurs, d'experts ou de toute autre personne concernée. Selon la plate-forme de management des projets en ligne « EVAL », l'évaluation est une discipline à part entière. Il existe plusieurs types d'évaluation selon la programmation dans le temps à savoir : évaluation ex-ante, évaluation intermédiaire ou à mi-parcours, évaluation finale, évaluation ex-post, évaluation *in itinere* (évaluation chemin faisant). Tout d'abord, l'évaluation ex-ante qui intervient en aval de la mise en œuvre du projet, au moment de la conception d'un programme. Sa fonction est notamment de vérifier l'adaptation des objectifs par rapports aux besoins, enjeux ou problèmes à résoudre. Ensuite, l'évaluation intermédiaire ou à mi-parcours permet de réorienter l'action. Peut être mise en œuvre pour vérifier, au milieu du cycle du projet, si les besoins sont toujours présents, si la gestion du programme se déroule comme prévue ou nécessite une amélioration. Enfin, pour analyser les premiers effets du programme. Puis, l'évaluation finale vient en fin de programme, permet d'observer les conséquences à court terme. En plus, l'évaluation ex-post *intervient* après l'arrêt du programme, se situe nettement après la clôture de l'action et s'intéresse aux effets à moyen ou long terme (impacts). En fin, l'évaluation *in itinere* (évaluation chemin faisant) vient effectuée tout au long du déroulement d'une politique, d'un programme, d'une action.

Figure 1 : les différents types (ou phases) d'évaluation de projet



Source : Eval, 2023

Selon l'auteur de l'évaluation, il existe d'autres types tels que : l'auto-évaluation, l'évaluation interne, l'évaluation externe, l'évaluation par les bénéficiaires (ou usagers). Premièrement, l'auto-évaluation est réalisée par une ou plusieurs personnes directement impliquées dans l'action évaluée. Deuxièmement, l'évaluation interne est effectuée par un agent relevant de la structure responsable de l'action mais n'ayant pas été impliqué dans la conception ou la mise œuvre de celle-ci. Troisièmement, l'évaluation externe implique un recours à des intervenants extérieurs, favorise un regard neutre et neuf. En fin, l'évaluation par les bénéficiaires (ou usagers), il s'agit de dépasser le stade de la simple consultation des usagers pour aller vers une participation à la conception et mise en place du système de suivi et évaluation.

1.1.6. Gestion de Projet

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'homme a cherché à développer des techniques de gestion dans un esprit de rendement et d'efficacité. C'est en effet à partir des années 1950 que naissent les techniques de gestion de projet actuelles. Elles vont permettre à l'homme de produire plus vite pour un grand nombre, plus rapidement, et d'accroître considérablement les revenus. La gestion de projet est aujourd'hui indispensable pour celui ou celle qui choisit d'atteindre un objectif avec ressources et calendrier définis. La gestion de projet est une application des connaissances, des compétences, d'outils et de techniques, aux activités d'un projet, afin de satisfaire ses exigences et réaliser les bénéfices attendus. Pour Stanley, P et Sandrine, S (2010, p.15), la gestion de projet est un processus qui consiste à conduire un projet du début à la fin. Elle comprend précisément trois phases à savoir : démarrage et planification, exécution et clôture. Pour exécuter ces processus avec succès, les éléments, suivants sont nécessaires :

- Informations : données exactes, complètes et fournies de manière opportune pour la planification, le suivi des performances et l'évaluation finale du projet ;

- Communication : partage total et au moment opportun des informations entre les personnes et groupes concernés, pendant toute la durée du projet.
- Engagement : promesses des membres de l'équipe d'obtenir les résultats escomptés dans les délais impartis et en respectant les budgets alloués.

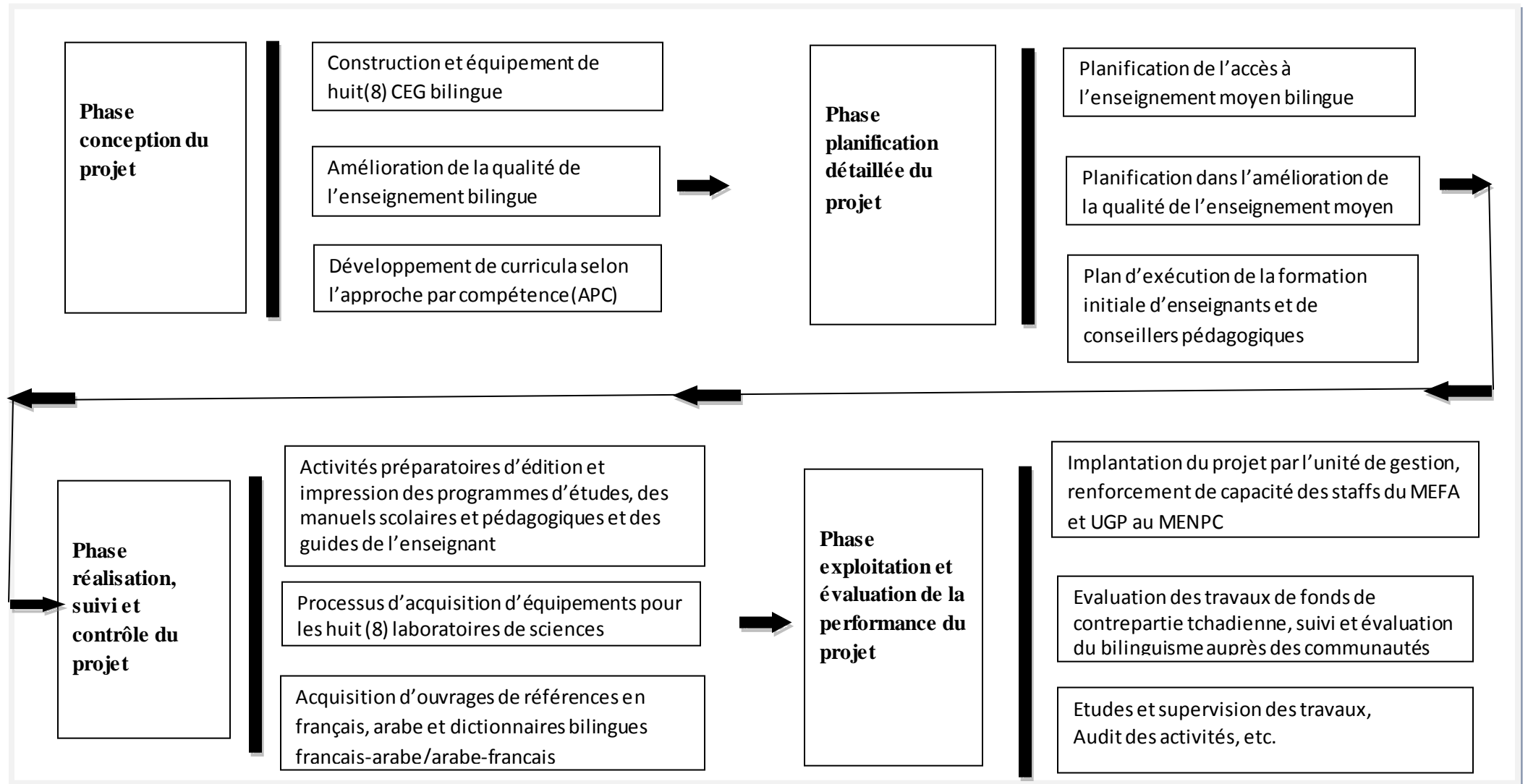
Le dictionnaire du management (2010, p.125), définit la gestion de projet comme une fonction dont l'objectif essentiel est d'apporter, à la direction de projet, un ensemble d'informations analysées dans le but d'assurer la pertinence et l'opportunité de ses décisions. Autrement dit, elle représente l'ensemble des actions permettant de dominer le déroulement d'un projet et son optimisation, depuis la définition des objectifs jusqu'à la réalisation complète du projet.

1.1.7. Le cycle du projet

Tout projet, quel qu'il soit, passe systématiquement par les étapes associées à la gestion de projet à savoir : préparation, réalisation et évaluation. La méthode de gestion du cycle de projet illustrée ci-dessous, systématise l'analyse préparatoire, planifie l'exécution et la budgétisation des activités tout en outillant l'évaluation du projet. Ainsi, un projet est initié par les autorités compétentes lors de la phase de programmation. Cette phase permet aux acteurs politiques ou aux pouvoirs subsidiant d'identifier les thématiques et priorités. Les gestionnaires de projets n'y interviennent pas directement. Le projet débute concrètement par une analyse des besoins en lien avec la thématique subsidiée (la phase d'identification). Ensuite, les données de bases relatives aux phases d'instructions et de financement du projet sont structurées sur la base d'un schéma-type « dit cadre logique » qui prend en compte l'ensemble du cycle de vie du projet. La conception du cadre logique intègre également la phase du projet relative au suivi de la mise œuvre et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs spécifiques ou globaux. Enfin, la méthode est complétée par des démarches d'analyse de risque, de pérennité et de diffusion des résultats après la phase de l'intervention. Ainsi, le cycle de vie comprend quatre phases et peut convenir à la plupart des projets. Les phases de ce cycle de vie sont les suivantes :

- Une phase conception du projet ;
- Une phase planification détaillée du projet ;
- Une phase réalisation, suivi et contrôle du projet ;
- Une phase exploitation et évaluation de la performance du projet.

Figure 2 : schéma de cycle du projet



PRODEB-II

Le Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au premier cycle du secondaire phase II (PRODEB II).

1.2. RECENSION DES ECRITS

Cette partie de notre étude consiste à expliciter davantage l'objet de notre recherche à partir de la recension des écrits relatifs à notre thématique. Cette recension aidera à mieux cerner les contours de la présente étude et de l'orienter. En d'autres termes, elle consiste à faire un inventaire des travaux de recherche. C'est le survol et l'évaluation critique. Il s'agit donc d'un exercice qui consiste à passer en revue certains travaux et analyses effectués sur le sujet par d'autres chercheurs avant nous. Les résultats de ces études antérieures nous permettront de ressortir d'éventuelles limites qui justifieront la pertinence et l'originalité de notre étude. Ainsi, ne pouvant pas ressortir toute la panoplie documentaire sur l'enseignement bilingue, nous nous sommes intéressés à ceux qui nous ont semblé plus proche de notre thème. C'est dans ce sens que N'da (2015, p. 35), souligne que la revue « c'est un texte ordonné, structuré qui fait l'état des lieux, l'état du niveau actuel des connaissances relatives au problème à l'étude, dans un espace cognitif, c'est-à-dire à l'intérieur des paramètres d'une discipline déterminée ou d'un domaine de connaissance ».

1.2.1. Enseignement bilingue : historique et évolution

Brohy, C. (2004) fait une analyse de l'évolution des enseignements bilingues durant les années 1960 et 1970. Les réflexions sur l'opportunité d'enseigner les langues secondes ou étrangères pendant la scolarité obligatoire et pour tous les élèves se généralisent dans pratiquement tous les pays occidentaux, aidées par des approches didactiques telles que la méthode communicative, mais aussi par des réalités, mouvements et enjeux sociaux comme la démocratisation du savoir, l'égalité des chances, la mobilité croissante, le tournant technologique, etc. Ainsi, la conceptualisation de l'enseignement bilingue en tant que variante de l'enseignement des langues se développe à partir des années 1960, en grande partie en relation avec l'essor de l'immersion canadienne et de son évaluation à grande échelle. Cet enseignement présente des particularités selon qu'il est destiné à des majorités linguistiques qui veulent ajouter des langues à leur répertoire, à des minorités autochtones ou migrantes, à des sociétés habituées à fonctionner dans plusieurs langues à des pays autrefois colonisés qui

veulent préserver leurs langues locales tout en gardant l'accès à des langues internationales. L'enseignement bilingue, appelé aussi immersion, Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Étrangère (EMILE), content and Language Integrated Learning (CLIL), gagne du terrain dans le monde et Afrique aujourd'hui.

1. L'objectif de l'enseignement bilingue

L'objectif de l'enseignement bilingue est de conduire les apprenants, au moyen d'un cursus continu, à une bilingualité équilibrée, c'est-à-dire à la capacité d'accéder à des compétences entièrement égales, du moins comparables dans les deux langues dans tous les domaines de leur utilisation. L'AUF (2019), présente le bilinguisme comme l'un des enjeux importants aujourd'hui pour le fonctionnement des systèmes éducatifs tant scolaire qu'universitaire en Afrique. Le bilinguisme est sous-entendu par des motivations des enseignants, des méthodes ainsi que d'outils pédagogiques mobilisés pour la transmission des savoirs. De tout temps, le bilinguisme dans sa forme pratique, dévoile un certain nombre d'enjeux qui peuvent se situer sur les plans scientifiques, socioculturel, motivationnel, etc.

Braz, A. (2007) dans sa thèse analyse qu'il est nécessaire de bien cerner la définition même d'enseignement bilingue afin de délimiter son sens précis du terme. Dans ce but, il convient d'éviter les deux pièges suivants :

- Confondre un enseignement en immersion et un enseignement bilingue : dans le premier cas, l'apprenant reçoit un enseignement dans une seule langue, à savoir la langue étrangère ou langue seconde ; dans le deuxième cas, l'apprenant est soumis à la coexistence de deux systèmes linguistiques distincts, la langue maternelle et la langue étrangère. Cela signifie que l'enseignement bilingue se caractérise d'abord par l'alternance des langues, constituant ainsi un rapport entre l'identité et l'altérité, à savoir un système linguistique familier et un système linguistique à conquérir.
- Croire que l'enseignement bilingue correspond en tous points à un enseignement traditionnel de matière ou bien de langues. Il faut prendre en compte le travail d'intériorisation nécessaire à l'apprenant pour assimiler et faire sienne une information disciplinaire donnée dans une langue étrangère. En effet, en changeant de langue, la façon de traiter la même information change également, ce qui implique que la relation entre l'enseignant et l'apprenant s'inscrit dans un nouvel horizon : non seulement l'information ne peut être transmise exclusivement de façon magistrale, mais de plus cette compréhension n'est possible que si et seulement si l'apprenant passe d'un stade passif à un stade actif. Ce qu'exige un enseignement bilingue, c'est la construction du

savoir avec l'élève. Ce point est important car ce processus d'apprentissage se présente comme un processus de réflexion sur sa propre culture dans la mesure où cette dernière se situe dans un rapport d'alternance avec la civilisation dont la langue étrangère est l'expression. Il s'ensuit que l'enseignement bilingue suscite un développement du sens critique chez l'apprenant qui est confronté par là au passage de sa propre culture à une culture étrangère. Ce nouvel horizon permet non seulement d'entrevoir une nouvelle méthode de réflexion mais également de prendre de la distance à l'égard de sa propre culture, distance nécessaire pour pouvoir l'apprécier. Ainsi, nous pouvons dire que l'enseignement bilingue se révèle un instrument pertinent dans la mesure où, il dépasse les points de vue restrictifs, subjectifs, ethnocentriques ou négationnistes. En effet, contre la manipulation de l'information, l'enseignement bilingue, en offrant une confrontation entre langues et cultures, offre du même coup un changement de représentations. En ce sens, la possibilité de transmettre une information par le moyen d'une langue étrangère permet d'apporter un nouvel éclairage sur cette même information, précisément parce que le changement de langue n'est pas simplement un changement de système linguistique, mais également un passage vers un autre système de valeurs socioculturelles.

1.2.2. L'arabe et le français : deux langues à statut privilégié au Tchad

Le Tchad compte plus de 144 langues locales auxquelles s'ajoutent les deux langues officielles qui sont le français depuis 1960 et l'arabe littéraire depuis 1978. Le français a évidemment une audience plus étendue que celle de l'arabe sur le plan de l'écrit que l'arabe, exerce par contre une activité plus élevée sur le plan de son utilisation orale. Le français fait donc figure de langue d'élites tandis que l'arabe se présente comme la langue du peuple. L'arabe tente de rattraper le français sur son terrain, par le biais des associations qui se créent et qui essayent, parfois à tambour battant, de rehausser la cote de l'arabe sur la base des revendications : revendications de parité dans l'emploi et la responsabilisation des cadres, revendications dans la qualification académique des enseignants du supérieur, dans l'utilisation de l'arabe dès les premières années du primaire dans toutes les écoles publiques sans distinction.

1.2.2.1. L'arabe

Il se trouvait au Tchad, depuis la période précoloniale des grands royaumes musulmans et arabisés aussi, comme le Ouaddaï, le Baguirmi, le Kanem-Bornou, ainsi que plusieurs chefferies arabes qui entretenaient des relations avec l'Orient et le monde arabe (Lybie, Soudan, Egypte, etc.), c'est-à-dire que la langue arabe occupait ce terrain bien avant la colonisation française. C'est une langue à forte « véhicularité » qui s'était infiltrée dans le pays il y a des siècles, principalement par le biais du grand nomadisme d'abord puis par l'activité des marchands arabes ainsi que celle des érudits prêcheurs ambulants. Elle a une grande influence sur les parlers des noirs islamisés où elle laisse beaucoup de traces dans le répertoire religieux (emprunts, calques). Une grande partie des Arabes tchadiens sont des pasteurs nomades ou de grands transhumants qui propagent leur langue au sein des populations qu'ils traversent régulièrement chaque année. Là où ces nomades décident d'installer leur *ferik* (campement saisonnier), généralement non loin des villages, ils entretiennent des rapports d'intérêts réciproque avec les sédentaires. Ainsi, l'arabe dialectal est propagé partout au Tchad. Il est actuellement parlé par presque tous les citoyens tchadiens, à divers degrés de sa maîtrise. Il connaît plusieurs dialectes en allant des zones musulmanes de l'est, du nord et d'une partie du centre, vers les zones chrétiennes ou animistes du sud, sillonnés par les éleveurs arabes nomades ou transhumants qui avaient l'habitude de traverser le pays chaque année à la recherche de l'eau et des pâturages et qui, eux aussi ne parlent que des dialectes de la langue d'origine, l'arabe classique. On désigne souvent sous le nom de l'arabe tchadien les parlers arabes façonnés à partir de ce phénomène linguistique assez dynamique. Les faits phonétiques tels que les simplifications ou distorsions du processus sonore, les changements de mode de production et/ou les déplacements du point d'articulation, etc, sont observables d'une zone à l'autre ou d'une communauté à l'autre à l'intérieur d'une même région. On constate en règle générale une influence réciproque entre les dialectes arabes et les parlers des sédentaires, populations autochtones qu'infiltrèrent les tribus arabes dont la langue peut être qualifiées de langue-mère.

Chapelle (1986) ressort dans son analyse les grands axes de la pénétration de la langue arabe et la diffusion de l'islam au Tchad qu'ils n'ont pas été synchrones ni de même amplitude. La religion du Coran s'est développée non pas à la suite de conquêtes arabes guerrières mais par appropriation progressive, grâce au rayonnement de la civilisation musulmane du nord du Sahara. L'islam introduit était d'abord un islam urbain et élitare. Les différents royaumes sahéliens du nord du Tchad actuel en font leur religion : le Kanem au XI^e siècle, le Baguirmi au XVI^e siècle, le Ouaddaï au XVII^e siècle ; l'arabe littéraire est leur langue administrative et

diplomatique. La langue arabe, de type dialectal, ne se répand qu'au travers des migrations d'Arabes nomades éleveurs venus de l'est aux XIV^e et XV^e siècles (Pommerol 1997). En milieu rural, l'expansion de l'islam est très lente et progressive et son développement y est syncrétique ; les peuples ne parlent pas l'arabe bien qu'ils soient devenus musulmans, et restent attachés à leur langue maternelle. La prospérité économique des royaumes sahéliers musulmans était fondée sur le commerce des esclaves, de l'ivoire, des plumes d'autruche à destination du monde arabe. Les razzias effectuées parmi les sociétés animistes au sud du Tchad prirent fin à la conquête coloniale française.

1.2.2.2. Le français

Le français quant à lui, est arrivé au Tchad avec la colonisation dès 1900, date de la bataille de Kousséri et de l'installation des Français au Tchad, précisément à Fort-Lamy (actuel N'Djamena). Il s'était répandu, surtout à travers l'école et les services publics (l'administration, l'armée, la police, etc). Il fut le seul outil linguistique du pays pendant toute la période coloniale et bien longtemps après la proclamation de l'indépendance en 1960. Il avait servi à former d'abord des auxiliaires coloniaux, c'est-à-dire des dactylographes de l'administration coloniale qu'on appelait aussi des « écrivains » et des interprètes, et former également, plus tard, les premières élites du pays. Mais la formation coloniale était handicapée par deux obstacles :

- D'abord du côté des indigènes : les gens fuyaient l'institution française, surtout dans les zones musulmanes, craignant que leurs enfants soient christianisés. L'administration coloniale obligea alors les chefs traditionnels à envoyer leurs enfants à l'école sous peine de destitution. Ce qui faisait que jusqu'à la veille de l'indépendance, les élèves dans certaines régions n'étaient composés que d'enfants de chefs, de gardes, de marabouts vivant en ville et de quelques autres citadins.
- Ensuite, l'administration coloniale limitait le niveau de formation des enfants, autrement dit, tous les « écrivains » (dactylographes), interprètes et autres agents coloniaux n'avaient guère dépassé le cours élémentaire deuxième année : ils apprenaient donc le français et leur métier sur le tas.

L'usage du français dans les domaines publics fut exclusif pendant la colonisation et même tard après l'indépendance (sauf dans quelques établissements scolaires), jusqu'au moment où les premières revendications en faveur de l'arabe furent formulées par le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN) de Hissein Habré lors de l'Accord signé à Khartoum en 1977 avec le Conseil Supérieur Militaire (CSM) de Félix Maloum. La

première école française au Tchad a été créée à Mao en 1911 avec 11 élèves. Il a fallu attendre longtemps avant d'avoir au niveau national, le premier établissement d'enseignement secondaire. C'est le lycée Jacques Moudeïna de Bongor créé en 1942 sous la bannière d'École Supérieure de l'Afrique Équatoriale Française (AEF), qui deviendra d'abord un collège puis le premier Lycée du Tchad (Victor, 2011). La première université du pays ne sera créée qu'après l'indépendance en 1971 sous le nom d'université du Tchad. Le système éducatif pourtant fortement appuyé par les coopérations étrangères ne remplit pas son rôle d'unification nationale et semblerait même constituer un facteur de division entre jeunes Tchadiens arabophones et francophones.

Arditi (2003) dans son analyse pense que la division nord-sud du Tchad est née de la traite esclavagiste et renforcée par la colonisation est également exacerbée par le clanisme et les exactions des régimes dictatoriaux successifs (Tombalbaye le sudiste, Habré puis Déby les nordistes) soutenus par la France depuis l'indépendance. Ces relations d'hostilités inscrites dans l'histoire qui ont laissé « des traces profondes dans les mentalités et les comportements, quel que soit le niveau d'éducation et de statut social » se manifestent même sous la forme d'affrontements violents dans les lieux de socialisation des enfants, à l'école. Cependant, dans ce contexte où le français demeure la langue de l'administration dans ses usages écrits et surtout la langue de la promotion sociale et économique, les arabophones doivent maîtriser la langue française et vice versa.

Khayar (1976), décrit qu'au XXe siècle, l'apprentissage du français est le pivot de l'enseignement public colonial qui a pour objectif de former les cadres et auxiliaires strictement nécessaires à l'administration coloniale et au commerce européen, mais aussi de créer une élite tchadienne occidentalisée capable de perpétuer la politique française : il s'est étendu essentiellement dans les savanes au sud où l'administration coloniale a promu la culture obligatoire du coton pour financer son budget. Les populations animistes deviennent progressivement chrétiennes avec l'arrivée des missions catholiques puis protestantes. Parallèlement, un sentiment de haine et de rejet à l'égard de la civilisation française se développe parmi les populations musulmanes du nord, se manifestant par un « refus de l'école » publique coloniale : les sultans et notables musulmans envoient leurs enfants étudier en Égypte ou au Soudan. En 1960, le français devient l'unique langue officielle du Tchad indépendant. Le refus de l'école publique laïque, dont le véhicule langagier reste le français, se poursuit chez les populations musulmanes. La monopolisation du pouvoir administratif et politique par les sudistes, la répression impitoyable de toute opposition et les exactions du régime de Tombalbaye augmentent les crispations identitaires. La reconnaissance de l'arabe

comme langue officielle constituera une arme de revendication arabo-islamique pour les mouvements politico-militaires du nord qui prendront le pouvoir en 1982. Mais la nouvelle langue co-officielle est bien l'arabe littéraire, une langue maîtrisée par une élite, et non l'arabe dialectal parlé par une majorité de Tchadiens, du nord au sud du pays. Sous les régimes d'Habré puis de Déby, les échanges avec le monde arabe se développent sur tous les plans : économique, commercial, culturel et diplomatique. Ces échanges accrus, l'afflux des institutions, des entreprises privées et de l'argent arabes constituent un moteur puissant à la promotion de l'arabe littéraire. Les textes officiels se suivent, mais les différentes politiques linguistiques (voire leur absence) ne permettent pas le développement de l'enseignement de l'arabe, l'enseignement bilingue reste balbutiant, le français reste la langue majeure de la scolarisation.

1.2.3. L'arrivée de la politique de l'enseignement bilingue (arabe-français) au Tchad

Le Tchad à l'instar d'autres pays africains, depuis les indépendances à ce jour, a été et demeure un terrain d'expérimentation de plusieurs pratiques tant pédagogiques que didactiques. La conférence nationale souveraine (CNS), qui regroupait toute l'élite intellectuelle et politique du Tchad, tenue à N'Djamena du 15 janvier au 7 avril 1993, a été une occasion pour le grand public de prendre conscience de l'importance des langues nationales au travers de celle de l'arabe tchadien. La CNS a mis en évidence, aux yeux de tous les Tchadiens, les profondes incompréhensions qui existaient sur la question de la langue arabe ainsi que les enjeux politiques sous-jacents. L'ambiguïté du texte de la Charte fondamentale de la république de 1978 officialisant l'arabe apparaissait au grand jour : « les populations tchadiennes arabophones croyaient que c'était l'arabe local (le dialectal tchadien), alors que les ex-rebelles et les lettrés arabophones savaient que cela ne pouvait être que l'arabe littéraire ». Au cours des débats, les partisans de l'arabe littéraire, scientifiques, religieux ou politiciens, ont montré combien leur argumentation était idéologique, partielle et tronquée : relecture de l'histoire de l'implantation de l'arabe, dévalorisation de l'arabe tchadien, évocation d'un complot de l'occident... (Pommerol 1997, p.75). Ces arabisants omettaient par exemple de tenir compte du Sud du Tchad qui regroupe la grande majorité de la population du pays, oubliaient que les anciens royaumes du Kanem, du Baguirmi et du Ouaddaï (musulmans de par la conversion de leurs souverains) n'étaient pas arabes mais négro-africains, et que l'arabe littéraire n'y était que la langue écrite des notables et pas celle du peuple. Suite à la CNS, la Charte de la transition de la république confirmera cependant que les langues officielles sont le français et l'arabe, sans

plus de précisions, ni de référence aux langues nationales. Egalement, Al-Habo (2004) retrace l'historique du bilinguisme au pays des Saou dès son indépendance en 1960. Le Tchad, avec plus de cent groupes ethnolinguistiques, choisira le français comme langue officielle. Le bilinguisme arabe-français constitue alors explicitement l'un des maillons essentiels du projet de société du Tchad nouveau.

1.2.4. Le contexte actuel de l'enseignement bilingue (arabe-français) au Tchad

Le bilinguisme français-arabe littéraire inscrit dans les textes constitutionnels du pays depuis 1978 ne semble pouvoir devenir une réalité palpable dans le quotidien des Tchadiens que lorsque le système éducatif sera effectivement bilingue.

Nomaye (1998) pense que les deux langues officielles doivent être enseignées dans toutes les écoles publiques. Dans les écoles françaises, 6 heures de langue arabe par semaine sont requises au niveau primaire et 4 heures par semaine au niveau secondaire ; le même nombre d'heures est attribué au français dans les écoles arabes. Mais cela ne s'applique pas toujours dans toutes les écoles. Ainsi, ajoute Alio (2007) qui souligne même que le bilinguisme éducatif ne commence officiellement et pratiquement qu'à partir du secondaire, soit à partir de la sixième, si l'élève choisit l'arabe comme première langue vivante ou en seconde si l'arabe est choisi comme deuxième langue vivante. L'arabe est enseigné à ce niveau comme matière. Il n'y a à proprement parler pas d'expérience bilingue de l'enseignement. Ainsi, ce bilinguisme officiel se situe dans un contexte multilingue : des langues maternelles et des langues véhiculaires. Mais quelle que soit l'étiquette linguistique de l'école, le français et l'arabe littéraire restent encore enseignés comme langues maternelles au primaire puis comme langues vivantes au secondaire alors qu'ils sont tous les deux des langues étrangères. Si l'on admet le principe prôné par l'UNESCO qui voudrait que l'éducation de base se fasse dans la langue que parle déjà l'enfant (langue maternelle et/ou véhiculaire), le système éducatif tchadien devrait être multilingue pour atteindre l'objectif de bilinguisme arabe-français. Aminata (2013), au Tchad, le bilinguisme dans le système éducatif est vu comme un « serpent de mer » au niveau institutionnel. Dans ce pays, les langues nationales ne sont évoquées dans les textes constitutionnels qu'à partir de 1978 au prix de négociation entre mouvements politico-militaires. Au sein de l'éducation nationale, la promotion des langues nationales, au travers d'expérimentations localisées, a été, selon Fournier (1998), tardive jusqu'à 1991 et correspondait plus à un affichage qu'à une réelle volonté politique de les intégrer dans le

système d'enseignement. L'introduction des langues nationales dans les médias, notamment à la radio et à la télévision nationales, a été progressive et sélective.

1.2.5. Dispositifs particuliers et apport supplémentaire dans l'enseignement bilingue (arabe-français) au Tchad

La récente note circulaire n°648/CMT/PCMT/MENPC/SEENPC/SG/DGBPC/2022, le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique porte à l'attention des directeurs d'écoles, des collèges, des centres de formation, et proviseurs des lycées que :

En dépit des textes instituant le bilinguisme français-arabe et son application dans les activités d'enseignement et d'apprentissage. Notamment la constitution, la loi 16 portant orientation du système éducatif tchadien, le décret n° 1639/PR/MENPC/2018 du 3 octobre 2018 portant modalités d'application du bilinguisme dans le système éducatif tchadien et l'arrêté n°352/PR/MENPC/SEENPC/DGM/DGEF/DDB/2019 du 18 octobre 2019 portant application du bilinguisme dans le système éducatif tchadien, un laxisme administratif et pédagogique limitant l'implémentation de deux langues officielles dans vos pratiques professionnelles quotidiennes est observé. En outre, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique a doté en manuels et autres supports pédagogiques en français et arabe les établissements scolaires publics et privés, en milieu rural comme urbain. Il vous est recommandé l'utilisation obligatoire du français et de l'arabe comme langues officielles dans toutes les structures d'enseignement/apprentissage et de formation tant francophones qu'arabophones. Au regard de ce précède, je vous instruis à :

- Prendre en compte la dimension bilinguisme dans l'élaboration des emplois du temps et la planification des activités de formation continue ;
- Répartir les ressources (humaines et matériels didactiques) en obéissant à l'option bilinguisme ;
- Évaluer les apprentissages en français et en arabe ;
- Introduction obligatoire le médium français dans les établissements arabophones et l'arabe dans les établissements scolaires francophones.

Les inspecteurs pédagogiques de l'enseignement primaire, les inspecteurs départementaux et les délégués provinciaux de l'éducation nationale et de la promotion civique sont tenus d'assurer le suivi et l'exécution des instructions ci-dessus dans leurs circonscriptions respectives. Aucune dérogation ne sera tolérée car, elle entraînera des sanctions (suspension de fonction, fermeture de l'établissement...). Enfin, UNESCO (2012), décrit qu'il y a une réalité incontournable selon laquelle la langue arabe s'est grandement imposée comme langue des

sciences. De plus en plus, dans les établissements scolaires, l'État accorde un traitement de choix à l'enseignement du français tout en privilégiant celui de l'arabe.

1.2.6. Les difficultés de l'enseignement bilingue (arabe- français) au Tchad

Al-Habo (2004), pense qu'aujourd'hui de plus en plus, le bilinguisme tel qu'il est compris et pratiqué dans le système constitue un facteur de division entre les enseignants arabophones, d'une part, et enseignants francophones d'autre part. Sous l'effet de l'évolution de l'organisation du système éducatif, en lien avec l'introduction du bilinguisme intégral et obligatoire dans l'enseignement/apprentissage en milieu scolaire en général, et en milieu universitaire en particulier fait face à de multiples difficultés. Alio (2007), ayant un regard similaire sur la question du bilinguisme pense que la sélection des langues a été politique, arbitraire et difficilement implémentée. Mais aujourd'hui encore, le bilinguisme institutionnel et ses impacts en matière d'unité nationale sont loin d'être atteints : « le bilinguisme tel qu'il est compris et pratiqué aujourd'hui au Tchad, dans le système éducatif, est facteur de division des jeunes Tchadiens en arabophones et francophones ». C'est l'une des raisons pour lesquelles dans les pays d'Afrique au sud du Sahara, de plus en plus, la langue française se voit accorder un statut particulier dans la mesure où elle est la langue d'enseignement par excellence, malgré les réformes en faveur de la promotion des langues nationales dans l'éducation scolaire.

Chidi (2019) souligne dans le cas du Tchad que l'arabe et le français sont considérés comme les deux langues officielles. Cependant, et malgré les différents textes établissant l'égalité entre lesdites langues, on constate une inégalité criarde entre elles quand l'application de leurs pratiques dans les milieux éducatifs (Djarangar, 1998 ; Pommerol, 1997). Ces auteurs mettent en avant la dichotomie entre le discours officiel et les faits pratiques. Ils notent en outre, un déséquilibre du bilinguisme (arabo-français), la carence d'enseignants bilingues et le manque d'une volonté d'application du bilinguisme. Durverger (2005), fait une analyse que quoi, l'enseignement bilingue ne règle pas les difficultés des apprenants et apprenantes, mais ces derniers disposent déjà de deux langues de communication et d'apprentissage potentiels ultérieurs au lieu d'une.

Nomaye (2001), revient avec des propos, c'est en 1994 que les recommandations des états généraux de l'éducation nationale essaient de mettre en filigrane la promotion des langues nationales à travers une politique dynamique de recherche linguistique. En plus, elles ont défini les objectifs généraux du bilinguisme (français et arabe) conformément aux réalités historiques, sociopolitiques, culturelles et économiques du pays. Les politiques éducatives touchant à la

question de l'enseignement des deux langues officielles (français et arabe) n'ont à aucun moment pris en compte les systèmes linguistiques des apprenants (Pommerol, 1997). Donc, nous pensons que le bilinguisme français/arabe littéraire n'est pas encore enraciné dans le quotidien des enseignant(e)s sur toute l'étendue du territoire national tchadien.

1.2.7. L'implication des partenaires dans l'application de l'enseignement bilingue (arabe -français) au Tchad

Pour pallier ces insuffisances, l'État tchadien, ainsi que certains organismes internationaux et des ONG locales ont déployé de multiples efforts en faveur du bilinguisme intégral dans le système éducatif. Ces initiatives ont certes eu des effets positifs, mais toutes les attentes en ce qui concerne les pratiques adéquates du bilinguisme dans l'enseignement en milieu tchadien ne sont pas encore visibles. Cependant, le Gouvernement du Tchad, d'une part, la BID et l'UNESCO, d'autre part ont signé depuis en juillet 2002, une convention relative au financement d'une étude de faisabilité pour la promotion de l'enseignement bilingue au Tchad. L'étude a été réalisée par des experts nationaux appuyés par des experts internationaux, tous placés sous la supervision de l'UNESCO. Le but de cette étude était d'apporter des informations en vue de la planification et de la création d'un système éducatif bilingue. Ainsi, le Gouvernement Tchadien a adressé plusieurs requêtes à ses Partenaires Techniques et Financiers pour obtenir le financement de son programme PRODEB Tchad. Les requêtes ont été adressées, pour le financement des composantes : enseignement et alphabétisation (BID, ICESCO et Fond Saoudien). En outre, les participants à la Table ronde, ont recommandé aux partenaires de développement, de poursuivre leur appui à la mise en œuvre des programmes de promotion de l'éducation bilingue français-arabe dans la république du Tchad et de confier à la Banque Islamique de Développement (BID) le rôle de coordonner la mobilisation du financement des programmes et à l'UNESCO celui de coordonner les appuis techniques. En conclusion, nous pouvons dire que les partenaires au développement de l'éducation ne cessent de financer et contribuer à la réussite d'un système d'enseignement bilingue au Tchad.

1.2.8. Les opportunités d'un système éducatif bilingue

Le bilinguisme est une richesse formidable qui facilite l'ouverture sur le monde que dans la vie personnelle, sociale et professionnel. Un des avantages d'être bilingue c'est qu'on peut communiquer avec plusieurs personnes, ainsi la chance de rencontre de nouveaux amis

sera doublée, aussi la chance de trouver un emploi ou de mieux profiter pendant le voyage quand on peut communiquer avec les natives du pays. Un autre avantage est que les personnes bilingues sont plus ouvertes et plus tolérantes car le bilinguisme favorise la compréhension des diversités culturelles et un esprit ouvert. Pour ce qui est de l'influence positive du bilinguisme sur l'intelligence, notons que certains travaux de recherche relativement anciens de Weinreich et Hamers et encore plus récents de Barac ont analysé la question et ont pu établir qu'il a été observé des effets cognitifs bénéfiques chez des jeunes personnes en situation de bilinguisme, quelles que soient les langues apprises. Les travaux de Peal et Lambert (1962) ont comparé les enfants bilingues français-anglais et monolingues (tous appariés pour l'âge, le sexe et le niveau socio-économique) de Montréal en les soumettant à des tests d'intelligence verbale et non verbale et ont constaté une supériorité des enfants bilingues (Hamers, 1997). Hamers (1997), se situant dans le même ordre d'idées, remarque à propos du développement bilinguistique et cognitif des gens que :

L'enfant bilingue acquiert une plus grande habileté à traiter des problèmes perceptuels, une meilleure capacité à résoudre des tâches de formation de concept et à réorganiser l'information, une facilité à découvrir des règles, une conscience métalinguistique plus aiguisée, ainsi qu'une plus grande aptitude à utiliser la pensée divergente. Il développe ainsi sa pensée créative et le raisonnement analytique.

Au terme de notre analyse, nous pouvons dire que des personnes bilingues deviennent souvent plus flexibles dans leurs pensées, parce qu'ils peuvent facilement changer entre les différentes langues. Elles peuvent favoriser la capacité de voir plusieurs solutions alternatives à un problème et, si nécessaire, d'abandonner une hypothèse en faveur d'une autre. On peut également imaginer que les bilingues, grâce à un contact avec plusieurs langues, développent leurs pensées verbales et leurs capacités d'utiliser la langue comme un soutien pour leurs pensées. De plus, s'exercer à parler deux langues suppose que la personne développe simultanément deux aires de langage dans le cerveau. De ce fait, une personne bilingue dispose d'un vocabulaire plus riche et des capacités d'adaptation. Notamment, nous pouvons citer quelques pays qui ont un système bilingue réussi tels que Suisse, Canada, Luxembourg, Cameroun et les pays du Maghreb. Concernant notre contexte, nous pouvons dire également que l'enseignement bilingue est très important, parce que le Tchad est un pays multilingue. Il contribue à l'inclusion sociale et un moyen pour améliorer l'éducation en favorisant une meilleure compréhension dans le domaine de l'enseignement/apprentissage. Il se trouve que les études recensées mettent l'accent sur la manière où le bilinguisme est introduit, ses objectifs et

sa mise en pratique. On se rend compte que l'accent n'est pas trop mis sur l'apport des enseignants dans la promotion du bilinguisme. C'est pourquoi, nous voudrions orienter notre travail en ce sens tout en questionnant l'employabilité des enseignants bilingues.

1.3. THÉORIES EXPLICATIVES

Les sciences de l'éducation sont constituées par l'ensemble des disciplines scientifiques qui étudient, dans des perspectives différentes mais complémentaires et coordonnées, les conditions d'existence, de fonctionnement et d'évolution des situations et des faits d'éducation. C'est dans ce sens qu'elles puisent leurs fondements dans divers champs théoriques tels que : la philosophie, la psychologie, l'épistémologie, la sociologie, l'économie, l'histoire, les sciences cognitives. Cette diversité est à la base de différentes théories de l'enseignement et de l'apprentissage qui tentent de modéliser ce qu'est enseigner et ce qu'est apprendre. Dans cette logique, le modèle managérial implique un bilinguisme qui se veut d'un paradigme inhérent à un modèle de gouvernance locale, c'est-à-dire la vision, la conception, l'enseignement, l'évaluation de la pratique du français et de l'arabe en contexte du bilinguisme officiel au Tchad.

Une théorie est une manière de concevoir et de percevoir les faits et d'organiser leur représentation. Elle sert à conceptualiser et à expliquer un ensemble d'observations systématiques relatives à des phénomènes et à des comportements complexes. Elle sert aussi à découvrir un fait caché. Il s'agit donc d'une construction de l'esprit élaborée suite à des observations systématiques de quelques aspects de la réalité. Parsons définit la théorie au sens usuel du terme comme étant « un système de lois » (Parsons, 1964, p.485). Pour Watt et Van Den Berg, « une théorie est un ensemble de concepts inter-reliés par des propositions hypothétiques ou théoriques énonçant ce qui devrait logiquement se produire » (Watt, Van Den Berg, 1995, p.6). C'est à cet effet que, nous convoquons deux grandes théories, l'une est appliquée aux organisations et l'autre aux problèmes de l'éducation dans les pays en voie de développement. Il s'agit de la théorie du capital humain et la théorie de l'innovation et problème de l'éducation.

1.3.1. Théorie du capital humain de Gary Becker (1964)

Le concept de capital humain, formulé pour la première fois en 1961 par l'économiste américain Theodore Schultz, a été systématisé par Gary Becker en 1964. Les compétences acquises par un individu au cours de sa formation contribuent à le distinguer et à lui faire une ressource rare. Les connaissances et les compétences dont disposent les gens constituent une

forme de capital. Schultz considère l'éducation comme le principal canal d'investissement dans le capital humain, il n'exclut pas d'autres moyens d'accroître le niveau de ce dernier, tel que le développement des soins de santé et la migration des travailleurs.

Il est important de faire une clarification du terme « capital » avant d'élucider le concept capital humain. Karl Marx, utilise le concept de capital à la fin du XIX^{ème} siècle pour faire la description des mouvements d'échanges de l'argent contre le travail. Il distingue deux dimensions ou fonctions de l'argent. La première, c'est l'argent détenu par le travailleur, qui lui permet de se nourrir, se loger et de retourner au travail le lendemain. La seconde fonction de l'argent, c'est le capital. C'est une somme d'argent qui sert à acheter des moyens de travail et de la force du travail, pour ensuite vendre ces marchandises et en retirer à terme une somme d'argent un peu plus grande que celle qui a été investie initialement. C'est d'abord la plus-value obtenue par les capitalistes (bourgeoisie) grâce à la force de travail des ouvriers. Dans un système capitaliste, une partie de la production sert à payer les ouvriers et une autre partie (plus-value) constitue le profit que le patron récupère pour en faire un investissement supplémentaire. Autrement dit, pour conserver et accroître la valeur de l'argent, il faut l'échanger contre le travail. Ainsi, le capitaliste, en son sens simplement technique, est l'individu qui utilise une somme d'argent comme capital, pour l'investir, puis le récupérer avec un profit.

Ainsi, il convient de signaler que depuis Marx, la théorie du capital a beaucoup évolué pour s'adapter aux mutations des contextes sociopolitiques, éducatifs, organisationnels, managériaux et économiques. Notamment, le passage des sociétés féodales aux sociétés modernes de type libéral, passant de la forme classique à des formes plus élaborées. De nos jours, le concept de capital se réfère aux différents types de ressources dont dispose un individu et qui lui permettent d'acquérir d'autres ressources ou d'atteindre des buts. Les ressources investies peuvent être de nature matérielle ou immatérielle, financière ou sociale. Selon la définition de l'OCDE (1998), le capital humain recouvre :

L'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles du bien-être personnel, social et économique. Le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité

Depuis Adam Smith, la plupart des économistes reconnaissent que les compétences de la main d'œuvre d'un pays représentent un de ses atouts concurrentiels les plus importants. Les origines de la théorie moderne du capital humain remontent toutefois aux années 60, alors

que Theodore Schultz, puis Gary Becker, proposaient leurs analyses théoriques et empiriques des liens entre l'investissement en capital humain et la rémunération. La théorie du capital humain a en effet contribué à expliquer la croissance économique et la formation des rémunérations individuelles. Elle suppose que les individus peuvent améliorer leur productivité par des actes volontaires d'investissements dans l'éducation ou la formation.

Il faut noter que la théorie du capital humain naît de la recherche des déterminants de la croissance. La théorie économique a essayé de trouver une explication à la croissance du PIB en l'attribuant, en premier lieu, aux facteurs travail et capital. Cependant, l'accumulation de capital et l'accroissement des quantités de travail ne suffisaient pas à expliquer, à eux seuls, la croissance du PIB. Dès lors, Schultz (1961) tente d'évaluer la contribution de l'éducation et de la formation à la croissance de l'économie. L'amélioration de la qualité du facteur travail et donc sa productivité seraient susceptibles de rendre compte d'une partie du « résidu » de croissance inexpliqué. Une distinction est ainsi faite en considérant la dimension qualitative de l'offre de travail, l'hétérogénéité de celui-ci étant jusqu'alors ignorée par le modèle traditionnel. Mais ce n'est qu'au début des années 1960 qu'est apparu le concept de « capital humain » introduit par Mincer (1958). Ce concept a été repris dans les travaux pionniers de la théorie du capital humain (Schultz, 1961 ; Becker, 1964).

Après Schultz (1961), les travaux de Becker (1964) et de Mincer (1958), étaient destinés à expliquer comment se détermine le niveau d'éducation des individus. Cette connaissance est de nos jours, ce qu'on appelle théorie du capital humain. Cette théorie est basée sur un certain nombre de constatations qui sont les suivantes :

- Les revenus de travail s'élèvent avec le niveau de scolarisation d'un individu (plus on a un niveau de scolarisation élevé, plus on a un revenu élevé) ;
- Les études ont un coût qu'il faut financer (par exemple pour le matériel scolaire, le salaire du personnel, le transport, etc.) ; coût d'opportunité et coût de renonciation. Un coût n'est pas nécessairement une dépense (coût direct) ;
- En se formant, les individus accumulent des connaissances et des savoirs, savoir-faire, savoir-être qui les rendent plus productifs et qui justifient les salaires qu'on leur paye.

Sur la base de ces trois constatations, un individu qui entreprend un niveau de scolarisation est suffisamment rationnel parce qu'il rassemble ses coûts pour aller à l'école et estime que chaque niveau d'éducation qu'il fait doit lui rapporter un bon salaire.

La théorie du capital humain proposée par Becker (1964), permet de comprendre et expliquer les motivations liées aux choix de poursuite d'études, suppose que les diplômés,

avant de l'être, élaborent leurs stratégies en fonction du rendement salarial attendu, en tenant compte des coûts associés à la poursuite d'études. La formation initiale et donc le choix de la durée d'études sont un investissement en capital humain. Alors, un apprenant finance une formation pour obtenir un retour sur investissement au moins égal à son coût de financement matérialisé par les coûts directs (scolarité, logement, transport, fournitures, etc.) et les coûts indirects ou coûts d'opportunité. Nous pourrions dire que, ceci explique que les lauréats des Ecoles Normales Supérieures en République du Tchad, en supportant les coûts d'opportunité pendant qu'ils choisissent de poursuivre les études jusqu'au bout, espèrent une meilleure récupération, mais bien au contraire, ils se trouvent dans un prolongement des situations lamentables d'insertion socio-professionnelles. Les coûts d'opportunité englobent les salaires potentiels auxquels un jeune a décidé de renoncer dans le cas où il serait entré sur le marché du travail plutôt que de poursuivre ses études. Les coûts d'opportunité, si l'on fait fi de l'hypothèse néoclassique d'équilibre sur le marché du travail, sont également en partie liés au taux de chômage des jeunes.

Elle postule que l'importance de l'investissement dans la formation donnera en retour à un individu l'accès à des emplois qui rentabiliseront cet investissement. L'un des motifs déterminants du choix des étudiants de poursuivre des études est le rendement lié à ces études. L'hypothèse fondamentale de la théorie du capital humain est que l'éducation est un investissement qui permet l'accroissement de la productivité. La hausse de la demande d'éducation est le signe d'un accroissement relatif à la rentabilité professionnelle de l'investissement éducatif.

La théorie du capital humain initiée par Becker a rencontré un succès notable. Elle a permis de mieux appréhender les interactions entre les capacités personnelles, les opportunités financières inhérentes au milieu social, d'éducation et le parcours professionnel. Et par conséquent, elle contribue à l'explication des inégalités de distribution des revenus. Ce qui constitue par ailleurs un élément majeur d'élaboration de politiques publiques efficaces et durables.

L'hypothèse fondamentale de la théorie du capital humain est que la formation, qu'elle soit générale ou spécifique, accroît la productivité de ceux qui la reçoivent et influe ainsi positivement sur la croissance économique. Comme lecture socio-économique du fait éducatif, la théorie du capital humain de Becker (1964) ; Mincer (1958) et Schultz, (1961) citée par Doré (2010, p.79), se situe à deux niveaux d'analyse : microéconomique et macroéconomique.

Donc, il est important de clarifier ces deux termes, la première se concentre sur l'observation et l'analyse des interactions à une petite échelle (offre et demande, détermination des prix, etc) et la seconde, étudie l'économie au niveau nationale ou international.

1.3.1.1. L'analyse sur le plan microéconomique

Sur le plan microéconomique, le capital humain selon Becker, (1993, p.16) se rapporte à l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire. S'éduquer ou se former est un investissement. L'individu hyper éduqué et/ou hyper formé est un consommateur de formation. À cet effet, la théorie du capital humain est une théorie du consommateur. L'individu n'est pas un simple consommateur final, il digère le pain de l'instruction afin qu'il puisse grandir et devenir un producteur, il participe donc à la création de la richesse. L'individu consacre des moyens pour assurer sa formation et adopte un comportement semblable à celui d'une firme soucieuse d'accroître son potentiel productif. Le bagage de savoirs acquis par l'individu est un capital qu'il investit pour réaliser des gains. Ainsi, l'éducation est à la fois un bien précieux et coûteux. Elle procure des effets bénéfiques tout au long de la vie pour celui qui en détient. Ses avantages s'inscrivent dans le futur et que la rentabilité de l'éducation est en proportion des écarts de succès professionnel selon la scolarité. L'individu qui investit dans sa formation est rationnel, il fait un arbitrage entre divers projets en fonction de leur coût d'opportunité. En choisissant la formation en lieu et place du travail, l'individu adopte une démarche rationnelle et établit une comparaison entre l'investissement consenti et les gains futurs procurés par les connaissances acquises. Dans cette optique, l'analyse fondée sur le capital humain est une théorie de l'allocation du temps : le présent et le futur ; la poursuite des études ou l'obtention d'un revenu immédiat. En choisissant de poursuivre ses études, l'individu fait un investissement. Il est rentable si sa valeur actualisée nette des coûts et avantages est positive.

Il faut noter que l'individu qui s'inscrit dans une démarche de formation, cherche à optimiser ses capacités en la valorisant par la formation continue, évitant ainsi la dépréciation de ses connaissances générales et spécifiques tout en assurant et en protégeant sa santé physique et morale. En outre, la théorie du capital humain établit une relation entre le stock de connaissance et la rémunération. L'éducation est un investissement qui a un effet positif sur le travail de celui qui en détient. Le problème est que le chaînon intermédiaire, la productivité, et son articulation avec, en amont l'éducation et en aval la rémunération, sont des conjectures. La rentabilité de l'éducation ne peut être mesurée uniquement par le salaire. Des apprenants, ayant

le même parcours et sanctionnant leurs formations par l'obtention d'un diplôme de même niveau, une fois qu'ils sont entrés sur le marché du travail perçoivent le plus souvent des salaires inégaux. Le salaire est souvent lié à la taille de la firme et à des opportunités. Pour Gurgang, (2005), les inégalités de salaires reflètent les inégalités d'opportunité. Le salaire, le plus souvent, est assujéti au pouvoir des acteurs en présence et aux conditions de rareté, il ne correspond pas toujours au nombre d'années passées en formation. Les salaires sont liés à des caractéristiques structurelles et sociales pas uniquement à la productivité. Le salaire n'est pas suffisant pour mesurer le capital humain. La valeur du stock du capital humain est appréciée par le marché. Or, bien que la notion du capital humain de Becker se popularise et s'étende dans les sciences de l'éducation, l'économie de l'éducation et l'économie du développement, les essais d'application empiriques ne sont pas tout à fait concluants. C'est ainsi que Doré (2010, p.83), a repris la thèse de Quenum, (2008), en clarifiant que les tentatives d'applications empiriques de la théorie bute sur des difficultés à appréhender concrètement le capital humain, en raison notamment de l'existence d'un marché où ce capital s'échangerait et de l'inexistence d'un indice composite qui englobe tous les éléments énumérés ou reconnus comme faisant partie du capital humain.

Par ailleurs, même si le marché éducatif et la compétence existe dans les pays industrialisés et en développement, certaines connaissances accumulées ou acquises, tenant compte de la taille et de l'organisation de l'entreprise, peuvent ne pas avoir de valeur d'usage et donc d'échange pour les employeurs. La partie des qualifications détenues par un salarié qui ne peut être négociée sur le marché du travail n'aurait pas de valeur économique. Une qualification invendable n'a pas d'existence économique. Le capital humain apparaît comme une théorie des qualifications et de l'employabilité de l'individu formé pour le marché du travail. Les formations acquises non monnayables dans le rapport de l'offre et de la demande n'ont pas une valeur marchande. Un diplôme non monnayable sur le marché du travail n'aurait pas de valeur économique. Dans une optique strictement financière et pour un demandeur d'emploi de longue durée, les savoirs acquis qui ne se valorisent pas sur le marché du travail pourraient, dans une certaine mesure, être considérés comme une perte et une mauvaise allocation du temps pour celui qui les détient. Le savoir, comme la monnaie, se déprécie. La montée du chômage peut contraindre et porter le détenteur du savoir à se retrouver dans une situation de déclassement en occupant un emploi qui est nettement en dessous de ses qualifications ou de son salaire antérieur. Tout savoir acquis qui n'aura pas été utilisé par son détenteur se dépréciera sur le marché du travail.

Le marché du travail est imparfait. L'accroissement des revenus n'est pas seulement dû à l'éducation reçue et à l'inné. La rareté des personnes qualifiées et la tension dans certaines filières en croissance peuvent contribuer significativement à la hausse du salaire. L'investissement en capital humain ne séduit pas tout le monde, ce sont les personnes plus douées et plus motivées qui poursuivent leurs études. Les inégalités des capitaux (social, culturel et financier) entre les individus constituent des obstacles à la poursuite des études. De plus, le capital humain spécifique, acquis par un individu dans le milieu du travail, peut ne pas être transférable dans une entreprise concurrente. Il est lié à l'ancienneté au sein de l'entreprise alors que le capital humain général, acquis au cours du processus de formation, permet à l'individu de s'adapter et de progresser dans sa carrière, il est modulable et transférable d'une entreprise à une autre.

1.3.1.2. L'analyse sur le plan macroéconomique

Le rendement microéconomique de l'éducation, au vu des externalités non intégrées et de divers paramètres agissant sur le stock de savoir que détient un individu, paraît moins évident que le rendement macroéconomique. En effet, mesurer et déterminer le bénéfice d'une année d'étude supplémentaire au seul critère de gain ou d'augmentation de salaire, c'est réduire la portée sociale et les externalités positives de l'éducation, c'est nier les divers canaux participant à la formation de l'individu et négliger les taux de rendement sociaux de l'éducation affirme Mingat (1996), cité par Doré, (2010, p.84). Il apparaît ainsi plus clair que le niveau d'éducation est non seulement essentiel au bien-être économique des individus, mais aussi et surtout à celui des nations. L'éducation est un facteur-clé de l'accumulation du capital humain et de la croissance économique. Les bienfaits de l'éducation s'étendent aussi au-delà de l'individu et du revenu national.

L'éducation contribue activement à la réduction du taux de criminalité chez les enfants scolarisés provenant des familles défavorisées et favorisées, améliore le bien-être, permet et facilite la rencontre entre les enfants des familles d'origine socio-économique différente. Toutefois, les rendements privés et sociaux de l'éducation peuvent être supérieurs ou inférieurs aux investissements consentis. Les rendements sociaux de l'éducation sont plus appréciés si la formation universitaire favorise le progrès technologique ou si l'éducation produit des externalités positives. Notamment, une politique d'éducation et de formation bien conduite est un support immatériel au bon fonctionnement de la société, aide à la réduction de la criminalité, contribue au bien-être et facilite une participation politique efficace dans les prises de décision.

Les progrès du savoir ont en soi une valeur économique et sociale pour la société. Les personnes mieux formées sont un gain pour les nations qui les possèdent. Le capital humain est un outil de progrès économique et offre des avantages non financiers en améliorant la santé et le bien-être des populations. L'investissement dans le capital humain et la mise en œuvre d'une politique éducative cohérente en prenant en compte les besoins présents et futurs de la société apparaissent comme des stratégies susceptibles d'assurer la prospérité économique, de créer des emplois, de faciliter la participation citoyenne dans la prise de décision, de maintenir la stabilité politique, de promouvoir et d'affirmer la paix sociale. L'éducation facilite la coopération entre les groupes sociaux, l'harmonie et la cohésion sociale. L'éducation est un investissement dans l'avenir collectif des sociétés et des nations et non simplement dans la future réussite d'individus.

Le rendement social de l'éducation peut être plus faible que le rendement privé si l'éducation est un signal sans lien avec le système productif dans un pays marqué par un taux de chômage élevé. Dans ce cas, l'investissement en capital physique dépasserait. De manière brève, la théorie du capital humain met en valeur le rôle de l'éducation dans la rémunération future de l'individu et donc l'importance de la formation, même si cela peut paraître évident. Gary Becker est le premier à faire de la formation un investissement. Ceci explique ainsi pourquoi l'État devrait encourager ceux qui n'ont pas les moyens financiers mais les capacités intellectuelles à financer leur formation, par le système des bourses, sachant que le but de l'État sera de former un maximum de personnes capables de gagner le meilleur salaire et donc de participer à l'économie du pays.

1.3.1.3. Les limites de la théorie du capital humain

Toutefois, la théorie du capital humain fait l'objet de critiques par plusieurs chercheurs comme (Leloup, 1996 ; Gazier, 2004 ; Youssouf, 2010 ; Resine, 2015), pour être trop généraliste en cherchant à faire de la science économique un manuel de grammaire universelle de la science sociale. Michael Spence (1974) remet en cause la théorie de Becker en affirmant que les capacités ne s'améliorent pas avec les études. La qualification ne sert que de signal pour engendrer une sélection et il refuse donc de considérer l'individu comme un capital qui peut s'améliorer.

Michael Spence dans son hypothèse ressort que les études ne sont pas un investissement pour augmenter le capital humain mais un simple moyen de sélection. L'éducation n'aurait pas pour effet d'augmenter la productivité de l'agent mais de sélectionner

les agents qui sont déjà et seront les plus productifs. Le diplôme obtenu est donc simplement un signal pour l'employeur, c'est une preuve que l'agent est meilleur que les autres et qu'il a été sélectionné. En outre, il est risqué pour un employeur d'investir dans le capital humain dans la mesure où celui-ci ne présente aucune garantie de rentabilité. L'individu étant libre et seul propriétaire réel de son capital humain, il peut à tout moment soustraire celui-ci à l'employeur (en allant travailler ailleurs par exemple). Certaines pensent qu'il n'est pas judicieux, pour l'employeur d'investir dans le capital humain d'un individu à partir d'un certain âge (que ce soit un particulier ou une organisation). Par ailleurs, la théorie du capital humain laisse de côté la fonction première de l'école vise l'éveil des consciences et renforce la cohésion sociale, elle ne rend pas compte des effets de l'éducation sur les comportements privés et sociaux. Enfin, elle ne s'intéresse pas au processus d'acquisition et de transmission des connaissances et des compétences, mais plutôt aux revenus futurs qu'elles engendrent. L'hypothèse fondamentale de la théorie du capital humain est que l'éducation est un investissement qui permet l'accroissement de la productivité.

1.3.2. La théorie de l'innovation et problèmes de l'éducation de Havelock et Huberman (1980)

Cette théorie est décrite dans un ouvrage intitulé « Innovation et problèmes de l'éducation : théorie et réalité dans les pays en développement » de Havelock, R et Huberman, M (1980). Ils nous présentent une étude sur l'innovation : le processus du changement en matière d'éducation dans l'optique d'un système présumé de valeurs sur la qualité, sur la durabilité ou sur la transférabilité de telle ou telle initiative. Autant de problèmes qui ont donné lieu à toute une littérature théorique reflétant les efforts pour expliquer le phénomène du changement afin d'aider les praticiens à s'y mieux se préparer. Cette étude porte sur le processus du changement en éducation dans les pays en développement. C'est un cadre qui permet de montrer à travers la documentation à l'appui à prédire ce qui adviendra, vraisemblablement des plans de changement à venir. Ces prédictions devraient permettre de mieux organiser la planification et la mise en œuvre des innovations dans tel ou tel contexte local.

Dans cette théorie, nous ferons appel, en particulier à deux sous-domaines de la théorie des systèmes : les théories de l'information (cybernétique) et les théories du développement (notamment la théorie de l'épistémologie génétique chère à Jean Piaget et à l'Ecole de Genève). Ces théories sont appliquées au processus du changement considéré à la fois comme séquence chronologique (origine-planification-mise en œuvre-adoption ou rejet) et comme cycle plus stratégique de solution de problèmes dans tel ou tel contexte social. L'un des

avantages de cette approche, c'est qu'elle transcende la fausse dichotomie entre les systèmes éducatifs « en développement » et systèmes éducatifs « développés », tout en tenant compte des différences significatives qui existent entre les divers pays et les divers formes d'enseignement scolaire et extrascolaire. Le document portant sur la théorie de l'innovation se présente en dix chapitres distincts, il serait plus approprié de répartir ces derniers en quatre parties principales : fondement théorique, confrontation de la théorie et de la réalité, les différentes étapes du déroulement d'un projet et analyse globale des éléments du processus.

La théorie avancée dans cet ouvrage est plus simple : elle n'en appelle pas aux formules techniques et aux mathématiques, elle ne recourt qu'à un minimum de termes spécialisés ; elle reprend les choses à zéro, pour ainsi dire à partir de notions très élémentaires sur ce que représentent les organismes humains et sociaux, pour échafauder peu à peu et de manière systématique les idées infiniment plus complexes que concrétisent les termes d'innovation, de changement en éducation et de développement national. Notre théorie peut se ramener globalement à quatre dimensions ou facteurs influencent l'innovation dans l'éducation ou la formation. Il s'agit des infrastructures, de l'autorité, du consensus et des ressources. L'infrastructure est le premier élément fondamental dans la mise en œuvre innovante dans le domaine de l'éducation ou de la formation. Il implique quatre composantes : l'analyse fine des besoins, la définition intelligible des problèmes, la mise au point des solutions appropriées matériellement réalisables, la mise en œuvre rapide et fiable afin de déterminer si la réforme sera menée à bien et contrôler son fonctionnement. Autrement dit, une infrastructure riche, positive implique une attitude réaliste vis-à-vis des problèmes et des moyens disponibles. Outre l'infrastructure, l'autorité est également un facteur influençant l'innovation. En effet, la volonté politique et l'engagement des autorités administratives impliquées dans la mise en œuvre de la réforme influenceront la mise en place de l'innovation. Elle est le premier élément ou la composante la plus importante car c'est elle (autorité administrative et politique) qui propose et met en œuvre les éléments de l'innovation. Dans toute réforme c'est l'autorité qui mobilise les ressources, actionne le dispositif et gère le processus. C'est aussi le niveau de contrôle et d'encadrement, donc le régulateur par essence. Elle fait allusion également au leadership des personnes impliquées dans la réforme et envisage une capacité managériale avérée pour une mobilisation sociale autour du projet. En plus de l'infrastructure et de l'autorité, le consensus est défini par ces auteurs comme un facteur qui influence l'innovation. Le rôle du consensus est surtout de favoriser la mise en œuvre de la réforme. Un large consensus permet aux personnes qui participent à la réforme, notamment les administrateurs ou le public pour lequel le projet est conçu, d'approuver les objectifs fixés et la manière de les atteindre. Il exprime l'adhésion

sociale et conduit l'innovation vers un changement doux et négocié, toutes choses qui assurent sa pérennité. Il pourrait exister au départ mais les incertitudes de parcours modifient souvent les positions initiales des individus. Ainsi, il nécessite un dialogue social permanent car sans dialogue/vision partagée, il n'y a aucune chance de viabilité de la réforme. Généralement, il est difficile d'avoir un large consensus et une forte autorité à la fois. Parce que les personnes concernées n'acceptent pas longtemps de laisser le contrôle de leurs affaires dans les mains d'autres personnes. Ces trois facteurs reposent sur la disponibilité et l'accessibilité d'une ressource adéquate. Enfin, le dernier facteur qui pourrait influencer l'innovation, c'est les ressources. Les ressources sont indispensables dans le processus de réforme. Ces ressources sont entre autres : humaines, matérielles et financières. La disponibilité d'une ressource humaine hautement qualifiée et d'une ressource financière conséquente facilitent l'atteinte des objectifs. Cependant force est de constater que l'inadéquation des ressources ou leur insuffisance demeurent une situation d'impasse et limitent à coup sûr la réalisation des résultats escomptés. En somme, les facteurs ci-dessus interagissent les uns sur les autres pour la réussite de toute réforme. Si les infrastructures, le consensus, les ressources existent et qu'il n'y a pas d'autorité, de leadership, la réforme ne sera pas managée. Si l'autorité, les infrastructures et, les ressources existent et qu'il n'y a pas de consensus, la réforme sera sabotée et mourra avant d'avoir pu grandir, à cause des implications négatives.

Notre étude pourrait bien s'inscrire dans cette théorie, car il s'agit d'évaluer le projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire PRODEB-II et employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad qui est une innovation éducative. Notre théorie part de l'idée que les individus et les groupes aspirent toujours à « s'accomplir » ou à « s'épanouir » en quelque chose de plus grand ou de meilleur. Dans notre théorie, nous avançons également l'idée que tous les systèmes passent par une séquence de croissance qui commence au niveau le plus bas par la « relation », c'est-à-dire le fait de partager le même espace, pour déboucher successivement sur la « connexion », la « cohésion », la « connexion dynamique ». Pour que ces systèmes s'accomplissent, ils doivent sans cesse emprunter ou acquérir des éléments puisés dans leur environnement ; ce processus d'enrichissement constitue ce qu'on appelle un « apport ». Les principaux apports peuvent provenir soit du milieu proche (local/endogène), soit du milieu lointain (étranger/exogène). Les systèmes les plus développés disposent de mécanismes élaborés pour gérer les apports issus tant du milieu proche que du milieu lointain ; ils ont recours pour cela aux processus de recherche, d'analyse, d'évaluation, de décomposition, de recombinaison, d'adaptation, etc. Les systèmes sociaux développés disposent généralement de spécialistes et d'organismes

spécialisés qui contribuent à la gestion des apports. Il importe d'ailleurs de se rendre compte que, pour être efficace, la gestion des apports doit reposer sur un dialogue réciproque avec d'autres systèmes susceptibles de fournir les ressources indispensables

La théorie de Havelock et Huberman (1980) s'appesantit sur les facteurs qui influencent l'innovation dans l'éducation ou la formation que sont les infrastructures, l'autorité, le consensus et les ressources. Ces facteurs influencent la mise en œuvre réussie de l'innovation. Or dans notre étude, nous voulons justement apprécier l'évaluation du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire à travers la perception de cette réforme. Notre étude ici s'intéresse également au processus du projet à travers l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad.

CHAPITRE 2 : PROBLEMATIQUE DE L'ÉTUDE

« *La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger* » (V, Campenhoudt et R, Quivy (2011, p.81) cité par N'da (2015, p. 57) ; c'est l'ensemble des questions construites autour d'un sujet. Pour cela, la problématique générale d'une étude comprend le contexte et la justification de l'étude, la formulation et la position du problème de recherche, les questions de recherche, les objectifs et intérêt de l'étude, suivie par les délimitations de l'étude. Ce sont ces parties qui font l'objet du présent chapitre.

2.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

2.1.1. Contexte de l'étude

Le contexte d'une étude est « *la présentation chronologique des faits ou des événements qui permettent de comprendre la genèse et la pertinence du problème de recherche* » (Itong à Goufan, 2021, p. 3). Pour le cas du bilinguisme au Tchad, ces faits se rapportent aux nombreuses réformes qui touchent le système éducatif tchadien. Depuis la conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1993 où le débat sur les langues fut houleux. Il y en a parmi les Tchadiens qui sont partagés entre le désir de contester les langues officielles et le devoir de respecter la constitution. Cette ambiguïté résulte du manque d'une véritable politique d'aménagement linguistique. Or, une telle politique doit nécessairement mobiliser des gros investissements, à la fois intellectuel, matériel et financier. La Société Internationale de Linguistique (SIL), sur la base d'un accord signé avec l'État tchadien dans le but d'une alphabétisation de masse et de la traduction de la Bible et des Écritures Saintes, a implanté plusieurs projets linguistiques sur l'ensemble du territoire national. Elle a mené des recherches sociolinguistiques et linguistiques, élaboré des documents didactiques et pédagogiques dans différentes langues, aménagé des centres d'alphabétisation en langue maternelle et organisé localement des associations ou groupements de langues. Mais ses démarches en vue d'introduire les langues locales (dites langues nationales) dans le système scolaire sont restées sans résultat. Mais tout cela, l'audience des langues nationales n'a guère changé : le français et l'arabe sont toujours les seules langues dans l'éducation non formelle et formelle.

Suzy Platiel disait en 1978 :

« *Dans un pays faiblement peuplé, la très grande pluralité linguistique rend la communication difficile, d'autant plus que le Tchad ne dispose pas de langue partagée. En effet, le français, seule langue officielle depuis les premières heures*

de la colonisation, s'est ajouté l'arabe, d'après la constitution de 1993, mais tous ont une faible audience parmi les populations ».

Il est vrai que le Tchad avait inscrit dans sa constitution un bilinguisme franco-arabe, tout en ouvrant une fenêtre pour la valorisation des langues locales. La Constitution tchadienne du 31 mars 1996 révisée en 2005, dispose en son article 9 : « les deux langues officielles, sont le français et l'arabe ». Le Gouvernement entend donner, sans exclusion, la chance d'accès à une éducation de bonne qualité à tous les enfants tchadiens à travers un système éducatif bilingue. Le bilinguisme français-arabe paraît s'imposer comme une nécessité dans le système éducatif compte tenu de l'importance numérique des locuteurs qui utilisent ces langues. Le Gouvernement s'est engagé à traduire dans les faits l'option du bilinguisme en rendant obligatoire l'enseignement des deux langues officielles dans tous les établissements publics scolaires du pays. Toutefois, la proportion des élèves bilingues reste très faible du fait du faible développement de l'arabe dans le bilinguisme français-arabe. Selon Plan Intérimaire de l'Éducation au Tchad (2017, p.11), décrit que le développement de l'enseignement bilingue implique tous les ordres d'enseignement et se déroule dans les conditions suivantes :

- La dispense graduelle des enseignements du français et de l'arabe. Le français est enseigné comme matière dans les établissements d'enseignement ou de formation où l'arabe est langue d'enseignement. Il en est de même de l'arabe dans les écoles où le français est la langue d'enseignement ;
- L'élaboration et la conception des contenus d'enseignement dans les deux langues ;
- La traduction de certains documents (administratifs, référentiels, etc.) dans l'une ou l'autre langue pour une meilleure harmonisation du bilinguisme.

L'enseignement bilingue est dispensé d'une manière disparate dans tous les ordres d'enseignement. On y trouve des établissements francophones, arabophones et bilingues fréquentés par des enseignants et élèves de niveaux hétérogènes, allant du CP1 au supérieur. Mais l'expansion du bilinguisme se heurte à des contraintes majeures :

- Un corps enseignant majoritairement monolingue : sur les 43490 enseignants du primaire en 2013-2014, la grande majorité, 39174 est francophone, soit 90%. Seulement 3975 enseignants sont arabophones (9%) et 341 bilingues (1%).

Au supérieur le corps enseignant est constitué majoritairement des francophones (80%). Cependant on remarque deux systèmes parallèles qui évoluent dans le sous-secteur et qui sont un véritable frein à la mise en place du bilinguisme comme sous autres lieux :

- Des conditions défavorables : outre l'insuffisance des enseignants pour assurer le développement de l'enseignement bilingue, les prérequis font également défaut. Il s'agit

principalement de la non-disponibilité des programmes, des manuels et des matériels didactiques ;

- L'appréhension du statut de la langue arabe, perçue par de nombreux non-arabophones comme un symbole religieux ;

Les défis prioritaires de l'expansion du bilinguisme peuvent être résumés ainsi :

- Faible taux d'apprentissage des deux langues d'enseignement (arabo-français) ;
- Insuffisance des établissements d'enseignement bilingues ;
- Insuffisance quantitative et qualitative des enseignants bilingues formés ;
- Conditions d'apprentissage du bilinguisme difficiles ;
- Faible dispositifs pour l'apprentissage des deux langues par les cadres de l'administration ;
- Insuffisance dans le système de suivi-évaluation et d'encadrement du bilinguisme ;
- Faible contribution de l'État à la promotion du bilinguisme ;
- Absence d'une stratégie nationale de mise en œuvre du bilinguisme.

Les orientations stratégiques retenues en vue de l'expansion du bilinguisme s'inscrivent dans le long terme et visent dans un premier temps à instaurer les bases d'une politique durable à travers :

- La formation des enseignants polyvalents et bilingues de type nouveau ;
- La formation continue des enseignants francophones en arabe et des arabophones en français - La révision et la restructuration des programmes bilingues en tenant compte de la réalité linguistique du pays ;
- L'acquisition des manuels, des matériels didactiques et des TIC ;
- Le renforcement du système de suivi-évaluation, d'encadrement et de supervision ;
- Multiplication des établissements d'enseignement bilingues ;
- La contractualisation et/ou intégration des enseignants bilingues formés.
- L'augmentation de la part de la subvention de l'État à la promotion du bilinguisme ;
- Le développement des dispositifs d'apprentissage des deux langues pour les cadres de l'administration
- L'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre du bilinguisme ;
- La formation des cadres pour le suivi évaluation de la mise en œuvre du Bilinguisme.

Mais ce bilinguisme constitutionnel peine à être appliqué sur l'ensemble du territoire national, surtout dans les régions du sud où certaines populations sont toujours restées hostiles à tout ce qui rappelle les périodes sombres de l'esclavage supposé avoir été organisé par des royaumes et chefferies arabes ou arabisés.

2.1.2. Justification de l'étude

Les thèmes de recherche en Sciences de l'Éducation sont multiples/variés et demandent tous une étude minutieuse et approfondie. De notre côté, nous avons choisi pour l'étude d'une thématique capitale, celle de l'évaluation du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire (PRODEB-II) et employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad. Ce choix repose sur trois (3) raisons majeures :

- En rapport avec notre Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) ainsi que notre spécialité, conception et évaluation des projets éducatifs que nous avons choisi de mener notre recherche dans le champ du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire par rapport à l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures sur financement de la Banque Islamique du Développement dans la ville de N'Djamena.
- La thématique de l'enseignement bilingue joue un rôle primordial en matière des compétences et du marché de l'emploi. Cette formation permet aux lauréats bilingues d'acquérir des nouvelles connaissances théoriques et pratiques en vue de renforcer leurs capacités et leurs chances d'insertion professionnelle.
- Cette étude est dictée par un réel souci et dévouement d'apporter une modeste contribution aux réflexions et aux efforts déjà déployés par d'autres chercheurs en vue d'aider le gouvernement tchadien à identifier certains obstacles qui obstruent au bon fonctionnement du système de l'enseignement bilingue au secondaire.

Dans le souci également de mettre à la disposition des institutions de l'État, des ONG, des associations caritatives et des personnes intéressées par la promotion du bilinguisme au Tchad, un document servant de cadre de réflexions, discussions et d'orientations pour les actions prospectives dans le domaine de l'enseignement bilingue. La thématique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes et étrangères se pose avec récurrence en Afrique. Le Tchad est confronté aux enjeux de l'apprentissage des langues, étant donné que celui doit satisfaire des exigences tant nationales qu'internationales, tant sociales qu'économiques et culturelles. Le fait d'apprendre, de vivre et de travailler dans une société et un environnement bilingue et multiculturel, exige de bonnes de compétences dans au moins une langue seconde ou étrangère ; ceci en vue de garantir la mobilité, d'assurer la communication et de permettre l'accès à l'information. La nécessité d'apprendre les langues étrangères tient compte des questions telles que : les objectifs, l'évaluation, la grille horaire, les méthodes, la

cohérence des apprentissages et la formation du corps enseignant. Au niveau européen et international, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et l'UNESCO mentionnent l'enseignement bilingue comme une approche pour améliorer à la fois l'enseignement des langues et les compétences langagières, pour développer une compétence plurilingue et l'accès à des savoirs et savoir-faire. En outre, l'exemple illustrant du Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères (GREL 2008, p.6), a mis des modèles sociaux de l'enseignement bilingue à des fins diverses à travers le monde :

- Transition : accueil en L1 (langue minoritaire ou à statut réduit), crescendo en L2 (langue majoritaire ou officielle) ;
- Maintien : maintenir et promouvoir le potentiel bilingue existant ;
- Revitalisation : récupérer une langue minoritaire régionale ou nationale menacée ; peut s'accompagner du développement d'une langue écrite ou d'une standardisation ;
- Enrichissement : stimuler pour tous la compétence dans une diversité de langues, dont des langues à statut social et/ou professionnel important.

Certains paramètres se situent clairement au niveau macro de la formation (fondement politique, choix de société), d'autres au niveau méso (politique institutionnelle, projet d'établissement) et d'autres encore au niveau micro (didactique, stratégies, gestion de la classe). Donc, il incombe à chaque strate d'analyser les besoins, de définir des tâches et de trouver des solutions en exploitant au mieux la marge de manœuvre. Le concept d'enseignement bilingue doit impérativement tenir compte des autres innovations pédagogiques, par exemple les échanges, les nouvelles technologies, les diverses approches de didactique intégrée, etc. On note trois axes méthodologiques majeurs pour le succès de l'enseignement bilingue :

- Approches mettant l'accent sur la participation des élèves (approches interactionnistes)
Favoriser des formats de participation active des élèves, sous la forme de discussions autour de documents et/ou de problèmes par exemple. Solliciter les compétences déjà disponibles dans la classe.
- Pédagogie du projet
Favoriser la mise sur pied de projets pédagogiques invitant les élèves à s'investir dans une démarche à moyen ou long terme, à mobiliser diverses compétences et matériaux pour atteindre un objectif concret.

- Interdisciplinarité

Inviter les enseignant-e-s et les élèves à solliciter plusieurs disciplines dans la construction de projets pédagogiques (exemples de thématiques : l'eau, la publicité, les couleurs), de manière à mettre les disciplines au service des savoirs et non l'inverse.

2.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME DE L'ETUDE

« *Formuler le problème, c'est exprimer en termes sans équivoque, dans un énoncé non interrogatif, la situation qui exige qu'une recherche soit menée pour que la lumière soit apportée aux brouillards des interrogations. C'est montrer à l'aide d'une argumentation que l'exploration empirique du problème est nécessaire, pertinente, et qu'elle peut contribuer à l'avancement des connaissances* » (N'da (2015, p.57). Depuis la conférence d'Addis-Abeba de 1961, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont choisi les langues d'enseignement/apprentissage à différents paliers éducatifs dans le but de résoudre les multiples difficultés scolaires. Les options opérées ont d'une manière ou d'une autre animé de façon permanente les contextes en évoquant les questions liées au bilinguisme (Al-Habo, 2004). Le bilinguisme français-arabe est un héritage de l'histoire coloniale du Tchad. Les données du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2009) révèlent que la majorité de la population parle couramment l'arabe dialectal à côté du français qui est restée longtemps la seule langue d'administration. L'officialisation de la langue arabe à côté du français est le fruit d'une longue lutte commencée au lendemain des indépendances. L'objectif recherché à travers le bilinguisme est le renforcement de l'unité et la recherche de la cohésion nationale. La volonté manifeste du gouvernement tchadien d'œuvrer pour une politique de promotion d'un bilinguisme efficace et effectif a été matérialisée par les textes et actes (liste non exhaustive) suivants :

- Le Décret n°071/PR/MEN/95 du 09 février 1995 dispose que : « *Tout Citoyen tchadien peut donc choisir d'éduquer ses enfants dans l'une des deux langues ou bien dans les deux langues* » ;
- Le Décret n°14/PR/PM/MEN/2003 du 16 janvier 2003 portant Organigramme du Ministère de l'Éducation Nationale, créant une Direction de l'Enseignement Bilingue ;
- La Loi Constitutionnelle n°08/PR/2005 du 15 juillet 2005, en son Article 9, rend formel le bilinguisme français-arabe.

- La Loi n°16/PR/2006 du 13 mars 2006, portant Orientation du Système Éducatif Tchadien, dispose en son article 5 que « *l'Enseignement et la formation sont dispensés dans les deux langues officielles que sont le Français et l'Arabe* » ;
- Le Décret n°414/PR/PM/MEN du 17 mai 2007, portant Organigramme du Ministère de l'Éducation Nationale rebaptise la Direction de l'Enseignement Bilingue en Direction de la Promotion du Bilinguisme ;
- Le Décret n°218/PR/PM/MEPEC/2011 du 02 Novembre 2011, portant Organigramme du Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Civique, confirme la Direction de la Promotion du Bilinguisme ;
- Le Décret n°838/PR/PM/MEN/2014 portant Organigramme du Ministère de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation du 05 septembre 2013 érige la Direction de la Promotion du Bilinguisme en Direction Générale de la Promotion du Bilinguisme ;
- La Constitution de 1996 en son article 9.
- Les recommandations du Forum National Inclusif de mars 2018.
- La Constitution de 2018 a reconduit les mêmes dispositions de celle de 1996.

Le cadre juridique ainsi présenté prouve à suffisance la ferme volonté des Hautes Autorités de la République du Tchad à faire de la promotion du bilinguisme un axe fort d'intégration et facteur de cohésion sociale au Tchad. Toutefois, entre les textes et la réalité, un décalage important est constaté et ce, pour plusieurs raisons :

- Insuffisance de stratégie cohérente et réaliste ;
- Déficit des ressources financières malgré les appuis des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) tels que la Banque Islamique de Développement (BID), le Programme d'Appui à l'Enseignement Bilingue (PAEB), le Fonds Saoudien et l'UNESCO.
- Manque des leviers académiques et administratifs pour booster le choix d'un bilinguisme volontaire.

Le Tchad fait partie des pays qui appartiennent aujourd'hui à la fois aux espaces arabophone et francophone. Tout en tenant compte du contexte multiculturel local, le système éducatif et pédagogique tchadien en l'occurrence, reste proche du modèle français et en est très influencé même après l'avènement de l'arabe comme deuxième langue officielle (Aminata, 2013). Ainsi, ajoute Trezeux (1995 p.12), l'enseignement bilingue est présent non seulement sur tous les continents, mais aussi dans les pays membres de la francophonie, et notamment en Afrique. Il y a lieu de souligner que le Tchad présente des clichés sociolinguistiques partagés entre l'histoire coloniale et la diversité ethnolinguistique, qui ont des impacts sur le

fonctionnement adéquat de son système éducatif. En effet, le bilinguisme officiel se situe dans un contexte multilingue marqué par la présence des langues maternelles et des langues véhiculaires. Toutefois, quel que soit le type d'école, le français et l'arabe littéraire restent encore enseignés comme langues premières au primaire, puis langues vivantes au secondaire alors qu'elles sont toutes les deux des langues étrangères (Centre Al-Mouna,1998).

La promotion du bilinguisme a suscité l'initiative du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire, chargé de former les enseignants praticiens bilingue afin de mieux implémenter la politique du bilinguisme dans l'enseignement/apprentissage au niveau secondaire. En 2015, le Gouvernement de la République du Tchad a obtenu un prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) pour le financement du Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au Premier Cycle du Secondaire (PRODEB-II). L'objectif du projet est d'apporter un appui à l'exécution du programme cadre sur le bilinguisme et plus particulièrement de contribuer au développement qualitatif et quantitatif de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire. Il intervient dans huit (8) provinces dont la ville de N'Djamena. Le projet ambitionne améliorer la qualité de l'enseignement bilingue en collaboration avec l'École normale supérieure de N'Djamena, la formation initiale de 260 professeurs de CEG, 50 conseillers pédagogiques et la formation continue de 30 cadres du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique(MENPC) en langue arabe et française. Toutefois, l'initiative du projet de l'enseignement bilingue au secondaire, nous amène à nous interroger sur la soutenabilité financière, un élément explicatif de faible employabilité des lauréats sortis de ce projet. Notre problème porte sur la non atteinte des objectifs du Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au premier cycle du secondaire phase II (PRODEB II) décrivant dans l'objectif de départ l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures sur financement de la Banque Islamique du Développement en République du Tchad. Malgré la formation reçue par les lauréats bilingues, leur insertion socio-professionnelle demeure une préoccupation majeure. Selon le Plan National du Développement Tchad 2016, la finalité de la formation au Tchad demeure un problème en raison de : les ressources sont limitées, l'inadéquation des programmes de formation-emploi et manque de volonté des parties prenantes.

Le taux de chômage pour une personne ayant le plus bas niveau d'instruction est de 1,0% alors qu'il atteint 4,0% pour ceux ayant le niveau secondaire, et 16,8% pour ceux ayant atteint le niveau supérieur. L'éducation représente un investissement durable à long terme pour la jeunesse du pays (+60% de la population) à la condition qu'elle soit adaptée aux compétences nécessaires pour demain et au marché de l'emploi. L'emploi comme composante

majeure de la demande sociale. En dépit de l'insuffisance des données statistiques fiables sur le marché de l'emploi au Tchad, des analyses révèlent un potentiel important en termes de ressources humaines. La population en âge de travailler est passée de 3,676 307 personnes en 2003 (l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel ECOSIT 2) à 5. 8 000 000 en 2012. Chaque année, de nombreux jeunes en âge de travailler arrivent sur le marché du travail. Pour en adéquation cette demande de travail aux besoins du marché, le Gouvernement et ses partenaires ont promu une formation professionnelle et d'apprentissage. Selon les résultats de l'ECOSIT 3, le taux de chômage est de 22% et touche généralement la classe d'âge de 15-30 ans, illustrant une forte proportion de jeunes dans une situation de vulnérabilité. Le taux de sous-emploi est estimé à 35% de la population active occupée. Les offres d'emploi enregistré par l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) en 2012, révèlent que 67,7% proviennent des entreprises du secteur pétrolier. Le sous-emploi reste élevé (54% chez les jeunes de 15-30 ans dont 82% d'hommes).

2.3. QUESTION DE RECHERCHE

La question de recherche est une interrogation autour du problème que soulève la recherche scientifique. Elle peut être une demande explicite concernant un sujet d'étude que l'on désire mener en vue d'étendre le champ de connaissances sur une thématique.

2.3.1. Question principale

La question principale de la présente étude est formulée de la façon suivante :

Pourquoi le Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au premier cycle du secondaire n'a pas conduit à l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad ?

2.3.2. Questions secondaires :

De cette question principale, découle les questions secondaires suivantes :

QS1 : Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire affectent-ils significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures ?

QS2 : Les ressources financières du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire sont-elles un impact sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures ?

QS3 : Les ressources matérielles du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire sont-elles un impact sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures ?

2.4. HYPOTHESE DE RECHERCHE

2.4.1. Hypothèse générale

Une hypothèse de façon générale est une réponse anticipée à une question. C'est une affirmation provisoirement suggérée comme l'explication d'un phénomène, à un problème. En d'autres termes, une hypothèse est une proposition énoncée de sorte qu'elle puisse être Vérifiée. Notre hypothèse générale est la suivante :

La gestion du projet de l'enseignement bilingue PRODEB-II influence significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad.

Dans notre travail, nous avons une hypothèse générale et trois hypothèses de recherche.

2.4.2. Hypothèses spécifiques

HS1 : Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire affectent significativement sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

HS2 : Les ressources financières pour l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire ont un impact sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

HS3 : Les ressources matérielles du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire influencent significativement sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

2.5. OBJECTIF DE RECHERCHE

Selon N'da, P (2015, p.37), l'objectif de recherche indique l'intention globale visée par la recherche. C'est un but à atteindre. Dans ce travail, nous avons un objectif général et trois objectifs spécifiques.

2.5.1. Objectif général

Notre étude étant axée sur l'évaluation du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire, l'objectif général vise à évaluer le niveau de l'influence de la gestion du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire (PRODEB-II) sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID).

2.5.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques précisent l'objectif général en insistant sur les points ou les aspects du problème étudié à observer et les opérations à mener par le chercheur pour atteindre l'objectif général formulé. Les objectifs envisagés dans cette recherche consistent à :

OS1 : Évaluer le niveau d'influence des processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

OS2 : Évaluer le niveau d'influence des ressources financières pour l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

OS3 : Évaluer le niveau d'influence des ressources matérielles du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

2.6. INTERET DE L'ETUDE

Une telle étude nous semble intéressante dans la mesure où elle questionne la gestion du PRODEB-II, un élément explicatif de faible employabilité des lauréats sortis du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire. Dans ce sens, elle présente un intérêt psychopédagogique et social.

Sur le plan psychopédagogique :

Cette étude peut amener des améliorations sur les méthodes d'enseignement bilingue. Elle permet de prendre conscience des effets néfastes qui nuisent à l'apprentissage et de faire naître une nouvelle volonté d'apprendre, tout en instaurant une meilleure pratique de l'enseignement bilingue au Tchad.

Sur le plan social :

L'éducation joue un rôle de premier plan dans le processus de développement d'un pays. Le résultat cette étude servira de base des données aux étudiants, chercheurs et permettra à la communauté nationale et internationale de mieux comprendre certains facteurs empêchant au bon fonctionnement du système de l'enseignement bilingue. Elle aidera à la communauté éducative à mieux s'équiper des outils nécessaires pour résoudre les problèmes courants du bilinguisme au Tchad.

Le Comité d'aide au développement(CAD), l'organe sous tutelle de l'organisation pour la Coopération et le développement économique(OCDE) a esquissé un ensemble des critères d'évaluation en 1991 et les a révisés en 2019 en faisant le point sur l'expérience accumulée et l'apprentissage au niveau paysage du développement et à l'Agenda 2030. Ces critères d'évaluation internationaux constituent une référence fondamentale pour l'évaluation des projets et programmes de développement et humanitaires. Ils comprennent la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, et la durabilité/viabilité. Étant donné que l'évaluation de critère d'impact s'inscrit dans une longue durée, nous n'allons pas l'utiliser dans cette étude.

Tableau 1 : Utilisation des critères internationaux pour l'évaluation des projets

Critères	Analyse	Indicateurs	Question de l'évaluation
Pertinence	La mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue.	-Conformité des besoins du groupe cible -Alignements des objectifs aux attentes des bénéficiaires -Adéquation du projet avec des problèmes à résoudre	Le projet apporte-t-il la plus-value ?
Cohérence	La mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution.	- Valeurs ajoutées du projet -Contexte politique -Principes et normes du projet	Dans quelle mesure l'intervention est-elle adaptée ?
Efficiences	La mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans le temps.	-Niveau des ressources engagées -Niveau d'efficacité atteint. Rentabilité	Dans quelle mesure les ressources sont-elles bien utilisées ?
Efficacité	La capacité du Projet à atteindre ses objectifs sans considération des moyens utilisés. Elle consiste à produire le maximum des résultats avec minimum d'efforts.	-Atteinte des objectifs -Pertinence des objectifs -Enracinement des objectifs	Le projet a-t-il atteint ses objectifs ?
Durabilité/ Viabilité	La mesure dans laquelle les avantages nets du projet sont susceptibles de se poursuivre.	-La poursuite des avantages du projet -Renforcement de capacité après la fin du projet -Le lien de conformité entre les effets du projet et leur maintien dans le temps	Les avantages dureront-ils ?

Source : OCDE, 2019

2.7. APERÇU DESCRIPTIF DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT BILINGUE AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

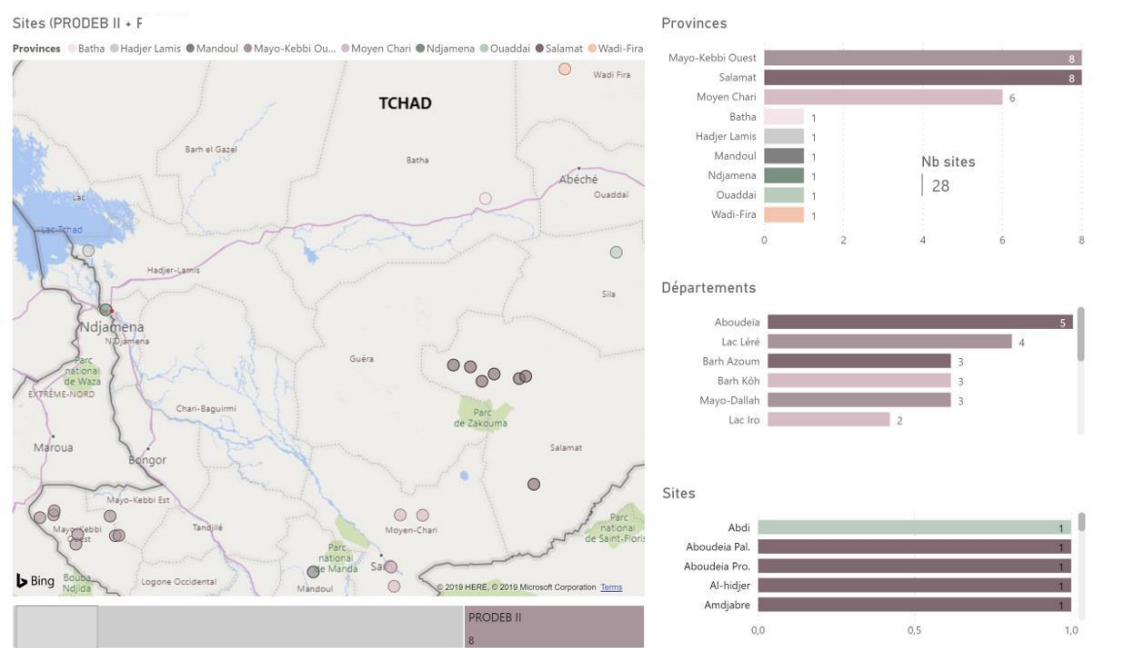
2.7.1. Présentation du projet PRODEB-II

Le Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au premier cycle du secondaire (PRODEB II) est conçu pour une durée (jan 2015 – sep 2019) avec un cofinancement du Gouvernement du Tchad et de la Banque Islamique de Développement, le projet a connu une prorogation d'un an. Pour juger de la suite à donner pour le reste de sa durée, le présent document d'évaluation à mi-parcours, comporte les éléments d'analyse et d'appréciation des résultats atteints pour la période d'exécution. Le PRODEB II contribue à l'amélioration de l'accès par :

- La construction et équipement de huit CEG Bilingue dans huit régions du Tchad ;
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement bilingue à travers la formation de 260 professeurs de CEG, 50 conseillers pédagogiques, formation continue de 30 cadres du MENPC en langue ;
- Le développement de curricula pour les quatre niveaux d'enseignement l'acquisition et la distribution 98420 des manuels scolaires, 1000 guides.

Pour soutenir le secteur de l'éducation, le Gouvernement de la République du Tchad et la BID ont convenu de financer plusieurs projets, parmi lesquels, PRODEB II.

Figure 3 : Présentation des sites du Projet PRODEB II



Source : Rapport du projet 2019

2.7.2. Objectif du projet

L'objectif du projet est d'apporter un appui à l'exécution du Programme Cadre sur la généralisation du Bilinguisme au Tchad et plus particulièrement de contribuer au développement qualitatif et quantitatif de l'Enseignement Bilingue au Premier Cycle du Secondaire.

Description et Composantes du Projet

Le projet s'articule autour des trois principales composantes suivantes :

Composante 1 : Amélioration de l'accès à l'Enseignement Moyen Bilingue

Cette composante comprend les deux sous composantes suivantes :

- Le Génie civil : construction des huit (08) collèges bilingues comprenant une clôture ; 12 salles de classes ; un bloc administratif ; des laboratoires (biologie, physique et chimie) ; un logement Directeur avec des chambres de passage, une cuisine et un réfectoire ; un forage plus Château d'eau de capacité 20 m³ ; une clôture en maçonnerie ; une source d'énergie (panneaux solaires) et un espace vert (à travers la plantation d'arbres).
- Mobiliers scolaires et de bureaux. Les salles et le bloc administratif seront équipés de mobiliers scolaires (tables biplaces, chaises élèves, tabourets pour laboratoires, bureaux et chaises de maîtres, bureaux, armoires et divers meubles pour le bloc administratif, tableau triptyque et tableau émaillé de blanc, panneau d'affichage en liège.

Composante 2 : Amélioration de la qualité de l'Enseignement Moyen Bilingue

Cette composante comprend :

- La formation initiale d'enseignants et de conseillers pédagogiques : Formation initiale de 260 enseignants des CEG bilingues à l'École Normale Supérieure (ENS) de N'Djamena et formation continue de 50 conseillers pédagogiques des CEG bilingues à l'ENS de N'Djamena.
- Le développement des curricula selon l'Approche Par Compétences (APC) pour les quatre niveaux de l'enseignement bilingue moyen secondaire en collaboration avec le Centre National des Curricula. Le développement des programmes d'enseignement comprend les activités suivantes : la conception de programmes d'études pour les 4 niveaux d'études ; la production de manuels pédagogiques et d'apprentissage et les guides de l'enseignant ; la phase d'expérimentation pour tester les programmes, les manuels scolaires et pédagogiques et guides de l'enseignant tout au long de l'année

- scolaire ; et la validation des programmes d'études, manuels scolaires et pédagogiques et guides.
- Édition et Impression des Programmes d'études, des manuels scolaires et pédagogiques et des guides de l'enseignant. Le projet financera l'édition et l'impression de 500 brochures de programmes, 1 000 guides de l'enseignant et 98 420 manuels scolaires et pédagogiques.
 - Acquisition d'équipements pour les huit laboratoires de sciences. Le projet fournira les équipements adéquats pour les 8 laboratoires de sciences : biologie, physique et chimie. Environ 150 articles pour la biologie et la physique - chimie laboratoires seront acquis pour chaque CEGB.
 - Acquisition d'ouvrages de référence en français, arabe et dictionnaires bilingues français-arabe / arabe - français. Afin d'améliorer les scores des élèves en arabe et en français, les huit CEGB seront dotés d'ouvrages de référence appropriés pour les enseignants et les étudiants. Ces ouvrages de référence sont : encyclopédies, dictionnaires en français, en arabe et en anglais. Romans en arabe et en français, les guides de l'enseignant, ouvrages en science, physique, chimie, philosophie, études islamiques. Fourniture d'autres matériels didactiques (instruments de mesure, la géométrie, les cartes et croquis). Le projet fournira d'autres matériels didactiques à savoir des instruments de mesure ; de géométrie, les cartes et les croquis pour chacun des CEGB à construire dans le cadre du projet.
 - Acquisition d'équipements de sport. Le projet financera des équipements sportifs (pour le football, le volley-ball. ...) pour les élèves afin de participer au maintien de leurs conditions physiques et de santé. Sur ce point, une vingtaine d'équipements sportifs sera distribué à chaque CEGB.

Composante 3 : Gestion et suivi du Programme et Appui Institutionnel

Les sous composantes de cette composante se résument comme suit :

- L'appui à l'Unité de Gestion du Projet (UGP). Les activités de l'appui à l'UGP sont : les missions de supervision et des services techniques sur terrain, les salaires et indemnités du PMU, le cout de fonctionnement du PMU, l'acquisition d'équipements pour le PMU, une visite de familiarisation pour 4 personnes, les dépenses relatives au Séminaire de lancement et à la revue à mi-parcours, les activités pour la visibilité du programme bilingue. Acquisition de 2 véhicules pour le suivi des travaux (financées entièrement sur le fonds de Contrepartie tchadienne), les Activités de Suivi et Évaluation, l'élaboration du

manuel de procédures, et la sensibilisation pour la promotion du bilinguisme auprès des communautés.

- Renforcement de capacité du staff du MEFA et du PMU. Cette sous composante comprend : l'organisation d'un voyage d'échanges dans un pays membre de la BID pour la promotion du bilinguisme (le Maroc ou le Niger par exemple) pour 5 cadres , la formation de 5 cadres de la DPE et de l'UGP en Gestion des projets au SETYM International au Maroc ou à Dakar , la formation continue en linguistique Français et Arabe d'une trentaine de cadres du MEFA.
- Plans architecturaux, supervision et contrôle des travaux.
- Audit et activités connexes (rapport d'achèvement,).

2.7.3. Localisation du projet

Le projet est localisé dans huit (08) provinces du pays :

1. Koumra dans le Mandoul ;
2. Guétalé dans le Mayo-kebbi ouest ;
3. Arada dans le Wadi Fira ;
4. Oumhadjer dans le Batha ;
5. Aboudeia dans le Salamat ;
6. Karal dans le Hadjar Lamis ;
7. Al-Imane de Farcha à N'Djaména ;
8. Abdi dans le Ouaddai.

2.7.4. Analyse du projet PRODEB-II

Composante 1 : Amélioration de l'accès à l'enseignement Moyen bilingue

- ***Le génie civil de huit (08) CEGB***

La construction de huit (08) collèges d'enseignement général bilingue dans huit localités retenues comprend 12 salles de classe, un bloc administration, un laboratoire de physique chimie et biologie, un logement directeur, une cuisine réfectoire des blocs de latrines (02 pour les élèves et 01 pour les enseignants), un château d'eau, une guérite, un mur de clôture de 460 ml et système d'énergie solaire. Huit entreprises ont été retenues suite l'appel d'offres lancé le 4 juillet 2016. Le dossier est transmis à la banque le 13 novembre 2016 et la non objection a été délivrée par la banque par fax HDE/EDU N°172 du 12 février 2017. Les contrats sont mis en circuits le 14 mars 2017 puis approuvés le 20 novembre 2017 pour un montant de 3 780 312 576 et les sites

sont remis aux entreprises le 20 décembre 2017 pour sept (07) entreprises. Pour la construction du CEGB d'Abdi attribué à l'entreprise STCIE ce dernier a connu un rejet suite aux instructions du Président de la République de n'approuver que des contrats sans fond de contrepartie par lettre N°08533/PR/SGPCAIEFB/2018 du 20 juillet 2018. Finalement ce contrat a été approuvé le 03/10/2018. Pour Les sept (07) entreprises les avances de démarrage ont été payées le 16 avril 2018. Pour l'Entreprise STCIE l'avance de démarrage a été le 1er Avril 2018. Les ordres de services de démarrage des travaux ont été notifiés aux huit (08) entreprises suivantes :

- Pour l'entreprise EGTPBER attributaire du lot 1, site d'Oumhadjer ;
- Pour l'entreprise SIBORO GROUP attributaire du lot 2, site de Guetalé ;
- Pour l'entreprise IBA attributaire du lot 3, site d'Aboudeia ;
- Pour l'entreprise WADI KOUNDI attributaire du lot 4, site de Karal ;
- Pour l'entreprise ESICO BTP attributaire du lot 5, site de Koumra ;
- Pour l'entreprise STCIE attributaire du lot 6, site d'Abdi ;
- Pour l'entreprise SODIS attributaire du lot 7, site d'Arada ;
- Pour l'entreprise CACI.SA attributaire du lot 8, site d'Alimane de Farcha.

Les travaux ont démarré d'une manière échelonnée d'une entreprise à une autre après validation des plans d'exécution et des documents contractuels (plannings d'exécution, matériels et liste de personnel affecté au chantier) par le Bureau d'études et de supervision.

Les travaux ont démarré sur tous les sites et le taux d'avancement pour chaque entreprise se présente comme suit :

- Sur le site d'Oumhadjer les travaux sont en cours d'exécution et le taux d'avancement est de 47.51% ;
- Sur le site de Guetalé les travaux sont exécutés à 100% pour un 21 mois consommé. La réception provisoire a eu le 26 octobre 2019 ;
- Sur le site d'Aboudeia les travaux sont en cours d'exécution et le taux d'avancement est de 63.85% ;
- Sur le site de Karal, les travaux sont en cours d'exécution et le taux d'avancement est de 69.42% ;
- Sur le site de Koumra les travaux sont en cours d'exécution et le taux d'avancement est de 60.02% ;
- Sur le site d'Abdi les travaux sont en cours d'exécution et le taux d'avancement est de 40.22% ;
- Sur le site d'Arada les travaux sont en cours d'exécution et le taux d'avancement est de 70.18% ;

- Sur le site d'Alimane de Farcha les travaux sont exécutés à 82.39%.

- ***Équipements de bureau et fourniture de mobiliers scolaires***

Les bâtiments salles de classe et bloc administratifs sont équipés en mobiliers scolaires et divers meubles. L'appel d'offres national est lancé le 06 mars 2017, l'ouverture des offres a eu lieu le 06 avril 2017 et la non objection de la BID sur le rapport d'évaluation envoyé le 16 mai 2017 a été obtenue le 04 novembre 2019. Le marché est attribué à l'Entreprise SAHARA TCHAD pour un montant de 187 067 200 FCFA et un délai de 03 mois.

Composante 2 : Amélioration de la qualité de l'enseignement Moyen bilingue

- ***La formation initiale des enseignants des CEG bilingues***

Par le Protocole d'accord signé entre l'École Normale Supérieure de N'Djamena (ENS-NDJ) et le PRODEB II, la formation initiale de 260 enseignants et de 50 conseillers pédagogiques des CEG bilingues est confiée à l'École Normale Supérieure (ENS) de Ndjamen. Le concours pour le recrutement organisé par le Ministère en charge de l'éducation en collaboration avec l'ENS-NDJ et l'Office Nationale des Examens et Concours du Supérieur (ONECS) a eu lieu le 29 novembre 2015. Ce concours a vu la participation de 7000 candidats toutes filières confondues dans 5 centres (N'Djamena, Abéché, Moundou, Pala et Sarh). 260 étudiants professeurs de CEG et 50 conseillers pédagogiques ont été retenus. Les cours ont commencé le 1er janvier 2016 et les bourses des étudiants ainsi que le paiement des vacances sont payées conformément au budget prévu financé à 100% par la BID. Les cours ont pris fin respectivement le 30 Aout 2018 pour les professeurs de CEG Bilingues et 30 Août 2017 pour les Conseillers pédagogiques.

L'arrêté n°370/PR/MENPC/SEENPC/DGM/DGAPR/1030/DRH/2019 du 28 Octobre 2019 portant affectation des conseillers pédagogiques de l'enseignement du moyen et secondaire bilingue a déployé lesdits conseillers pédagogiques dans les huit (8) zones du projet.

- ***Le développement des curricula selon l'approche par compétence***

Cette sous composante est confiée au Centre National de Curricula qui a la charge de la mise en œuvre (protocole d'accord entre le CNC et le PRODEB II du 03 Février 2016). Un curriculum basé sur l'APC est développé pour les quatre niveaux de l'enseignement bilingue moyen secondaire. Après la mise en place des membres des commissions spécialisées par les arrêtés n°032/PR/PM/MENFP/SEENCEFA/CNC/2016 du 12 Février 2016 et

n°231/PR/PM/MENPC/SEENPC/CNC/2016 du 16 Septembre 2016. Cette activité est réalisée en trois (03) phases :

- La phase élaboration des manuels pour les 4 niveaux du moyen s'est déroulée en trois étapes :
- A Darda du 22/02 au 17/03/2016, puis du 02 au 31 Août 2016 à Mailao pour élaborer les curricula bilingues pour 11 disciplines ;
- A Mailao, du 20/09 au 09 octobre 2016, un atelier de relecture et élaboration des guides pédagogiques bilingues ;
- Et enfin la formation des professeurs expérimentateurs sur l'utilisation du guide et curriculum du 25 au 28 octobre 2017 dans trois (3) centres Ndjamen, Moundou et Abéché (Réf : Arrêté n°398/PR/PM/MENPC/SNC/2017) du 18 Octobre 2017 ;
- La phase d'expérimentation pour tester les programmes, les manuels scolaires et pédagogiques ainsi que les guides de l'enseignant tout au long de l'année 2018 ;
- La phase de validation des programmes d'études, manuels scolaire et pédagogiques et guides : cette phase n'a pas été encore exécutée.

- ***Edition et impression des programmes d'études, des manuels scolaires et pédagogiques, guides de l'enseignant***

L'appel d'offres international est lancé le 13 mars 2017, l'ouverture des offres a eu lieu le 18 mai 2017 et la non objection de la BID sur le rapport d'évaluation envoyé le 13/09/2017 a été obtenue le 02 avril 2019. Le marché est attribué à l'Imprimerie AMA pour un montant de 709 579 516 FCFA et un délai de 03 mois.

- ***Acquisition des équipements pour les huit (08) laboratoires de sciences***

L'appel d'offres International est lancé le 1er mars 2017, les offres sont ouvertes le 18 mai 2017 et le non objection de la BID sur le rapport d'évaluation envoyé le 13/09/2017, a été obtenu le 02 avril 2019 pour un délai de 04 mois. Le marché est attribué à l'entreprise ETOILES pour un montant de 340 664 000 FCFA et un délai de livraison de 04 mois.

- ***Acquisition des ouvrages de références en français, arabe et dictionnaires bilingues français-arabe/arabe –français***

L'appel d'offres International est lancé le 1^{er} mars 2017, les offres sont ouvertes le 18 mai 2017 et le non objection de la BID sur le rapport d'évaluation envoyé le 13/09/2017, a été obtenu le 02 avril 2019 pour un délai de 04 mois. Le marché est attribué à l'entreprise STAR

INGENERIE pour un montant de 230 261 500 FCFA et un délai de livraison de 03 mois. Le contrat est dans le circuit de visas et d'approbation.

- ***Acquisition d'équipements de sport***

L'appel d'offres national est lancé le 06 mars 2017, les offres sont ouvertes le 06 avril 2017 et le non objection de la BID sur le rapport d'évaluation envoyé le 16/05/2017, a été obtenu le 04 novembre 2019 pour un délai de 04 mois. Le marché est attribué à l'entreprise ETOILES pour un montant de 120 068 000 FCFA et un délai de livraison de 03 mois.

- L'accélération des travaux des huit (08) collèges d'enseignement général bilingues par les entreprises en charge ;
- Approuver les contrats mis dans le circuit avant fin décembre 2019
- Valider à temps les curricula élaborés.

Composante 3 : Gestion et suivi du programme et appui institutionnel :

- ***L'appui à l'unité de Gestion***

Les activités de l'appui à l'unité de gestion sont :

- Une visite de familiarisation pour 4 personnes : cette activité a été réalisée du 13 au 23 juin 2016. Il s'agit d'une visite au siège de la BID à Djeddah en Arabie Saoudite ;
- Les dépenses relatives au séminaire de lancement et à la revue à mi-parcours : l'atelier de lancement de projet s'est déroulé du 16 et 17 novembre 2015 au CEFOD. Il a vu la participation de 110 personnes et la revue à mi-parcours du projet s'est déroulée du 18 au 21 novembre 2019 à Radisson Blu Hotel de N'Djamena ;
- Acquisition de 02 véhicules pour le suivi des travaux : cette activité est financée à 100% par la contrepartie de l'Etat.
- L'élaboration du manuel de procédures : le manuel de procédure est élaboré et disponible
- La sensibilisation pour la promotion du bilinguisme auprès de communautés : cette activité est réalisée par la FENAPET du 08 au 28 Mars 2017 dans les huit (8) régions du projet.

- ***Le Renforcement de capacité des staffs du MEFA et du PMU***

Cette sous composante comprend les activités ci-après :

- L'organisation d'un voyage d'échange dans un pays membre de la BID pour la promotion du bilinguisme au Maroc pour cinq (05) cadres ;

- La formation de cadres de la DPE et de l'UGP en gestion des projets au SETYM International au Maroc ;
- La formation continue en Langues (Français et Arabe) de 30 cadres du MEFA s'est déroulée du 20 Mai au 20 Août 2019.

- ***Étude et supervision des travaux***

Suite à l'avis à manifestation d'intérêt publié dans les journaux en octobre 2014, plusieurs cabinets ont manifesté leurs intérêts, à l'issue des différentes consultations le groupement SAAI-BEAU ARCHI est déclaré attributaire du marché pour l'étude et la supervision par avis de non objection 1424 HDE/EDU du 03 septembre 2015 suite à l'envoi de rapport technique le 16/01/2015 et le rapport financier le 24/08/2015. Le contrat est mis dans le circuit de visas et d'approbation le 08/10/2015 puis approuvé le 18/11/2015 pour un montant de 279 400 000 FCFA. Après la remise des sites aux entreprises attributaires de marché qui a eu lieu du 20 au 30 décembre 2017, la supervision des travaux a commencé par la notification de l'ordre de service n°011/MENPC/SEENPC/DG/DGAPR/DPCPE/PRODEBII/2018 en date du 02/02/2018.

- ***Audit et activités connexes***

Suite à l'avis à manifestation publié dans les journaux locaux, plusieurs cabinets ont manifesté leurs intérêts, à l'issue des différentes consultations le Cabinet Consulting Africa est déclaré attributaire de marché pour l'audit des comptes des cinq exercices par avis de non objection 1423 HDE/EDU du 03/09/2015 suite à l'envoi de rapport technique le 16/01/2015 et le rapport financier le 24/08/2015. Le contrat est mis dans le circuit de visas et d'approbation le 08/10/2015 puis approuvé le 18/11/2015 pour un montant de 30 480 000 FCFA. L'audit des comptes des exercices 2015, 2016, 2017, 2018 ont été réalisés, validés et transmis à la BID.

2.7.5. Analyse de la matrice SWOT du projet PRODEB-II

La matrice SWOT (Strengths –Weaknesses- Opportunities- Threats) est un outil structuré de réflexion et d'évaluation utilisé pour identifier des facteurs internes : les forces et faiblesses, ainsi que des facteurs externes : opportunités et menaces. L'objectif d'une analyse SWOT consiste à évaluer si le projet détient les capacités stratégiques nécessaires pour répondre aux évolutions de son environnement. Ainsi, il est utilisé afin de déterminer les opportunités qui s'offrent au projet et surtout les menaces auxquelles il est exposé par exemple étoffer ou enrichir une offre, améliorer un service, réaliser des investissements, développer son implantation,

fusionner ou s'associer ou évaluer sa compétitive. In fine, une fois le SWOT réalisé vous serez en mesure d'identifier les actions à mener ou les choix de développement pour maintenir la performance de votre projet, cerner les problèmes que vous devez résoudre rapidement, mettre en évidence les opportunités ou déterminer les projets prioritaires.

1- Les facteurs internes

Cette partie d'analyse s'intéresse à deux types de facteurs internes, à savoir les forces et les faiblesses :

- **Les forces** : sont les capacités dont disposez, et les attributs de l'organisation, qui favorisent la réussite de votre projet. Par exemple, on peut citer : les ressources, des coûts fixes faibles, un produit novateur et/ou encore le mode de fonctionnement interne.
- **Les faiblesses** : ils s'agit des facteurs internes qui vous freinent et vous limitent, sur lesquels vous pourriez travailler pour les améliorer, et les transformer en forces potentielles. On peut citer par exemple : le manque de compétence, la dépendance de prestataires et/ou encore des coûts non maîtrisés.

2- Les facteurs externes

Les facteurs externes se composent des opportunités et des menaces.

- **Les opportunités** : ce sont des changements externes à votre projet, ou à votre entreprise, dont vous pourriez tirer profit, comme des : assouplissement de réglementation, changements sociaux ou l'apparition de nouveaux produits sur le marché.
- **Les menaces** : il s'agit de tous les facteurs externes qui pourraient avoir un impact négatif sur votre projet. On peut citer par exemple : les fluctuations du taux de change, les innovations technologiques et les contraintes de réglementations gouvernementales.

Tableau 2 : Les critères d'analyse de la matrice SWOT

	Forces	Faiblesses
Les facteurs Internes	<ul style="list-style-type: none"> -Une main d'œuvre de qualité -Renforcement des capacités par la formation bilingue -Une main d'œuvre suffisante pour implémenter la politique de l'enseignement au premier cycle du secondaire - Financement public. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les activités programmées ont été réalisées pour le PRODEB 58,22% -L'absence totale de recrutement des enseignants bilingues formés ; -Le retard dans l'exécution des travaux des huit (08) collèges ; -Le retard dans la validation des curricula ; -Les résultats obtenus par le projet PRODEB-II sont satisfaisants du fait que le volet formation et développement des curricula sont achevés une partie de génie civil (1 CEG réceptionné et 3 ont atteint le niveau de finition) il reste les équipements dont les différents marchés sont dans le circuit d'approbation ;
	Opportunités	Menaces
Les facteurs Externes	<ul style="list-style-type: none"> -Partenariats - Aides -Budget programme 	<ul style="list-style-type: none"> -Détournement des biens -Mauvaise gestion -Démotivation et découragement des jeunes -Désintéressement à la formation bilingue

DEUXIÈME PARTIE :
CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET
OPÉRATOIRE

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Dans le but de tester l'hypothèse de la gestion du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire (PRODEB-II) qui affecte l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures, nous consacrons un chapitre sur la méthodologie, nous servant précisément à la préparation et l'organisation de l'enquête sur le terrain. Ce chapitre de méthodologie nous permet de décrire les démarches adaptées pour atteindre les résultats. Cette phase méthodologique concerne tout le plan de travail qui dictera les activités à mener pour faire aboutir la recherche. La méthodologie étant définie comme l'ensemble des procédés et des techniques mis en place pour répondre à une question de recherche, tester les hypothèses et rendre compte des résultats. Il s'agit dans ce chapitre de présenter le type de l'étude, le site de l'étude, la population de l'étude, la méthodologie de l'échantillonnage, les instruments de collecte des données et la méthode d'analyse des données.

3.1. TYPE DE RECHERCHE

Le type de recherche est l'ensemble des méthodes appliquées pour connaître un problème en profondeur et générer de nouvelles connaissances dans le domaine dans lequel elles sont appliquées. Il s'agit d'une démarche essentielle pour l'avancement de la science, car elle permet d'élaborer des objectifs clairs, de tester ou d'exclure des hypothèses en utilisant des paramètres fiables et soutenus dans le temps. Une recherche repose toujours sur un postulat selon lequel « tout effet ou observation à une cause ». Ce postulat amène à un questionnement de départ à partir duquel on identifiera les facteurs importants, formuler des hypothèses, collecter des informations pertinentes, tester les hypothèses, reconsidérer la théorie et éventuellement poser des nouvelles questions. De ce fait, cette recherche est de type mixte, donc quantitatif et qualitatif. La recherche par la méthode mixte est le type de recherche dans lequel le chercheur combine les éléments des approches de recherche quantitative et qualitative (par exemple l'utilisation du point de vue qualitatifs et quantitatifs, la collecte des données, l'analyse de contenu) avec objectif général d'assurer l'ampleur et la profondeur de la compréhension et de la collaboration. Ainsi, le choix de cette méthode dans cette recherche se justifie par la nécessité de comprendre mieux comment les effets du projet de l'enseignement bilingue influence significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad.

3.2. PRESENTATION DU SITE DE L'ETUDE : ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE DE N'DJAMENA (ENS-NDJ)

Selon Fonkeng, Chaffi et Bomba (2014, p.83), le site de l'étude est le « *lieu géographique et socioculturel où est installée la population auprès de qui l'étude va avoir lieu* ». Notre site d'étude est l'École Normale Supérieure de N'Djamena. Créée par Ordonnance N° 006/PR/2011 du 16 février 2011, l'École Normale Supérieure (ENS) de N'Djamena est un établissement public d'enseignement et de formation professionnelle à caractère administratif, scientifique et technique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, l'École Normale Supérieure de N'Djamena est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par un Directeur Général nommé par Décret pris en Conseil des Ministres. L'École Normale Supérieure de N'Djamena a pour mission d'assurer la formation initiale et continue des enseignants et cadres (encadreurs et superviseurs pédagogiques) des enseignements élémentaires, moyens et secondaires général, des formateurs de l'enseignement normal ainsi que la recherche appliquée à l'éducation. Elle est située dans le 3^{ème} arrondissement de la Capitale et limitée au Nord par le marché Dombolo, au Sud par l'Institut National de la Jeunesse et de Sport (INJES), à l'Est par le terrain attribué à l'ambassade de la RCA et à l'Ouest par la Faculté des Sciences Juridique et Politique de l'Université de N'Djamena.

L'École Normale Supérieure de N'Djamena prépare aux diplômes suivants :

- Professorat des enseignements moyen et secondaire ;
- Professorat des Écoles Normales d'Instituteurs ;
- Conseiller Pédagogique des Enseignements Moyen et Secondaire ;
- Conseiller en Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle ;
- Conseillers d'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;
- Inspectorat d'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;
- Inspectorat des enseignements primaire, moyen et secondaire ;
- Master en didactique des disciplines.

L'École Normale Supérieure de N'Djamena comprend les départements suivants : Sciences de l'Éducation, Arabe, Français, Anglais, Physique, Chimie, Mathématique-informatique, Sciences de la Vie et de la Terre, Géographie, Histoire, Philosophie, Encadrement et Supervision pédagogique, Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle, Alphabétisation et Éducation non Formelle, Recherche Appliquée en Éducation, Stage et Formation Continue.

3.3. POPULATION DE L'ETUDE

Toute recherche scientifique à l'instar de la nôtre s'intéresse à une population. Étant donné qu'elle constitue un groupe de personnes concerné par les objectifs de l'étude et que les résultats seront mis à la disposition de celle-ci en vue de trouver des solutions à un problème auquel elle est confrontée. Selon Fokeng, Chaffi et Bomba (2014, p.84), la population de l'étude est comme la « collection (ou l'ensemble) sociologique de personnes auprès de qui l'étude aura lieu. Eu égard à ses objectifs et à ses hypothèses peut et doit avoir lieu ». Elle est constituée d'un ensemble global qui est la population cible et des sous-ensembles spécifiques qui sont : la population accessible et l'échantillon.

La population d'étude est l'univers d'individus surtout dans le cadre géographique sur lequel nous menons l'étude. La population d'étude se définit « comme ensemble fini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations » (Tsafack. 2007, p.7) Dans le cadre de notre étude, nous avons pris la population d'étude comme les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur des universités du tchadiennes. Nous allons répartir la population de l'étude en deux catégories : population cible et accessible.

3.3.1. Population cible

La population cible renvoie à la population souche ou parente qui englobe l'ensemble des individus répondant aux critères globaux de l'étude. Notre population cible est constituée de l'ensemble des étudiants de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), les enseignants, les administrateurs et les managers de projets.

3.3.2. Population accessible

C'est une partie de la population cible qu'on peut atteindre sans difficulté manifeste. C'est une partie de la population cible qu'on peut facilement approcher ou atteindre réellement pendant les investigations. Notre population accessible est constituée de l'ensemble des étudiants de l'Ecole de Normale Supérieure de N'Djamena (ENS-NDJ) sur financement de la Banque Islamique de Développement dans le cadre de mise œuvre du projet PRODEB-II.

3.4. TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON

3.4.1. Technique d'échantillonnage

L'échantillonnage est le prélèvement d'échantillon selon une procédure spécifiée. L'échantillonnage désigne en statistique des méthodes de sélection d'un échantillon à l'intérieur d'une population. La technique d'échantillonnage est : « un procédé qui consiste à sélectionner

au sein de la population cible les répondants dont les réponses pourront être généralisées auprès de l'ensemble. » (Fonkeng et al. 2014). Nous avons plusieurs types d'échantillonnage qui sont : échantillonnage probabiliste, échantillonnage aléatoire simple, échantillonnage par quotas, échantillonnage aléatoire stratifié, échantillonnage par grappe, échantillonnage systématique, échantillonnage non probabiliste, échantillonnage de commodité etc.). La technique d'échantillonnage qui sied à notre étude est l'échantillonnage non probabiliste par quota. Ce choix se justifie par : dans l'échantillonnage par quota, on dégage un certain nombre de caractéristiques propres à une population. L'échantillon se construit en veillant à y retrouver ces caractéristiques. En termes clairs, on détermine des strates (ou sous-groupes) en fonction de certaines caractéristiques pour être représentées dans l'échantillon, dans les mêmes proportions qu'elles apparaissent dans la population. La technique par quota est dite non probabiliste parce qu'à l'intérieur de chaque strate, de chaque sous-groupe, les individus ne sont pas choisis de façon aléatoire ; l'enquêteur choisit qui il veut pour remplir ses quotas.

3.4.2. Échantillon

L'échantillon est défini comme le fragment ou la petite quantité de la population parente auprès de qui l'étude est susceptible d'être menée. L'échantillon est aussi l'ensemble des individus d'une population étudiée de manière à ce qu'il soit représentatif de la population mère pour l'objet d'étude (Filion 2005). Un échantillon doit par conséquent posséder toute caractéristique de la population d'enquête d'où il est tiré afin de la généralisation des conclusions à l'ensemble des groupes. Il est en effet impossible d'intégrer toute une population pour des raisons de temps et des coûts. C'est ce qui conduit le chercheur à échantillonner un petit groupe pour ensuite extrapoler les résultats qu'il établit à la population. À partir de la technique d'échantillonnage utilisée, nous avons constitué un échantillon de 110 individus qui ont pris part à l'enquête.

3.5. TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES

3.5.1. Techniques de collecte des données

Les techniques ou les instruments sont des procédés opératoires définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problème et de phénomène en cause. C'est un moyen pour atteindre un but ; il se situe au niveau des faits et des étapes pratiques. Chaque instrument a ses particularités et ses limites. Choisir un instrument signifie souvent sélectionner à l'avance le type de matériaux qu'on recueillera (N'Da

2015, p.124). Il faut noter aussi que la façon d'utiliser un instrument, une technique peut influencer sur les résultats, surtout dans le cas du questionnaire : la façon de libeller les questions est d'importance. Le chercheur doit rester parfaitement conscient de la problématique qu'il engage dans ses questions, s'il veut comprendre celle que des sujets engagent dans leurs réponses.

On retiendra enfin que les techniques de recherches sont classées en fonction de la nature des données qu'elles recueillent. Les techniques dites quantitatives (questionnaire, sondage, échelle d'attitude, analyse de contenu quantitative...) fournissent des données descriptives ou explicatives. Les techniques dites qualitatives (observation, entretien, étude documentaire, analyse de contenu qualitative...) recueillent des données non chiffrées, qualitatives, qu'il faut traiter pour dégager et organiser les éléments de signification. Il est nécessaire de justifier son choix d'instrument de collecte des données ainsi que leurs modalités d'application, afin de savoir comment procéder avant même d'entreprendre la recherche. Dans tous les cas, il est utile de savoir, dès le départ, comment procéder aussi bien au plan de la collecte de l'information que du traitement des données. Celui-ci constitue en effet une étape décisive du travail de recherche, car c'est sur lui que repose ultimement la vérification de l'hypothèse. L'idée centrale est qu'il convient de concevoir ou de retenir un instrument capable de produire toutes les informations adéquates nécessaires afin de tester les hypothèses.

Sondage (volet quantitatif de l'étude)

Sonder, c'est prélever un échantillon à des fins d'analyse. Technique de rapports individuels, le sondage est une enquête d'envergure réalisée auprès de plusieurs centaines de personnes afin de recueillir de la façon systématique un ensemble d'informations pertinentes concernant un objet d'étude. Le sondage habituellement réalisé à partir d'un ensemble de questions posées à une partie prédéterminée de la population (échantillon techniquement sélectionné) par le biais de rencontres personnelles, d'envois postaux ou parfois d'appels téléphoniques. Les réponses sont attendues sur un point précis et peuvent être mises rapidement en forme. Le résultat d'un sondage se traduit par des chiffres, par une série de pourcentages. En cela, le sondage est un instrument de mesure. Les données chiffrées descriptives permettent d'avoir une vision instantanée de la perception d'un groupe à un moment précis. Au-delà de la description, le sondage de type analytique permet de déterminer s'il existe des liens de concomitance ou des relations entre les opinions, les valeurs, les croyances, les attitudes, les comportements affichés par les individus sondés.

Entretien semi-directif (volet qualitatif de l'étude)

L'entretien est une situation d'échange conversationnelle entre deux personnes afin de recueillir des informations dans un cadre spécifié. Selon Mayer *et al.* (2000), les entretiens semi-directifs ont pris la forme d'une entrevue centrée, où les thèmes étaient abordés à partir d'une question assez générale un degré de liberté important aux participants. Il s'agit de tête-à-tête oral, un contact direct, entre deux personnes ou une personne (ou plusieurs) et un groupe de personnes dont l'une transmet à l'autre des informations recherchées sur un phénomène précis. C'est un échange au cours duquel l'interlocuteur exprime ses perceptions, ses interprétations, ses expériences, tandis que le chercheur, par ses questions ouvertes et ses réactions, facilite cette expression, évite que celle-ci s'éloigne des objectifs de la recherche. On parle d'entretien, d'interview ou d'entrevue (au Québec). Les techniques d'entretien mettent en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Ces processus fournissent au chercheur des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés. Ce type de recherche est bénéfique pour notre étude puisqu'il a laissé une grande place aux répondantes de deux échantillons afin qu'elles puissent exprimer leur point de vue, leur vécu avec tout en nous permettant d'encadrer la discussion et l'orienter autour des thèmes de notre de recherche.

C'est certainement l'entretien le plus utilisé en recherche sociale. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est pas entièrement libre, ni entièrement dirigé par un grand nombre de questions précises structurées. Habituellement, le chercheur dispose d'un guide d'entretien (questions-guides), relativement ouvert qui permet de recueillir les informations nécessaires. Mais il ne posera pas forcément toutes les questions dans la formulation et l'ordre prévus. Autant que faire se peut, il sera souple avec l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement dans les termes et l'ordre qui lui conviennent. Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois que le sujet s'en écarte, il ajoutera quelques questions de clarifications au moment le plus approprié et de la manière la plus naturelle que possible.

L'interviewer aborde l'entretien semi-directif avec un guide qui dresse la liste des sujets que l'interviewé doit aborder. Lorsque ce dernier n'évoque pas spontanément un thème figurant dans le guide d'entretien, l'interviewer l'invite à en parler. A l'intérieur de chaque thème, l'interviewé s'exprime librement. Cette méthode convient pour effectuer des études d'exploration finalisée ou d'approfondissement (Ghiglione et Matalon, 1998). Dans ce type de travail, le chargé d'études prend appui sur des travaux antérieurs portant sur des sujets voisins, mais les finalités de sa recherche et la population à laquelle il s'intéresse sont particulières. Il doit collecter de nouvelles informations en étant suffisamment ouvert pour pouvoir repérer les

facettes méconnues du phénomène qu'il étudie. Les connaissances acquises et les objectifs définis par le commanditaire de l'étude lui permettent d'élaborer une problématique et de recenser les différents thèmes que les interviewés devront aborder. Cela introduit une certaine dose de directivité, mais en laissant aux interviewés une grande liberté de parole à l'intérieur de chaque thème, le chargé d'études conserve la possibilité de faire des découvertes. L'entretien semi-directif est donc, une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Il s'agit d'un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage, de reconnaissance de l'expertise du profane et du chercheur. Ainsi le chercheur doit adopter une démarche et éthique (Hopf, 2004). Notre objectif est de recueillir des réponses en lien direct avec nos hypothèses.

3.5.2. Instrument de collecte des données

Questionnaire (volet quantitatif de l'étude)

Le questionnaire est une série des questions méthodiquement élaborées par le chercheur en fonction des variables, des critères, ou des hypothèses de son étude pour mener l'enquête et par elle seront tirées des conclusions relatives aux résultats des analyses opérées sur les réponses des répondants. Le questionnaire est préparé par le chercheur pour obtenir les informations sur un sujet d'étude Fokeng et al (2014, p.138). Généralement le chercheur utilise le questionnaire lorsqu'il a un grand nombre des répondants et qu'il veut avoir les aspirations de chaque répondant dans une case pour maximiser les résultats. L'utilisation de cet instrument de collecte des données nous permet de comprendre au mieux les effets du projet dans l'amélioration des indicateurs sur la qualité des apprentissages des élèves en étant non seulement physiquement devant les répondants mais partant de nos échanges et analyses d'informations de souche pour vérifier les objectifs que s'est fixés cette étude. Le questionnaire de cette étude se construit de la manière suivante : le préambule, l'identification des répondants et la partie principale.

Nous avons commencé notre questionnaire par une introduction. La partie introductive permet au répondant d'avoir des informations quant à la participation à la recherche. Elle présente le chercheur, l'objectif de la recherche, l'assurance de l'anonymat et la confidentialité et les instructions liées au mode remplissage du questionnaire. De plus nous avons divisé le questionnaire en cinq parties (partie 1, partie 2, partie 3, partie 4 et partie 5) consacrées aux questions relatives à nos différentes variables. Chaque partie comporte les items relatifs aux différentes variables définies.

- La partie 1 présente en 7 items les questions relatives à l'identification du répondant.
- La partie 2 présente les questions relatives aux processus pédagogiques en 4 items.
- La partie 3 présente les questions relatives aux ressources financières et est constituée de 04 items.
- La partie 4 présente les questions relatives aux ressources matérielles et comporte 06 items.
- La partie 5 présente les questions relatives à l'employabilité des diplômés des École Normale Supérieure et comporte 06 items.

- **Validation externe**

La pré-enquête qui précède l'enquête proprement dite est utilisée dans la validation externe de l'instrument de mesure. Cette étape consiste à s'assurer que l'outil d'investigation est approprié et peut être validé. Ceci dans le but de reformuler ses items en éliminant tout malentendu et incongruité de manière à atteindre ses objectifs et valider le questionnaire en le soumettant à un nombre restreint de répondants de la population cible, avant de l'utiliser pour la collecte des données. Ainsi, pour juger de la fiabilité et de la pertinence de notre questionnaire et guide d'entretien nous avons fait un pré-test auprès de dix étudiants et deux personnels de l'équipe du Projet PRODEB-II volontaires. L'objectif de celle-ci étant de détecter tout problème potentiel découlant du questionnaire tout en l'évaluant et en ajustant les questions qui prêtent la confusion, à supprimer celles qui sont totalement incompréhensibles et de pouvoir ajouter si nécessaire.

- **Pré-test**

On appelle pré-test ou enquête pilote, une enquête que le chercheur effectue sur un petit groupe de personne issue de la même population enquêtée ou ayant des caractéristiques similaires. Cette enquête qui se déroule dans les mêmes conditions que celle prévue pour l'enquête permettant de vérifier l'acceptabilité du contenu de l'outil de collecte de données à travers le niveau de compréhension des questions, la durée de la passation et l'impression des personnes testées (Binea, 2015). L'objectif est de vérifier également la faisabilité de l'enquête, la pertinence et la validité des questionnaires si des problèmes sont identifiés à ce stade, des ajustements sont possibles car ce qui est oublié ou mal formulé est facilement rattrapable. Ainsi, pour valider notre questionnaire, nous l'avons administré sur un petit groupe de répondant. Le questionnaire a été testé auprès d'un échantillon de 15 personnes. Nous avons utilisé le test d'Alpha de Cronbach pour vérifier la fiabilité de notre instrument et l'analyse à porter sur quatre échelles de mesure notamment les processus pédagogiques (4 items), les ressources financières (4 items), les ressources matérielles (6 items) et l'employabilité (6 items).

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,82	20

Source : Données de terrain 2023

- ***Administration du questionnaire***

Nous avons effectivement administré les questionnaires après avoir eu l'aval des répondants faisant suite favorable à notre demande d'autorisation de recherche auprès de notre population accessible. Le 10 avril 2023, nous nous sommes rendus à l'École Normale Supérieure de N'Djamena plus précisément à la Direction des Études de l'École Normale Supérieure pour déposer mon autorisation de recherche. Nous sommes reçus par le planton à l'entrée qui nous a accueillis et a signalé notre présence au Secrétariat de la Direction des Études de l'École Normale Supérieure. Quatre jours après, c'est-à-dire le 14 avril 2023, nous avons reçu un appel de la part de Madame la Directrice des Études répondant favorablement à notre demande de recherche. Le 17 avril 2023, nous nous sommes rendus à l'École Normale Supérieure de N'Djamena sis au quartier Ardep-Djournal non loin du Marché Dombolo dans le 3^{ème} arrondissement. Nous avons rencontré 10 anciens étudiants de l'École Normale Supérieure de la promotion 2015-2018 sur financement de la BID et en suite nous avons distribué 10 questionnaires à chacun comme le nombre estimatif de notre échantillon d'étude et chacun de ses quartiers respectifs retraits distribuer à son tour aux camarades de BID résidant les mêmes secteurs ou quartiers de la commune de N'Djamena. Cela nous a permis d'administrer nos questionnaires pour avoir des informations fiables. Ainsi, 110 questionnaires soit un pourcentage de 100% ont été administrés. 105 questionnaires ont été retournés soit 95,45% et 5 questionnaires n'ont pas été retournés, soit 4,54%. Après dépouillement et vérification de chaque questionnaire, nous avons dû éliminer 5 questionnaires qui ont été mal remplis, soit 05%. Nous avons travaillé avec 100 questionnaires valides, soit un pourcentage de 95%.

Guide d'entretien (volet qualitatif de l'étude)

- ***Guide d'entretien***

L'entretien est destiné à recueillir des données qualitatives. Les informations ainsi récoltées reflètent le positionnement mental du questionné. L'intérêt du guide d'entretien est d'associer une probité à la pertinence des réponses du questionnaire tout en testant les éventuels mécanismes de défense du questionné. L'entretien doit permettre au chercheur de confirmer ou d'infirmer les conclusions qu'il avait tiré du dépouillement des questionnaires. En ce qui concerne les entretiens à la fin du questionnaire, nous avons pris rendez-vous, avec chaque membre des participants différemment.

- ***Déroulement de l'entretien***

L'entretien s'est déroulé à la Direction des Projets d'Éducation (DPE) au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC).

Nous avons d'abord commencé par des démarches administratives auprès des différents services au ministère pour avoir l'autorisation de travailler dans leur institution. Après avoir obtenu leur accord, nous avons abordé chacun de nos informateurs pour lui exprimer notre désir de travailler avec lui. Après cela, nous leur avons demandé leur disponibilité et ensemble, nous avons convenu de la date et du lieu pour passer l'entretien. Étant donné que nous étions passés sur le terrain au moment en plein milieu d'année. C'est le travail de préparation que nous avons fait avant de procéder à l'entretien proprement dit.

Dans leur ensemble, les entretiens se sont déroulés dans les bureaux. Les entretiens ont duré entre trente (45) minutes et une (01) heures.

Les entretiens se sont déroulés du 13 au 15 avril 2023.

3.6. METHODES D'ANALYSE DES DONNEES

Une fois les informations recueillies, il est nécessaire de les traiter, donc de les organiser, de les analyser. Le travail d'analyse demande beaucoup d'attention et de rigueur ; ce n'est qu'à ce prix que les interprétations pourront être valides. Il faut savoir d'avance, en fonction des méthodes et techniques utilisées, si on fera une analyse qualitative des données ou une analyse quantitative, ou si on fera l'une et l'autre. Ainsi, une recherche concrète peut procéder par une approche méthodologique mixte en combinant divers instruments de collecte et disposer de données quantitatives et de données qualitatives à analyser.

3.6.1. Méthode d'analyse des données quantitatives

La statistique a pour but de faire résumer les données et tester les hypothèses. Elle permet au chercheur de représenter les propriétés d'un ensemble des données. Il s'agit davantage de faciliter la visualisation des données, de relever leur structure sous-jacente et d'extraire certaines variables importantes (Fokeng et al.2014, p.20). Les données collectées ont été analysées à l'aide du logiciel statistique SPSS (Statistical Product and Service Solution), Version 20 française. Nous avons utilisé l'analyse descriptive, notamment l'effectif, le pourcentage et la moyenne, pour résumer les données collectées et le test de régression linéaire simple pour tester nos hypothèses. En effet, le modèle de régression linéaire exprime la relation entre Y et X. La formule de la régression linéaire est exprimée comme suit :

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 X_i$$

Y_i= Variable dépendante

X_i= Variable indépendante

β=Intercepte/constante estimée

3.6.2. Méthode d'analyse des données qualitatives (analyse de contenu)

L'analyse de contenu est un ensemble permettant de décrire tout contenu de communication en vue de l'interpréter. Elle peut être un ensemble des instruments méthodologiques qui s'organise autour des items. On peut aussi définir l'analyse de contenu comme un mode de traitement de l'information s'appliquant à toute forme de communication, de discours et d'images (Fortin et al. 2005). Elle nous sert à décrire et à déchiffrer tout passage de signification d'un émetteur à un récepteur. C'est alors une méthode d'analyse de données permettant l'exploitation de contenu du discours afin d'établir la signification et de permettre une compréhension éclairée de ce discours. Les données sont des informations auxquelles le chercheur accède au moyen de ses outils d'investigations. Ces données sont des éléments pouvant nous permettre de prendre un appui pour mener notre démonstration et convaincre les résultats (Fonkeng et al. 2014). Et si l'analyse est un système de découpage ou destruction en morceau avant l'arrangement, il nous est indispensable d'avoir des outils nécessaires pour procéder à cette tâche si complexe. Nous avons utilisé les étapes proposées Wanlin (2007, p. 17) pour procéder à l'analyse de contenu des verbatim des participants et ces étapes consiste en la pré-analyse des données, l'exploration du matériel et l'interprétation des données.

- Phase de pré-analyse : Nous avons fait la retranscription des données issues des entretiens afin de les avoir sur support physique. Après cela, nous nous sommes dans la lecture et

relecture des retranscriptions afin de nous familiariser avec les verbatim et comprendre les significations de leurs idées fournies.

- Phase d’exploration : Après la familiarisation avec les données, nous avons procédé à la codification des données retranscrites et à la thématization des données.
- Phase d’interprétation : Après avoir thématized les données, nous avons procédé à la présentation des données et à leur interprétation.

3.7. DIFFICULTES RENCONTREES AU TERRAIN

En premier lieu des difficultés rencontrées lors de notre terrain, il convient de noter que le ramadan qui a paralysé beaucoup secteurs d’activités au Tchad. Il ne nous a pas été facile d’entrer en contact avec les responsables de département de l’enseignement bilingue ni avec l’équipe du projet PRODEB-II pour procéder aux entretiens, ces derniers ne viennent pas constamment au travail pour des raisons de ramadan. Certains responsables venaient mais ils n’accordaient pas trop de temps pour des orientations ou informations. D’autres me faisaient attendre longtemps devant leur bureau pour s’excuser aux dernières minutes et reporter le rendez-vous à une date ultérieure.

En deuxième lieu, les difficultés d’ordre financier, documentaires et méthodologiques sans toutefois, oublier la difficulté liée à la crise sociopolitique de la transition.

- **Les ressources documentaires**

Les sources écrites sont constituées des ouvrages, des articles, des mémoires, des thèses, des archives et des journaux qui ont trait au sujet d’étude. Ces documents ont été exploités à la bibliothèque de la Faculté des Sciences de l’Education (FSE) de l’université de Yaoundé 1. Les bibliothèques du Centre Al-Mouna, du Centre d’Étude de Formation et Développement (CEFOD), de l’Institut Français du Tchad (IFT), de Centre Catholique Universitaire (CCU), de l’École Normale Supérieure (ENS) de N’Djamena m’ont servi lors de la descente sur le terrain.

- **Procédure de collecte des données**

Collecter les données sur le terrain c’est enregistrer ou aller sur le terrain à la quête des informations utiles pour l’analyse. Grâce à l’autorisation de recherche délivrée par Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences de l’Éducation de l’Université de Yaoundé 1, nous nous sommes rendu à l’ENS et au Ministère de l’Éducation Nationale et de la Promotion Civique pour nous présenter aux autorités de l’Éducation et obtenir leur accord. Ensuite nous nous sommes

rendu sur rendez-vous de madame la responsable de la direction des projets d'éducation de la Commune de N'Djamena pour des informations précises sur le nombre des C.E.G.B dans les provinces respectives. Au terme de la collecte des données, nous sommes passés à la méthode d'analyse des données pour rendre notre recherche scientifique.

3.8. DELIMITATION DE L'ETUDE

Délimiter une étude, c'est la borner ; c'est la circonscrire dans le temps, l'espace, le domaine et la spécialité d'étude. Ainsi, nous délimitons notre étude sur le plan géographique, temporel et thématique.

3.8.1. Délimitation géographique

Notre étude se limite au Tchad, dans la capitale politique N'Djamena, plus précisément à l'École Normale Supérieure de N'Djamena et au département des projets éducatifs au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique.

3.8.2. Délimitation temporel

Notre étude couvre la période de 2022-2023. Nous avons choisi cette période parce que c'est l'année où nous avons commencé notre recherche pour la rédaction de notre mémoire en vue de l'obtention de Diplôme de Master.

3.8.3. Délimitation thématique

Les recherches actuelles en sciences de l'éducation portent sur plusieurs thématiques. Notre étude s'inscrit dans le management de l'éducation, plus précisément dans le paradigme de l'action publique. C'est sous cet angle que nous tentons d'évaluer le projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire et employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad.

3.9. LES VARIABLES, INDICATEURS ET MODALITES

La formation des variables est la première étape de la construction du cadre opératoire. Les variables déterminent un premier niveau de précision des concepts opératoires contenus dans l'hypothèse. Certes les variables constituent des référents empiriques, mais elles sont des référents trop larges pour orienter la vérification empirique de l'hypothèse. Il faut introduire un deuxième niveau de précision dans l'opérationnalisation des concepts. Il s'agit de la construction

ou de la formation d'indicateurs qui préciseront les variables prédéterminées. Gordon Mace et François Pétry (2011, p.54) écrivent : « une variable est un groupement logique d'attributs ou de caractéristiques qui décrivent un phénomène observable empiriquement ». La variable concerne un groupement d'attributs ou de caractéristiques qui décrivent une personne, un objet. On distingue plusieurs sortes de variables : d'une part les variables qualitatives pour désigner des catégories, des modalités, des qualités qui initialement ne s'expriment pas en termes de nombre ou de grandeur quantifiable (par exemple sexe, profession...); d'autre part les différents types de variables quantitatives qui expriment une grandeur mesurable à l'aide d'unité (la variable discrète repose sur un nombre limité de valeurs numériques isolées les unes des autres, nombre d'enfants par exemple).

- ***Variable indépendante***

Une variable indépendante est celle dont le changement de valeur influe sur celui de la variable dépendante. C'est la variable qu'on manipule dans l'expérimentation et qui évoque la cause qui produit l'effet lorsqu'on postule une relation de cause à effet. Ainsi, notre variable indépendante (VI) de l'étude est : **Enseignement bilingue**.

- ***Variable dépendante***

Une variable dépendante est une variable dont la valeur varie en fonction de celle des autres. C'est l'effet présumé dans une relation de cause à effet, et en recherche expérimentale, c'est la variable qu'on ne manipule pas mais qu'on observe pour évaluer l'incidence sur elle des changements intervenus dans les autres variables. Notre variable dépendante (VD) est la suivante : **Employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad**.

- ***Indicateurs***

L'indicateur est la traduction chiffrée d'un phénomène ou un concept. L'indicateur précise les variables et permet de classer un objet dans une catégorie par rapport à une caractéristique donnée. Il doit refléter autant que possible, adéquatement, la caractéristique abstraite à laquelle renvoie le concept. Sa tâche est de traduire, dans l'univers empirique, cette caractéristique, et seulement celle-ci. C'est dire que l'indicateur vise à mesurer une dimension de la réalité, la dimension dénotée par le concept auquel elle se rapporte. Ainsi, dans une recherche donnée, un indicateur ne peut faire référence qu'à une seule variable. Pour que l'étude soit opérationnelle, il faut mesurer, quantifier certaines caractéristiques d'un objet. Les caractéristiques mesurées sont des variables et peuvent prendre différentes valeurs. En d'autres termes, pour que l'étude soit opérationnelle, il faut traduire les concepts et précisément les

variables en indicateurs observables et mesurables. Il s'agit de rechercher les indicateurs qui mettent à découvert le continu des concepts, et précisément des variables dépendantes et indépendantes. La variable représente un attribut ou une dimension du phénomène à étudier.

Ainsi, la construction des indicateurs est quelque chose de crucial dans un travail de recherche d'autant que l'indicateur vise à classer les différents objets d'étude par catégorie. Les catégories correspondent aux différentes situations où peuvent se retrouver les objets par rapport à la caractéristique retenue. Généralement, trois types de catégorisations sont établis selon que le niveau de mesure de l'indicateur de la variable est nominal, ordinal ou numérique.

- ***Modalités***

Les modalités sont les premiers éléments constitutifs d'une variable. En d'autres termes, Une modalité est ce qui rend plus opérationnelle les indicateurs d'une variable. Le tableau synoptique suivant présente opérationnalisation de nos variables, indicateurs et modalités

Tableau 3 : Tableau synoptique

Sujets	Question principale	Hypothèse principale	Hypothèses secondaires	Sous-variables	Indicateurs	Modalités
Enseignement bilingue et employabilité des diplômés des Ecoles Normales Supérieures en République du Tchad : une évaluation de la gestion du projet PRODEB-II	Pourquoi le Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue au premier cycle du secondaire n'a pas conduit à l'employabilité des diplômés des Ecoles Normales Supérieures en République du Tchad ?	La gestion du projet de l'enseignement bilingue PRODEB-II influence significativement l'employabilité des diplômés des Ecoles Normales Supérieures en République du Tchad.	HS1 : Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des ENS	VI 1 : Les processus pédagogiques	-Des méthodes pédagogiques -Des contenus -Relations avec les enseignants Capacités/compétence s-Réussite à l'insertion socioprofessionnelle -Recrutement des enseignants bilingues	1.Pas du tout satisfait 2. Satisfait 3. Pas satisfait 4.Neutre 5.Très satisfait
				VD 1 : l'employabilité des diplômés des ENS		
			HS2 : Les ressources financières du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle secondaire ont un impact sur l'employabilité des diplômés des ENS	VI 2 : Les ressources financières	- Coûts budgétaires -Maîtrise du budget -Réussite à l'insertion socioprofessionnelle -Recrutement des enseignants bilingues	1.Extrêmement bien 2.Très bien 3.Assez-bien 4.Pas bien 5.Pas du tout bien
				VD 2 : l'employabilité des diplômés des ENS		
			HS3 : Les ressources matérielles du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle secondaire influence significativement sur l'employabilité des diplômés des ENS	VI 3 : les ressources matérielles	-L'organisation matérielle pendant les heures des cours -Réussite à l'insertion socioprofessionnelle -Recrutement des enseignants bilingues	1.Tout à fait d'accord 2.D'accord 3.Neutre 4.Désaccord 5.Tout à fait en désaccord
				VD 3 : l'employabilité des diplômés des ENS		

**CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET
DISCUSSION DES RÉSULTATS**

« Il s'agit de procéder à l'évaluation du processus entier de recherche et de montrer la pertinence ou la validité des résultats par rapport au problème de recherche et aux questions, aux hypothèses, au cadre de référence, de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier la question des limites et de la généralisation des résultats. En bref, le chercheur discute les résultats en relation de son étude à la lumière des travaux antérieurs, du cadre de référence et des méthodes utilisées dans l'étude » (N'da (2015, p. 187). Dans ce chapitre, nous donnons une présentation claire, précise et concise des données collectées sur le terrain. La présentation est faite en deux temps : d'abord, proposer différentes interprétations des résultats pour comprendre leurs significations et implications, en interrogeant les études et les théories en vigueur ; ensuite dégager la valeur des résultats en procédant à un essai de théorisation sur la base de ces résultats.

4.1. PRESENTATION DES RESULTATS

4.1.1. Volet quantitatif des résultats

Dans toute recherche, les données collectées sur le terrain nécessitent d'être traitées en utilisant des méthodes d'analyse statistique appropriées en fonction des hypothèses de travail, qui sont reconnues dans le domaine des sciences sociales et éducatives, ainsi de tester les hypothèses et mieux discuter les résultats de l'étude. De cette manière, les données de cette étude ont été collectées à travers un questionnaire structuré utilisant une échelle Likert de cinq options de réponses. Dans cette première partie du chapitre 4, nous présentons les données en forme de tableau d'effectifs et de pourcentage et la vérification des hypothèses. La première est pour les statistiques descriptives et la seconde pour les statistiques inférentielles (régression linéaire simple).

4.1.1.1. Analyse statistique descriptive

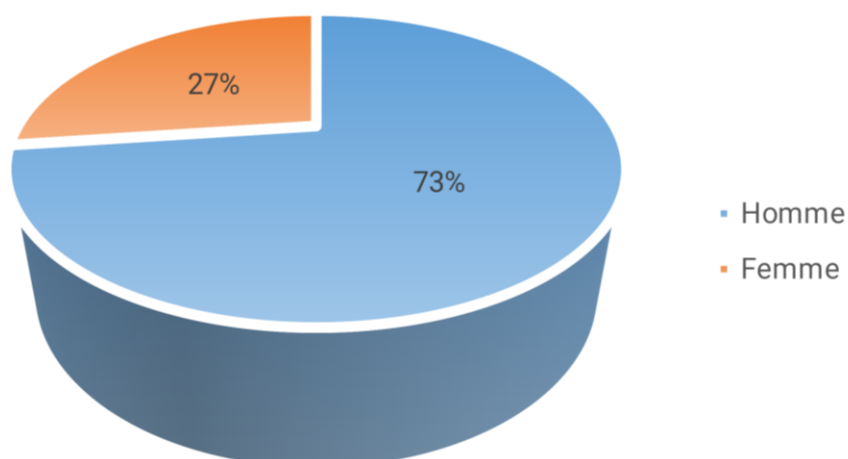


Figure 4 : Genre des participants

La figure 4 montre que le nombre total des hommes dans l'échantillon de la population est supérieur à celui des femmes. 73 hommes ont répondu au questionnaire faisant un pourcentage de 73% tandis que 27 femmes ont répondu au questionnaire faisant un pourcentage de 27% de l'échantillon de la population. Ces statistiques montrent que la population masculine est plus ouverte à collaborer à l'étude.

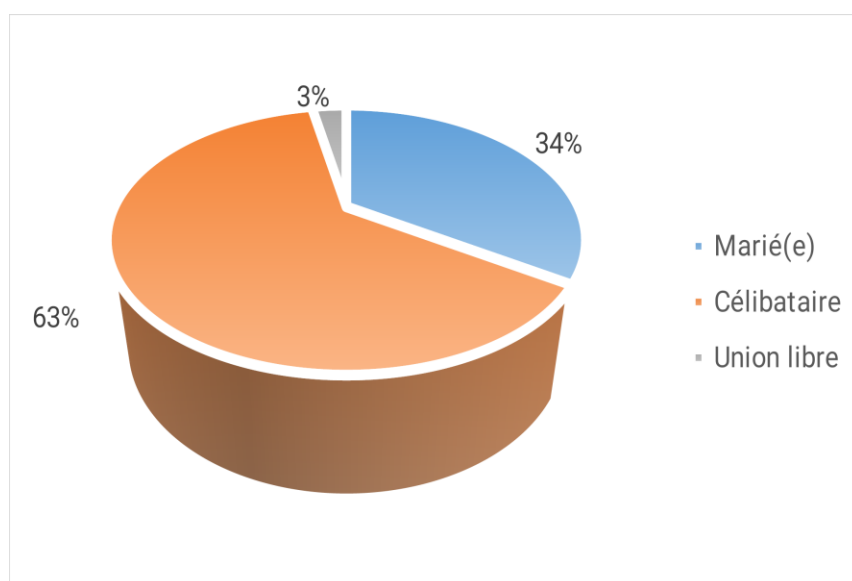


Figure 5 : Situation matrimoniale des participants

La figure 5 montre que le nombre total des célibataires dans l'échantillon de la population est supérieur à celui des mariés et de ceux en libre union. 63 célibataires ont répondu au questionnaire faisant un pourcentage de 63% tandis que 34 mariés et 3 participants en union libre ont répondu au questionnaire faisant respectivement un pourcentage 34% et 3% de l'échantillon de la population.

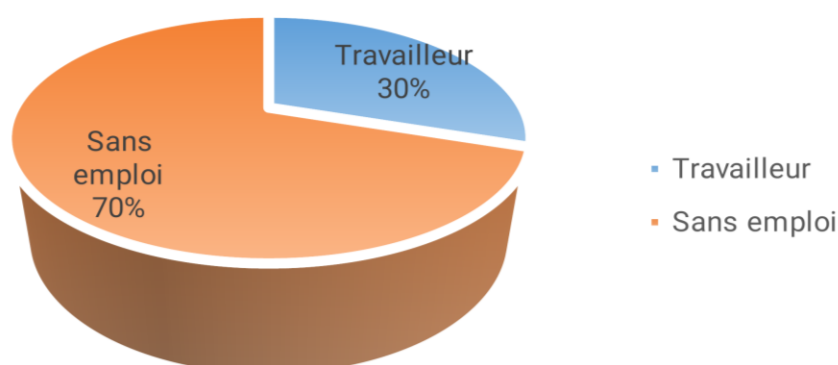


Figure 6 : Profession des participants

La figure 6 montre que le nombre total des sans-emplois dans l'échantillon de la population est supérieur à celui des travailleurs. 70 participants sans emploi ont répondu au questionnaire faisant un pourcentage de 70% tandis que 30 travailleurs ont répondu au questionnaire faisant un pourcentage de 30% de l'échantillon de la population.

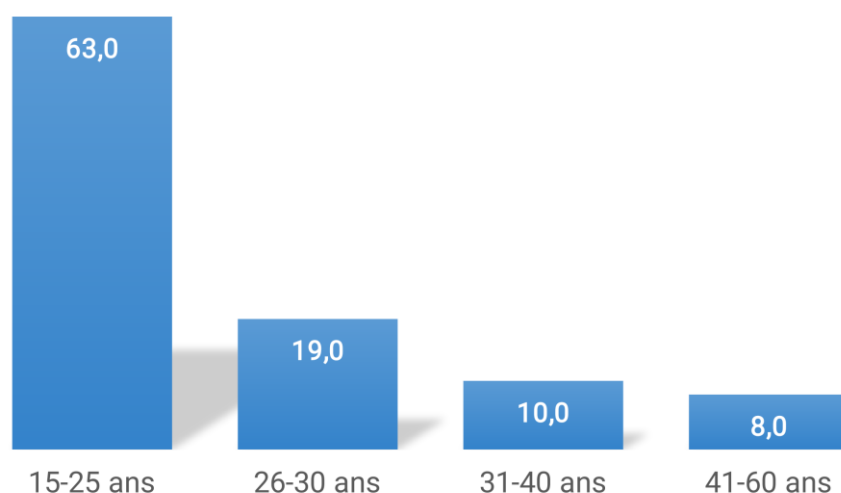


Figure 7 : Tranche d'âge des participants

La figure 7 montre que le nombre total des individus âgés entre 15 et 25 ans dans l'échantillon de la population est supérieur à celui d'autres tranches d'âge. 63 participants âgés entre 15 et 25 ans ont répondu au questionnaire faisant un pourcentage de 63% tandis que 19 individus âgés entre 26 et 30 ans, 10 entre 31 et 40 ans et 8 entre 41 et 60 ans ont répondu au questionnaire faisant respectivement un pourcentage de 19%, 10% et 8% de l'échantillon de la population.

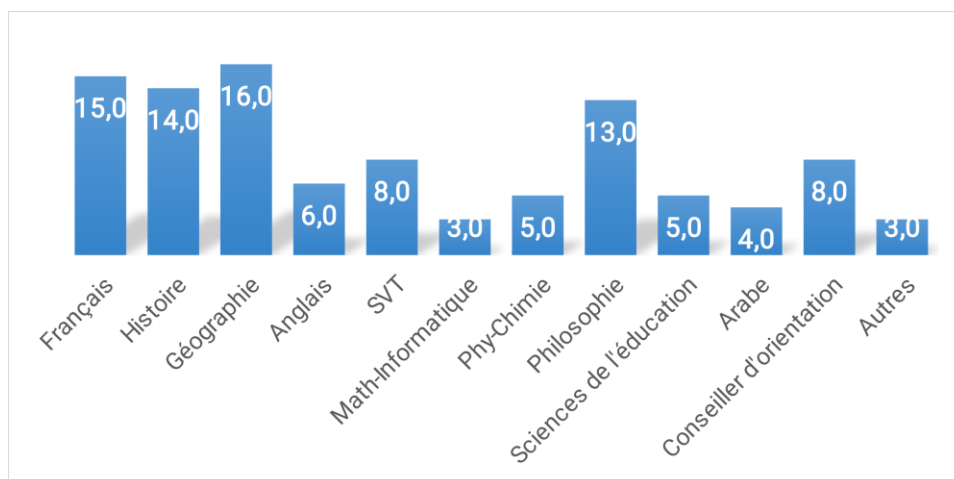


Figure 8 : Filière d'origine des participants

La figure 8 montre que le nombre total des individus en Géographie dans l'échantillon de la population est supérieur à celui d'autres filières. 16 participants en Géographie, 15 en Français, 14 en Histoire et 13 en Philosophie ont répondu au questionnaire faisant respectivement un pourcentage de 16%, 15%, 14% et 13% tandis que les individus dans d'autres filières sont peu représentés dans l'échantillon de la population.

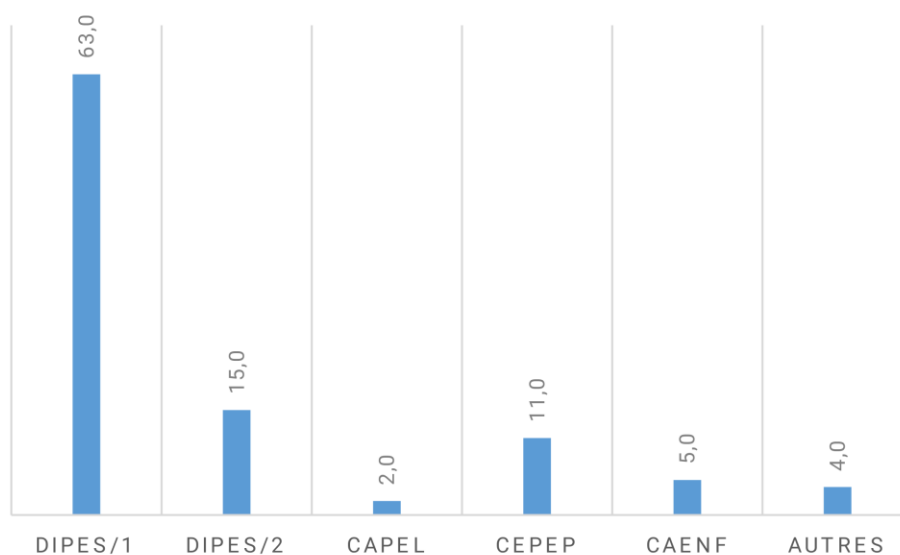


Figure 9 : Niveau d'études des participants

La figure 9 montre que le nombre total des individus de niveau DIPES/1 dans l'échantillon de la population est supérieur à celui d'autres niveaux d'études. 63 participants du niveau DIPES/1, 15 du niveau DIPES/2 et 11 du niveau CEPEP ont répondu au questionnaire

faisant respectivement un pourcentage de 63%, 15% et 11% tandis que les individus issus dans d'autres niveaux d'étude sont peu représentés dans l'échantillon de la population.

Tableau 4 : Distribution des participants par rapport à leur perception sur les processus pédagogiques

N°	Items		PTS	PS	N	S	TS	Moyenne	ET
01	Vous êtes satisfait de méthodes utilisées par les enseignants	<i>f</i>	23	11	05	47	14	3,18	1,43
		<i>%</i>	23	11	05	47	14		
02	Vous êtes satisfait des moyens pédagogiques utilisés (documents, support ...)	<i>f</i>	13	46	07	11	23	3,15	1,41
		<i>%</i>	13	46	07	11	23		
03	Vous êtes satisfait de l'organisation matérielle pendant les heures des cours	<i>f</i>	20	20	08	45	13	2,99	1,32
		<i>%</i>	20	20	08	45	13		
04	A l'issue de notre formation vous êtes satisfait des relations avec les enseignants	<i>f</i>	13	13	10	55	09	3,34	1,20
		<i>%</i>	13	13	10	55	09		

Source : Données de terrain 2023

Item 1 : Nous avons observé qu'une large proportion des individus de l'échantillon 47% est satisfaite des méthodes utilisées par les enseignants dans leurs établissements, cela s'ajoute au 14% qui sont très satisfaits. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 3,18 avec un faible Écart-Type de 1,43. Toutefois, un faible pourcentage de 23% et 11% qui respectivement sont très insatisfaits et insatisfaits, alors qu'une très faible proportion de 05% est restée neutre.

Item 2 : Nous avons observé qu'une large proportion des individus de l'échantillon 46% est insatisfait des moyens pédagogiques utilisés par les enseignants dans leurs établissements, cela s'ajoute au 13% qui sont très insatisfaits. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 3,15 avec un faible Écart-Type de 1,41. Toutefois, un faible pourcentage de 23% et 11% qui respectivement sont très satisfaits et satisfaits des moyens pédagogiques utilisés, alors qu'une très faible proportion de 07% est restée neutre.

Item 3 : Nous avons observé qu'une large proportion des individus de l'échantillon 45% est satisfait de l'organisation matérielle des enseignants pendant les heures de cours dans leurs établissements, cela s'ajoute au 13% qui sont très satisfaits. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 2,99 avec un faible Écart-Type de 1,32. Toutefois, un faible pourcentage de 20% d'entre les participants qui est, chacun, très insatisfait et insatisfait de l'organisation des matériels didactiques, alors qu'une très faible proportion de 08% est restée neutre.

Item 4 : Nous avons observé qu'une large proportion des individus de l'échantillon 55% est satisfaite de leurs relations avec leurs enseignants dans leurs établissements lors de leurs formations, cela s'ajoute au 09% qui sont très satisfaits. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 3,34 avec un faible Écart-Type de 1,20. Toutefois, un faible pourcentage de 13% qui est chacun très insatisfait et insatisfait de leurs relations avec leurs enseignants, alors qu'une faible proportion de 10% est restée neutre.

Tableau 5 : Distribution des participants par rapport à leur perception sur les ressources financières

N°	Items		PTB	PB	AS	TB	EB	Moyenne	ET
01	Les primes des enseignants sont régulièrement payées	<i>f</i>	19	36	24	14	07	2,54	1,15
		%	19	36	24	14	07		
02	Les bourses des étudiants sont régulièrement payées	<i>f</i>	76	11	08	03	02	1,44	0,91
		%	76	11	08	03	02		
03	Les frais de stage sont régulièrement payés	<i>f</i>	66	14	13	05	02	1,63	1,02
		%	66	14	13	05	02		
04	Les frais d'équipement sont régulièrement payés	<i>f</i>	65	17	11	04	03	1,63	1,03
		%	65	17	11	04	03		

Source : Données de terrain 2023

Item 1 : Nous avons observé que 36% des participants de notre échantillon ont souligné que les primes des enseignants de leur établissement ne sont pas régulièrement payés, cela s'ajoute au 19% qui sont très catégoriques. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 2,54 avec un faible Écart-Type de 1,15. Toutefois, un pourcentage assez significatif de 24% qui souligne que les primes des enseignants sont parfois payées et 21% qui déclarent que les primes des enseignants sont régulièrement payées.

Item 2 : Nous avons observé que trois-quarts des individus de l'échantillon 76% déclarent catégoriquement que les bourses des étudiants dans leurs établissements ne sont pas régulièrement payées, à cela s'ajoute au 11% qui soulignent aussi que les bourses estudiantines ne sont pas régulièrement payées. Cela est confirmé par une moyenne relativement faible de 1,44 avec un faible Écart-Type de 0,91. Toutefois, un faible pourcentage de 08% affirme que les bourses estudiantines sont parfois payées comparé à 05% qui affirment que les bourses estudiantines sont régulièrement payées.

Item 3 : Nous avons observé que plus de trois-quarts des individus de l'échantillon, environ 80% déclarent que les frais de stage des étudiants ne sont pas régulièrement payés. Cela est confirmé par une moyenne relativement assez faible de 1,63 avec un Écart-Type presque proche de la

moyenne de 1,02. Toutefois, un faible pourcentage de 13% d'entre eux affirme que les frais de stage sont parfois payés, alors qu'une très faible proportion de 07% souligne également que les frais de stage sont régulièrement payés.

Item 4 : Nous avons observé que plus de trois-quarts des participants de l'échantillon, environ 82% déclarent que les primes d'équipement des enseignants/étudiants ne sont pas régulièrement payées dans leur établissement. Cela est confirmé par une moyenne relativement très faible de 1,63 avec un Écart-Type presque proche de la moyenne de 1,03. Toutefois, un faible pourcentage de 11% affirme que les primes d'équipement sont parfois versées aux enseignants/étudiants, alors qu'une très faible proportion de 07% souligne que les primes d'équipement sont régulièrement versées aux enseignants/étudiants.

Tableau 6 : Distribution des participants par rapport à leur perception sur les ressources matérielles

N°	Items		PTB	PB	AB	TB	EB	Moyenne	ET
01	Vous avez accès à la documentation suffisante pour chaque filière	<i>f</i>	44	34	16	01	05	1,89	1,04
		<i>%</i>	44	34	16	01	05		
02	Il y a la disponibilité de salles et amphis bien aérés et adaptés pour une formation efficace.	<i>f</i>	44	29	09	10	08	2,09	1,28
		<i>%</i>	44	29	09	10	08		
03	L'ENS dispose des plates-formes pédagogiques pour les étudiants et enseignants	<i>f</i>	38	23	13	13	13	2,40	1,43
		<i>%</i>	38	23	13	13	13		
04	Les enseignants font régulièrement usages du matériel audio-visuel pendant les cours	<i>f</i>	70	12	09	04	05	1,62	1,12
		<i>%</i>	70	12	09	04	05		
05	Il existe des laboratoires bien équipés pour favoriser l'apprentissage	<i>f</i>	50	26	15	04	05	1,88	1,12
		<i>%</i>	50	26	15	04	05		
06	Les étudiants et les enseignants ont accès à une connexion internet gratuite au sein de l'école	<i>f</i>	75	15	08	01	01	1,38	0,76
		<i>%</i>	75	15	08	01	01		

Source : Données de terrain 2023

Item 1 : Nous avons observé qu'une large proportion des individus de l'échantillon 44% indique catégoriquement qu'ils n'ont pas accès à une quantité suffisante de documents relatifs à leur filière, à cela s'ajoute 34% qui indiquent une quantité insuffisante de la documentation spécialisée. Ce qui fait un total de 78% d'individus de l'échantillon qui indiquent un accès à une quantité insuffisante de la documentation spécialisée. Cela est confirmé par une moyenne relativement faible de 1,89 avec un Écart-Type relativement proche de la moyenne de 1,04. Toutefois, un faible pourcentage de 16% affirme avoir accès parfois accès à la documentation

spécialisée alors qu'une très faible proportion de 06% affirme qu'ils ont un accès à une documentation spécialisée suffisante.

Item 2 : Nous avons observé qu'une large proportion des individus de l'échantillon 44% indique catégoriquement qu'il n'y a pas de disponibilité de salles et amphis très bien aérées et adaptées pour un apprentissage très efficace, à cela s'ajoute 29% qui indiquent que leur établissement ne dispose pas de salles et amphis aérées. Ce qui fait un total de 73% d'individus de l'échantillon qui indiquent que leur établissement ne dispose pas de salles et amphis bien aérées et adaptées pour l'apprentissage. Cela est confirmé par une moyenne relativement faible de 2,09 avec un Écart-Type relativement proche de la moyenne de 1,28. Toutefois, un faible pourcentage de 09% affirme que leur établissement dispose certaines salles et amphis adaptées et aérées pour l'apprentissage alors qu'une très faible proportion de 18% affirme que leur établissement dispose des salles et amphis bien aérées et adaptées pour une efficacité de la formation.

Item 3 : Nous avons observé qu'une assez large proportion des individus de l'échantillon 38% indique catégoriquement que l'Ecole Normale Supérieure ne dispose pas des plates-formes pédagogiques pour les étudiants et enseignants, à cela s'ajoute 23% qui indiquent l'établissement ne dispose pas de plates-formes pédagogiques. Ce qui fait un total de 61% d'individus de l'échantillon qui indiquent que l'établissement ne dispose pas de plates-formes pédagogiques. Cela est confirmé par une moyenne relativement faible de 2,40 avec un Écart-Type relativement proche de la moyenne de 1,43. Toutefois, un faible pourcentage 13% affirme que l'établissement dispose quelque fois de plates-formes pédagogiques alors qu'une faible proportion de 26% affirme que l'établissement dispose de plates-formes pédagogiques pour les étudiants et enseignants.

Item 4 : Nous avons observé que près de trois-quarts des individus de l'échantillon, environ 70% indiquent catégoriquement que les enseignants ne font pas régulièrement usage du matériel audio-visuel pendant les cours, à cela s'ajoute 12% qui indiquent leurs enseignants ne font pas usage du matériel audio-visuel lors de leurs enseignements. Ce qui fait un total de 82% d'individus de l'échantillon qui indiquent que leurs enseignants n'utilisent pas du matériel audio-visuel lors de leurs enseignements. Cela est confirmé par une moyenne relativement faible de 1,62 avec un Écart-Type relativement proche de la moyenne de 1,12. Toutefois, un très faible pourcentage 09% affirme que leurs enseignants font parfois usage du matériel audio-visuel alors

qu'une faible proportion de 09% affirme aussi que leurs enseignants font usage du matériel audio-visuel lors du processus d'enseignement-apprentissage.

Item 5 : Nous avons observé que plus de trois-quarts des individus de l'échantillon, environ 76% indiquent catégoriquement que l'établissement ne dispose pas des laboratoires bien équipés pour favoriser l'apprentissage. Cela est confirmé par une moyenne relativement faible de 1,88 avec un Écart-Type relativement proche de la moyenne de 1,12. Toutefois, un faible pourcentage 15% affirme que l'établissement dispose de quelques laboratoires équipés pour favoriser l'apprentissage alors qu'une faible proportion de 09% affirme que l'établissement dispose de laboratoires bien équipés afin de favoriser l'apprentissage des étudiants.

Item 6 : Nous avons observé que trois-quarts des individus de l'échantillon, environ 75% indiquent catégoriquement que les étudiants et les enseignants n'ont pas accès à une connexion internet gratuite au sein de leur établissement, à cela s'ajoute 15% qui indiquent aussi que les étudiants et enseignants n'ont pas accès à une connexion internet. Ce qui fait un total de 90% d'individus de l'échantillon qui indiquent que les étudiants et enseignants n'ont pas accès à une connexion gratuite d'internet au sein de leur établissement. Cela est confirmé par une moyenne relativement faible de 1,38 avec un Écart-Type de 0,76. Toutefois, un très faible pourcentage 08% affirme que les étudiants et enseignants ont parfois accès à une connexion gratuite d'internet alors qu'une faible proportion de 02% affirme aussi que les étudiants et enseignants ont un accès gratuit à la connexion internet au sein de leur établissement.

Tableau 7 : Distribution des participants par rapport à leur perception sur leur niveau d'employabilité

N°	Items		TFD	D	N	A	TA	Moyenne	ET
01	Je me considère compétent pour m'engager en profondeur dans des discussions d'expert dans mon domaine d'activité	<i>f</i>	03	05	07	55	30	4,04	0,92
		<i>%</i>	03	05	07	55	30		
02	Au cours de la formation dernière, j'étais compétent pour effectuer mon travail avec précision et avec peu d'erreurs.	<i>f</i>	06	01	05	53	35	4,10	0,98
		<i>%</i>	06	01	05	53	35		
03	Je me considère compétent pour fournir des informations concernant mon travail de façon à être compris.	<i>f</i>	01	02	06	48	43	4,30	0,75
		<i>%</i>	01	02	06	48	43		
04	Je me considère compétent pour évaluer les "pour" et les "contre" des décisions à prendre concernant les méthodes de travail, les matériaux et les techniques liés à mon domaine professionnel.	<i>f</i>	05	01	06	55	33	4,10	0,98
		<i>%</i>	05	01	06	55	33		
05	Je prends la responsabilité de maintenir ma valeur sur le marché du travail	<i>f</i>	04	01	04	48	43	4,25	0,90
		<i>%</i>	04	01	04	48	43		
06	Je mets en œuvre mes connaissances et compétences récemment acquises	<i>f</i>	01	03	03	46	47	4,35	0,77
		<i>%</i>	01	03	03	46	47		

Source : Données de terrain 2023

Item 1 : Nous avons observé que plus de la moitié des individus de l'échantillon, environ 55% indiquent qu'ils se considèrent compétents pour s'engager en profondeur dans des discussions d'expert dans leur domaine d'activité, à cela s'ajoute 30% qui indiquent aussi que disposés de compétences de discussions en tant qu'expert. Ce qui fait un total de 85% d'individus de l'échantillon qui indiquent avoir des compétences nécessaires pour discuter en tant qu'expert de leur domaine. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 4,04 avec un faible Écart-Type de 0,92. Toutefois, un très faible pourcentage 08% affirme ne pas disposer ces compétences alors qu'une faible proportion de 07% est restée neutre.

Item 2 : Nous avons observé que plus de la moitié des individus de l'échantillon, environ 53% indiquent qu'au cours de leur dernière formation, ils disposaient vraiment de compétences pour effectuer leur travail avec précision et avec peu d'erreurs, à cela s'ajoute 35% qui indiquent aussi que disposés de compétences dans la réalisation des tâches. Ce qui fait un total de 87% d'individus de l'échantillon qui indiquent disposés des compétences nécessaires pour la réalisation des tâches avec précision. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 4,10 avec un

faible Écart-Type de 0,98. Toutefois, un très faible pourcentage 07% affirme qu'ils ne disposent pas ces compétences alors qu'une faible proportion de 05% est restée neutre.

Item 3 : Nous avons observé que près de la moitié des individus de l'échantillon, environ 48% indiquent qu'ils se considèrent compétents pour fournir des informations concernant leur travail de façon à être compris par les autres, à cela s'ajoute 43% qui indiquent aussi être très compétents. Ce qui fait un total de 91% d'individus de l'échantillon qui indiquent disposer des compétences nécessaires pour fournir des informations aux autres de manière efficace. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 4,30 avec un faible Écart-Type de 0,75. Toutefois, un très faible pourcentage 03% affirme ne pas disposer ces compétences alors qu'une faible proportion de 06% est restée neutre.

Item 4 : Nous avons observé que plus de la moitié des individus de l'échantillon, environ 55% indiquent qu'ils se considèrent compétents pour évaluer les "pour" et les "contre" des décisions à prendre concernant les méthodes de travail, les matériaux et les techniques liés à leur domaine professionnel, à cela s'ajoute 33% qui indiquent aussi être très compétents. Ce qui fait un total de 88% d'individus de l'échantillon qui indiquent disposer des compétences nécessaires pour évaluer les situations afin de prendre des décisions. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 4,10 avec un faible Écart-Type de 0,98. Toutefois, un très faible pourcentage 06% affirme ne pas disposer ces compétences alors qu'une faible proportion de 06% est restée neutre.

Item 5 : Nous avons observé que près de la moitié des individus de l'échantillon, environ 48% indiquent qu'ils prennent la responsabilité de maintenir leur valeur sur le marché du travail, à cela s'ajoute 43% qui indiquent aussi être très compétents. Ce qui fait un total de 91% d'individus de l'échantillon qui indiquent prendre la responsabilité de prouver leur valeur sur le marché de l'emploi. Cela est confirmé par une moyenne élevée de 4,25 avec un faible Écart-Type de 0,90. Toutefois, un très faible pourcentage 05% affirme ne pas prendre leur responsabilité afin de prouver leur valeur sur le marché de l'emploi alors qu'une faible proportion de 04% est restée neutre.

Item 6 : Nous avons observé que près de la moitié des individus de l'échantillon, environ 46% indiquent qu'ils mettent en œuvre leurs connaissances et compétences récemment acquises, à cela s'ajoute 47% qui indiquent aussi mettre très souvent leurs connaissances et compétences. Ce qui fait un total de 93% d'individus de l'échantillon qui indiquent mettre en pratique leurs connaissances et compétences afin de mettre en œuvre leur valeur. Cela est confirmé par une

moyenne élevée de 4,37 avec un faible Écart-Type de 0,77. Toutefois, un très faible pourcentage 04% affirme ne pas mettre en pratique leurs connaissances et compétences alors qu'une faible proportion de 03% est restée neutre.

4.1.1.2. Analyse inférentielle : Test d'Hypothèses de recherche

4.1.1.2.1. Vérification de l'Hypothèse n°1

HS1 : Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Ha : Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

H0 : Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Régression

Tableau 8 : Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R – deux	R – deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,041 ^a	0,002	-0,008	3,80868

a. Valeurs prédites : Processus pédagogiques

Ce tableau présente le récapitulatif des modèles de la régression linéaire simple de la variable indépendante, Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue, avec le coefficient de la détermination de variation de R – deux de 0,2% de variation de la variable dépendante, employabilité des diplômés avec une Erreur standard d'estimation (3,80868). Cela indique les processus pédagogiques du projet contribue très faiblement à l'employabilité des Diplômés.

Tableau 9 : ANOVAa

Modèle	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
1 Régression	2,449	1	2,449	0,169	0,682 ^b
Résidu	1421,591	98	14,506		
Total	1424,040	99			

a. Variable dépendante : employabilité des diplômés des Ecoles Normales Supérieures

b. Prédicateurs : (constant), Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue

Les résultats de l'analyse ANOVA démontre que le modèle général n'est pas significativement utile dans l'explication de l'influence des processus pédagogiques du projet sur l'employabilité des Diplômés ($F(1,98)=0,169, p=0,682$).

Tableau 10 : Coefficients

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	B	Erreur standard	Bêta		
(Constant)	24,646	1,261		19,542	0.000
1 Processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue	0,039	0,095	0,041	0,411	0,682

a. Variable dépendante : Employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures

Une régression linéaire simple standard a été conduite afin d'examiner l'influence des processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures et les résultats n'ont pas aidé à la prédiction et catégorisation de la variable. Le tableau de Coefficients présente le coefficient standardisé et non standardisé lequel implique l'Erreur standard et le Coefficient Bêta ($\beta = 0,041$), et donne le niveau de significativité de la prédictibilité de la variable. La valeur calculée (VC) = 0,682, lequel est supérieur à la valeur de prédictibilité ($p < 0,05$). Cela rejette l'hypothèse alternative selon laquelle les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures et l'hypothèse nulle selon laquelle les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures, est retenue.

4.1.1.2.2. Vérification de l'Hypothèse n°2

HS2 : Les ressources financières pour l'enseignement bilingue au secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Ha : Les ressources financières pour l'enseignement bilingue au secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

H0 : Les ressources financières pour l'enseignement bilingue au secondaire n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Régression

Tableau 11 : Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R – deux	R – deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,012 ^a	0,000	-0,010	3,81169

a. Valeurs prédites : Ressources financières

Ce tableau présente le récapitulatif des modèles de la régression linéaire simple de la variable indépendante, Les ressources financières pour l'enseignement bilingue au secondaire, avec le coefficient de la détermination de variation de R – deux qui est nulle dans la variation de la variable dépendante, employabilité des diplômés avec une Erreur standard d'estimation (3,81169). Cela indique les processus pédagogiques du projet ne contribue pas à l'employabilité des diplômés.

Tableau 12 : ANOVA^a

Modèle	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.	
1	Régression	0,119	1	0,119	0,014	0,907 ^b
	Résidu	1423,841	98	14,529		
	Total	1424,040	99			

a. Variable dépendante : employabilité des diplômés des Ecoles Normales Supérieures

b. Prédicateurs : (constant), Les ressources financières pour l'enseignement bilingue

Les résultats de l'analyse ANOVA démontre que le modèle général n'est pas significativement utile dans l'explication de l'influence des ressources financières sur l'employabilité des diplômés ($F(1,98)=0,014$, $p=0,907$).

Tableau 13 : Coefficients

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.	
	B	Erreur standard	Bêta			
1	(Constant)	25,248	0,998	25,311	0.000	
	Ressources financières pour l'enseignement bilingue	-0,015	0,127	-0,012	-0,117	0,907

a. Variable dépendante : employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures

Une régression linéaire simple standard a été conduite afin d'examiner l'influence des ressources financières pour l'enseignement bilingue sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures et les résultats n'ont pas aidé à la prédiction et catégorisation de la variable. Le tableau de Coefficients présente le coefficient standardisé et non standardisé lequel

implique l'Erreur standard et le Coefficient Bêta ($\beta = -0,012$), et donne le niveau de significativité de la prédictibilité de la variable. La valeur calculée (VC) = 0,907, lequel est supérieur à la valeur de prédictibilité ($p < 0,05$). Cela rejette l'hypothèse alternative selon laquelle les ressources financières pour l'enseignement bilingue au secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures et l'hypothèse nulle selon laquelle les ressources financières pour l'enseignement bilingue au niveau secondaire n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures, est retenue.

4.1.1.2.3. Vérification de l'Hypothèse n°3

HS3 : Les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue au secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Ha : Les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue au secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

H0 : Les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue au secondaire n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Régression

Tableau 15 : Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R – deux	R – deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,048 ^a	0,002	-0,008	3,80752

a. Valeurs prédites : Ressources matérielles

Ce tableau présente le récapitulatif des modèles de la régression linéaire simple de la variable indépendante, Les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue au secondaire, avec le coefficient de la détermination de variation de R – deux de 0,2% de la variation de la variable dépendante, employabilité des diplômés avec une Erreur standard d'estimation (3,80752). Cela indique les processus pédagogiques du projet contribue très faiblement à l'employabilité des diplômés.

Tableau 16 : ANOVAa

Modèle	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.	
1	Régression	3,312	1	3,312	0,228	0,634 ^b
	Résidu	1420,728	98	14,497		
	Total	1424,040	99			

a. Variable dépendante : employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures

b. Prédicateurs : (constant), Les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue

Les résultats de l'analyse ANOVA démontre que le modèle général n'est pas significativement utile dans l'explication de l'influence des ressources matérielles sur l'employabilité des Diplômés ($F(1,98)=0,228, p=0,634$).

Tableau 13 : Coefficients

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Sig.
	B	Erreur standard	Bêta		
(Constant)	25,614	1,063		24,103	0.000
1 Ressources matérielles pour l'enseignement bilingue	-0,042	0,088	-0,048	-0,478	0,634

a. Variable dépendante : employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures

Une régression linéaire simple standard a été conduite afin d'examiner l'influence des ressources matérielles pour l'enseignement bilingue sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures et les résultats n'ont pas aidé à la prédiction et catégorisation de la variable. Le tableau de Coefficients présente le coefficient standardisé et non standardisé lequel implique l'Erreur standard et le Coefficient Bêta ($\beta = -0,048$), et donne le niveau de significativité de la prédictibilité de la variable. La valeur calculée (VC) = 0,634, lequel est supérieur à la valeur de prédictibilité ($p < 0,05$). Cela rejette l'hypothèse alternative selon laquelle les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue au secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures et l'hypothèse nulle selon laquelle les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue au niveau secondaire n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures, est retenue.

4.1.2. Volet qualitatif des résultats

Le premier volet de nos résultats consistait à présenter les données issues des enquêtes par questionnaire notamment la présentation descriptive de ces données et le test des hypothèses. Quant à ce volet, il vise à présenter les résultats issus de nos entretiens avec les participants qui ont été faits grâce à l'utilisation de la technique d'analyse de contenu. Cette technique cherche à dégager la signification sous-jacente du ou des verbatim issus des entretiens retranscrit sur support numérique. Ainsi, son objectif est découvrir la signification du message contenu dans le verbatim, d'explicitier le ou les sens qui sont contenus et/ou les manières dont ils parviennent à faire effet de sens (Mucchielli, 2002, p.36).

L'approche quantitative abordée précédemment évoquée ci-haut ne permet pas en globalité de cerner tous les aspects du projet PRODEB-II. C'est pourquoi, nous avons entrepris des entretiens semi-dirigés avec deux responsables à la direction des projets d'éducation au Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique, précédemment aussi responsables au projet de l'enseignement bilingue. Les participants sont des individus âgés de 40 et 50 ans avec respectivement avec un niveau de Master et Doctorant, tous mariés. Les analyses ont permis de mettre en évidence les thèmes suivants : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du projet.

Pertinence du projet

Comme tout projet financé par des organismes internationaux, il y a une mainmise des bailleurs de fonds. Dans cette situation, c'est la volonté et la vision des bailleurs qui priment au détriment de la volonté et vision nationale et des bénéficiaires. Par conséquent, ceux qui sont censés implanter les projets sont obligés de respecter les directives des bailleurs à la lettre, ce qui entraîne une imposition de la vision afin d'atteindre ou de former le produit voulu par l'investisseur. Les propos d'un des participants sont assez révélateurs :

« [...] , le projet de développement de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire a été conforme par rapport aux attentes des bailleurs de fonds et du gouvernement tchadien. » Participant#1

Cohérence du projet

Avec les directives imposées par les bailleurs de fonds à travers leur document d'orientation de la mise en œuvre du projet financé, il arrive que les réalités socioculturelles soient écartées dans la phase de conception et d'implantation. Souvent, les réalités socioculturelles ou locales ne sont pas prises en compte lors de l'implantation des projets alors qu'elles exercent une forte influence sur la réalisation et la réussite des projets puisqu'elles peuvent constituer des barrières, quant à la mise en œuvre efficace des projets. Comme le démontrent les propos d'un des participants à l'étude :

« Le projet PRODEB-II n'a pas pris en compte toutes les considérations des écoles. Ils construisent des C.E.G Bilingue politiquement mais ne tiennent pas compte des réalités de la localité. » Participant#1

Sous-thème 1 efficacité du projet : conformité aux normes

Tous les participants à l'étude s'accordent sur le principe que le projet PRODEB-II respecte scrupuleusement les normes et directives fournies par les décideurs politiques et leurs partenaires. Le respect des normes et directives dans la mise en œuvre d'un projet constitue l'un des éléments importants dans la réussite et l'efficacité d'un projet.

« Au sujet des normes et conformités de construction par le projet au profit des C.E.G Bilingue, je pense que tout a été conforme par rapport aux écrits de document du projet. » Participant#1

« Les infrastructures respectent les objectifs de départ du projet PRODEB-II parce que tout est consigné dans le document du projet. » Participant#2

Sous-thème 2 efficacité du projet : contribution du projet aux bénéficiaires

Comme tout projet ayant un but à atteindre ou des résultats escomptés, les participants soulignent que le projet exécuté par le gouvernement tchadien a été au bénéfice des participants pris en compte par le projet. Selon ces participants, le projet PRODEB-II a contribué effectivement à améliorer les performances et compétences pédagogiques des individus ayant pris part au projet à travers les diverses stratégies pédagogiques déployées par les formateurs lors de sa mise en œuvre.

« L'amélioration de la performance pédagogique en matière de la formation bilingue a été une réussite puisque c'était eux-mêmes qui étaient dans la plupart des activités, des ateliers et autres. Le projet PRODEB-II a fait mieux pour renforcer la pratique du bilinguisme dans l'enseignement au secondaire mais il faudrait que le gouvernement déploie les Lauréats bilingues financé par la BID. » Participant#1

« Le projet a été pertinent comme prévu dans les objectifs de départ. » Participant#2

Sous-thème 2 : implications de la communauté

Les participants soulignent l'importance de l'implication de la communauté locale dans la réalisation et réussite de l'implantation du projet notamment dans son aspect infrastructurel. Pour les participants, la communauté bénéficiaire du projet a aussi apporté sa pierre de contribution à la construction des édifices scolaires en contribuant du mieux qu'elle peut à travers les matériaux de construction. Les propos du participant#1 sont assez descriptifs de la situation ou de l'implication communautaire.

« Oui c'est construire à moindre coût puisque la communauté participe également en donnant du sable, l'eau et fabrication des briques. L'apport de la communauté est salutaire dans la réalisation de ces établissements d'enseignement bilingue. Les objectifs de construction ont été atteints à moindre coût en ce sens que ces sites en dehors de Farcha à N'Djamena, les sept autres sont dans les provinces et d'autant que la vie ou les coûts des choses ne sont pas chers comme dans la capitale, dont les infrastructures ont été à moindre coût. » Participant#1

Sous-thème 4 efficience du projet : difficultés dans la mise en œuvre effective du projet

Les participants soulignent les difficultés de la gestion financière qui affectent négativement la réalisation et l'efficacité du projet dues aux intérêts égoïstes de ceux en charge de la l'implantation du projet PRODEB-II. Nous savons tous que dans la plupart des pays africains, les individus sont assoiffés d'argent et regardent le profit qu'ils peuvent tirer en termes d'intérêts personnels notamment le détournement d'une partie des ressources financières au détriment des bénéfices que la communauté, société et les individus peuvent tirer après la réussite du projet. Les propos de ces participants sont assez révélateurs de la réalité sur le terrain lors de la phase d'implantation du projet.

« À mon avis, je pense que les actions entreprises par le projet PRODEB-II ne reflètent pas à 100% les ressources engagées, c'est-à-dire que toute œuvre n'est pas à 100% comme on pouvait le penser. Généralement, dans les projets, les gens préfèrent toujours les bénéfices ou intérêts qu'après le projet qu'ils puissent bien manger en attendant qu'un autre projet tombe. » Participant#1

« Les actions entreprises par le PRODEB-II ne reflètent pas la totalité des ressources engagées en ce sens que tout ce que l'homme fait n'est pas complet et total. Après audit, il ressort un écart entre le fonds décaissé par le bailleur et le coût des ressources utilisées. Cet écart signifie qu'il y a un souci de la gestion du budget alloué au projet dans la réalisation de ces huit sites ou provinces. »

Participant#2

Sous-thème 5 durabilité du projet

Les participants soulignent qu'en général, le projet, dans son aspect infrastructurel, est conçu pour être durable mais à condition que la communauté bénéficiaire s'implique dans sa protection et sa maintenance.

« *Oui les infrastructures construites par le projet au profit des C.E.G peuvent perdurer en ce sens qu'elles sont construites avec des matériaux définitifs même si le PRODEB-II prend fin. Étant donné que chaque année, les délégués envoient des rapports au Ministère et que ces rapports peuvent se traduire en d'autres projets dans la même logique.* » **Participant#1**

« *Donc, les actions entreprises par PRODEB-II peuvent bel et bien se poursuivre pourvu que les bénéficiaires de la localité aient le sens d'entretien et le projet peut continuer à vivre même s'il prend fin.* » **Participant#2**

4.2. DISCUSSION DES RESULTATS

Dans toute recherche scientifique en sciences sociales et éducatives, il existe une nécessité de confronter ses résultats obtenus avec les résultats des études antérieures menées dans d'autres contextes, à l'échelle nationale, régionale ou internationale afin de vérifier les variations dans les résultats, confirmer ou infirmer les résultats de ses travaux de recherche. Ainsi, dans cette deuxième partie de notre chapitre 4, nous discutons nos résultats de recherche avec les résultats d'autres travaux de recherche dans la littérature.

4.2.1. Discussion des résultats de l'hypothèse spécifique 1

(HS1 : Ha) – Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

(HS1 : H0) – Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Cette hypothèse a été formulée en réponse à notre première question spécifique de recherche qui cherchait à trouver si l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures pourrait être expliquée par les processus pédagogiques employés au cours du projet de l'enseignement bilingue. Pour tenter de comprendre cette relation, nous avons collectés des données en utilisant un questionnaire structuré auto-administré. Les données collectées ont été traitées et analysées à l'aide de SPSS, version 20 et les hypothèses testées en utilisant la régression linéaire simple. Statistiquement, le coefficient de régression linéaire simple était $\beta = 0,041$. Cette valeur est positive mais très faible, et donc révèle une très faible influence non significative des processus pédagogiques employés au cours du projet de l'enseignement bilingue sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures. Cela est également

confirmé par un très faible niveau de significativité $p = 0,682 > 0,05$. Cela indique que le niveau d'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures est indépendant des processus pédagogiques employés au cours du projet. Cela nous a permis de rejeter l'hypothèse alternative de départ et d'accepter l'hypothèse nulle qui indique que les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures. Cette hypothèse est aussi confirmée par une moyenne relativement faible de la perception des participants sur les processus pédagogiques employés au cours du projet ($M = 12,66$, $ET = 4,03$) et une moyenne très élevée du niveau d'employabilité des diplômés ($M = 25,14$, $ET = 3,79$).

Les résultats de cette présente étude ne corroborent pas avec les résultats de nombreuses autres études identifiées dans la littérature. Les résultats de l'étude conduite dans les Universités du Cameroun et ayant impliqué 426 participants ont mis en évidence une relation entre la pédagogie et l'employabilité des diplômés. En effet, selon les résultats de l'étude, la techno-pédagogie contribue significativement à améliorer le niveau d'employabilité des diplômés d'Universités camerounaises puisque 86,6% des participants ont affirmé que la techno-pédagogie entraîne la créativité et la confiance en soi, 79,8%, les compétences multiples et 94,6%, la flexibilité au travail et la mobilité (Pasker, 2019). De même les résultats d'une autre étude sont aussi contradictoires à nos résultats. En effet, l'étude consistait en un programme de stratégie d'intervention multi-enseignement ayant impliqué 442 étudiants et investiguant la relation entre la pédagogie pour l'employabilité, l'apprentissage basé sur la résolution des problèmes, la capacité d'absorption et l'employabilité des étudiants. Les résultats de l'étude ont mis en évidence la pédagogie pour l'employabilité et l'apprentissage par la résolution des problèmes influencent positivement sur la capacité d'employabilité des étudiants (Peng, Wang, Yue, Xu, & Feng, 2021). Une autre étude conduite auprès de 553 étudiants Taïwanais a trouvé de relation positive entre les méthodes pédagogiques spécifiques, l'enseignement basé sur les problèmes. En effet les résultats de l'étude ont démontré que les pédagogies pour l'employabilité et l'enseignement par les problèmes exercent une influence significativement positive sur la capacité d'employabilité des étudiants (Li, Peng, Du, Li, Yen, & Yu, 2020). Certains auteurs argumentent que les pratiques pédagogiques d'enseignement-apprentissage pour être efficaces doivent promouvoir le travail individuel et en groupe pour une perpétuelle construction des connaissances et compétences (Monteiro & Almeida, 2021). Ces connaissances pédagogiques au cours de la formation influencent sur l'employabilité des étudiants en éducation et qui, à son tour

influence sur l'insertion sur marché de l'emploi (Cáceres-Reche, Tallón-Rosales, Navas-Parejo, & De la Cruz-Campos, 2022).

Par exemple, les résultats d'une autre étude menée auprès des étudiants ont mis en évidence que les étudiants ont souligné une combinaison de méthodes d'enseignement traditionnel telles que les cours magistraux et devoirs et les méthodes d'enseignement novatrices qui encouragent l'apprentissage expérientiel et l'engagement interactif des étudiants dans leur apprentissage comme important pour l'amélioration du niveau et des compétences d'employabilité des étudiants (Mainga, Murphy-Braynen, Moxey, & Quddus, 2022). Ce qui justifie à suffisance que les résultats de l'étude les stratégies pédagogiques contribuent à l'amélioration de l'employabilité des étudiants. De même nos résultats ne sont pas en droite ligne avec les résultats d'une autre étude conduite en Inde. En effet, l'étude en question a impliqué 500 étudiants et 206 académiciens et les résultats ont démontré que l'efficacité des méthodes d'enseignement contribue à améliorer les compétences d'employabilité des étudiants (Singhal & Saini, 2020). Dans une étude de synthèse de littérature conduite en contexte ghanéen, il a été aussi mis en évidence que les processus pédagogiques et didactiques ont un important rôle à jouer dans l'employabilité des individus diplômés (Mensah, 2013). D'autres études encore ont démontré l'importance des pratiques pédagogiques dans l'analyse et l'amélioration de l'employabilité des étudiants. Les résultats d'une étude de revue de littérature ont argumenté que les pratiques pédagogiques innovantes exercent une influence positive sur l'employabilité des Diplômés des établissements d'enseignement supérieur (Franz, 2008). Une autre étude conduite en Zambie ayant impliqué 162 individus a révélé que les pratiques pédagogiques telles que les stages contribuent à promouvoir les compétences d'employabilité des étudiants (Mwelwa & Mawela, 2021). De même les résultats de l'étude conduite en Chine auprès de 16 571 étudiants explorant les facteurs affectant l'employabilité des étudiants ont aussi mis en évidence que les pratiques éducatives exercent une influence sur l'employabilité des étudiants (Huang, Cao, Zhao, Long, Han, & Cai, 2022).

Ces multiples résultats sont contraires à nos résultats qui ont démontré que la capacité d'employabilité des diplômés ne dépendait pas des processus pédagogiques employés. La divergence de nos résultats et de ceux de nombreuses autres études dans la littérature constatée pourrait être le fait notre échantillon est relativement faible par rapport aux échantillons des autres études dans la littérature. Elle pourrait être également expliquée par l'instrument de mesure des indicateurs des deux variables de l'étude utilisé qui serait certainement limité à quelques indicateurs clés sans une prise en compte des pratiques holistiques employées dans le

cadre du présent projet évalué. Elle pourrait être également due à une divergence de contexte dans lequel ont lieu ces diverses études. L'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures pourrait certainement être expliquée par d'autres aspects du projet autre que les processus pédagogiques qui ne sont pas pris en compte dans la présente étude. Par exemple dans leur étude qualitative conduite auprès de 36 étudiants, chercheurs, administrateurs et décideurs politiques, Igwe, Lock, & Rugara (2020) ont identifié des facteurs tels que l'orientation individuelles, les opportunités, les politiques et régulation académiques, les facteurs économique, social, familial et culturel qui affectent les motivations et le développement des compétences d'employabilité.

4.2.2. Discussion des résultats de l'hypothèse spécifique 2

(HS2 : Ha) – Les ressources financières pour l'enseignement bilingue au secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

(HS2 : H0) – Les ressources financières pour l'enseignement bilingue au secondaire n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Cette hypothèse a été formulée en réponse à notre première question spécifique de recherche qui cherchait à trouver si l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures pourrait être expliquée par les processus pédagogiques employés au cours du projet de l'enseignement bilingue. Pour tenter de comprendre cette relation, nous avons collectés des données en utilisant un questionnaire structuré auto-administré. Les données collectées ont été traitées et analysées à l'aide de SPSS, version 20 et les hypothèses testées en utilisant la régression linéaire simple. Statistiquement, le coefficient de régression linéaire simple était $\beta = -0,012$. Cette valeur est négative et très faible, et donc révèle une très faible influence négative non significative des ressources financières mobilisées au cours du projet de l'enseignement bilingue sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures. Cela est également confirmé par un très faible niveau de significativité $p = 0,907 > 0,05$. Cela indique que le niveau d'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures est indépendant des ressources financières mobilisées au cours du projet. Cela nous a permis de rejeter l'hypothèse alternative de départ et d'accepter l'hypothèse nulle qui indique que les ressources financières du projet de l'enseignement bilingue n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures. Cette hypothèse est confirmée par une moyenne relative très faible de la perception des participants des ressources financières mobilisées au cours du projet ($M =$

7,24, ET = 3,00) et une moyenne très élevée du niveau d'employabilité des diplômés (M = 25,14, ET = 3,79). Des études ne sont pas intéressées directement à la relation entre les ressources financières et l'employabilité des diplômés, alors nous comparerons nos résultats avec les résultats des études qui se sont intéressées à la relation entre les ressources matérielles d'enseignement et la performance/compétence académique des apprenants.

En effet, nos résultats ont mis en évidence que les ressources financières mobilisées au cours du projet ne contribuent ni à expliquer la variation dans le niveau d'employabilité des diplômés ni à augmenter ou réduire le niveau d'employabilité de ces diplômés. En Bref, elles n'ont aucune influence sur le niveau d'employabilité des diplômés. Pourtant, d'autres études ont démontré que les ressources financières mobilisées par les institutions contribuent significativement à améliorer les compétences/performances des étudiants. Par exemple, l'étude menée au Kenya auprès de 260 administrateurs et 368 enseignants des établissements d'enseignement secondaire examinant l'influence des ressources financières scolaires sur la performance académique a révélé que les ressources financières mobilisées dans les établissements scolaires influencent sur les compétences académiques des apprenants. Selon les résultats de l'étude, les ressources financières mobilisées dans les établissements scolaires contribuent à expliquer de 11,1% la variation dans les compétences académiques des apprenants et une augmentation d'une unité dans les ressources matérielles scolaires entraîne une augmentation de 1,82 unité dans les compétences académiques des apprenants (Asiago, Kalai, & Gichuhi, 2018). De même, Odide (2021) dans son étude a trouvé des résultats contradictoires aux nôtres. En effet, l'étude a été menée au Kenya et impliqué 260 individus qui sont des enseignants, administrateurs, et apprenants et a démontré que les ressources financières mobilisées dans les établissements scolaires ainsi que leur gestion efficace affectent positivement les compétences académiques des apprenants (Odide, 2021). L'étude conduite toujours en contexte kényane auprès de 242 élèves du secondaire examinant l'influence des ressources d'enseignement-apprentissage sur les performances académiques des élèves a trouvé de lien entre les deux variables. Selon les résultats de l'étude, les ressources financières mobilisées par le Gouvernement kényan contribuent à améliorer les compétences des élèves. En effet, une augmentation d'une unité dans les ressources financières mobilisées par le Gouvernement entraîne une augmentation de 18,2% dans les compétences des apprenants (Yara, 2010). De même, nos résultats ne sont pas en lien avec les résultats de l'étude conduite au Ghana. En effet, l'étude menée au Ghana a examiné l'impact de financement gouvernemental sur la performance académique des apprenants. Les auteurs ont impliqué 40 apprenants et les résultats ont mis en

évidence que les ressources financières mobilisées par le Gouvernement afin d'aider les apprenants influence sur leurs compétences académiques. En effet, les apprenants qui ont reçu d'aides financières gouvernementales dans le cadre de leurs études ont des compétences académiques supérieures à ceux qui n'ont reçu aucune aide financière (Abdul-Rahaman, Ming, Rahaman, & Amadu, 2018). Également au Nigeria, les résultats d'une étude examinant la relation entre les ressources financières et la performance académique des apprenants et ayant impliqué 386 apprenants du secondaire ont trouvé de lien entre les ressources financières allouées et la performance des jeunes. Selon les résultats de l'étude, la somme des ressources financières, l'allocation des ressources financières, l'investissement dans les équipements scolaires et la structure du financement scolaire constituent des déterminants importants des compétences académiques des apprenants et expliquent 49% de la variation totale des performances académiques des apprenants (Ofem, Akeke, & Ameh, 2021). De même les résultats de l'étude conduite par Tyger (2018) ont démontré que les ressources financières dans les établissements scolaires influencent positivement et significativement sur les compétences académiques des apprenants. Les résultats de l'étude conduite auprès de 109 étudiants d'Université de Qatar ont aussi trouvé de lien entre les ressources financières allouées et la performance académique. Selon les résultats les ressources financières allouées en termes d'aide financière aux étudiants exercent une influence sur les performances et/ou compétences académiques des étudiants. Les étudiants qui reçoivent d'aides financières du gouvernement sont plus susceptibles d'avoir de bonnes performances académiques comparés à ceux qui ne reçoivent aucune aide financière (Al-Kubaisi, 2022).

Ces multiples résultats sont contraires à nos résultats qui ont démontré que la capacité d'employabilité des diplômés ne dépendait pas des ressources financières mobilisées au cours du projet. La divergence de nos résultats et de ceux de nombreuses autres études dans la littérature constatée pourrait être le fait notre échantillon est relativement faible par rapport aux échantillons des autres études dans la littérature. Elle pourrait être également expliquée par l'instrument de mesure des indicateurs des deux variables de l'étude utilisé qui serait certainement limité à quelques indicateurs clés sans une prise en compte holistiques des différents aspects des ressources financières mobilisées dans le cadre du présent projet évalué. Elle pourrait être également due à une divergence de contexte dans lequel ont lieu ces diverses études. L'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures pourrait certainement être expliquée par d'autres aspects du projet autre que les ressources financières qui ne sont pas pris en compte dans la présente étude.

4.2.3. Discussion des résultats de l'hypothèse spécifique 3

(HS3 : Ha) – Les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue au secondaire affectent significativement sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

(HS3 : H0) – Les ressources matérielles pour l'enseignement bilingue au secondaire n'affectent pas significativement sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.

Cette hypothèse a été formulée en réponse à notre première question spécifique de recherche qui cherchait à trouver si l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures pourrait être expliquée par les processus pédagogiques employés au cours du projet de l'enseignement bilingue. Pour tenter de comprendre cette relation, nous avons collectés des données en utilisant un questionnaire structuré auto-administré. Les données collectées ont été traitées et analysées à l'aide de SPSS, version 20 et les hypothèses testées en utilisant la régression linéaire simple. Statistiquement, le coefficient de régression linéaire simple était $\beta = -0,048$. Cette valeur est négative et très faible, et donc révèle une très faible influence négative non significative des ressources matérielles mobilisées au cours du projet de l'enseignement bilingue sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures. Cela est également confirmé par un très faible niveau de significativité $p = 0,634 > 0,05$. Cela indique que le niveau d'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures est indépendant des ressources matérielles mobilisées au cours du projet. Cela nous a permis de rejeter l'hypothèse alternative de départ et d'accepter l'hypothèse nulle qui indique que les ressources matérielles du projet de l'enseignement bilingue n'affectent pas significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures. Cette hypothèse est confirmée par une moyenne relative très faible de la perception des participants des ressources matérielles utilisées au cours du projet ($M = 11,26$, $ET = 4,34$) et une moyenne très élevée du niveau d'employabilité des diplômés ($M = 25,14$, $ET = 3,79$). Des études ne sont pas intéressées directement à la relation entre les ressources matérielles et l'employabilité des diplômés, alors nous comparerons nos résultats avec les résultats des études qui se sont intéressées à la relation entre les ressources matérielles d'enseignement et la performance/compétence académique des apprenants. Les résultats de notre troisième hypothèse d'étude ne corroborent pas les résultats de nombreuses autres études ayant examiné lien entre les ressources matérielles mobilisées et les compétences/performances académiques des étudiants.

En effet, nos résultats ont mis en évidence que les ressources matérielles mobilisées au cours du projet ne contribuent ni à expliquer la variation dans le niveau d'employabilité des Diplômés ni à augmenter ou réduire le niveau d'employabilité de ces diplômés. En Bref, elles n'influencent pas le niveau d'employabilité des diplômés. Pourtant, d'autres études ont démontré que les ressources matérielles contribuent significativement à améliorer les compétences/performances ou l'employabilité des étudiants. Par exemple, l'étude conduite au Kenya auprès de 242 élèves du secondaire examinant l'influence des ressources d'enseignement-apprentissage sur les performances académiques des élèves a trouvé de lien entre les deux variables. Selon les résultats de l'étude, l'accès à une quantité suffisante de documentation, les matériels d'enseignement adéquats et des salles de classe aérées et des labos contribuent à améliorer les compétences des élèves (Yara, 2010). De même le rapport de l'UNESCO (2008) a mis en évidence que l'accès à une quantité suffisante de documentation, des salles de classe bien aérées et adaptées à l'apprentissage et les matériels d'enseignement contribuent significativement à améliorer les compétences des apprenants.

D'autres études plus spécifiques sur l'employabilité des diplômés ont trouvé des résultats qui ne confirment pas nos résultats. En effet, les résultats d'une étude qualitative conduite au Nigeria et ayant impliqué 28 experts dont des professeurs, concepteurs de programmes et autres ont révélé que la disponibilité des matérielles d'enseignement joue un rôle très important dans le développement des compétences d'employabilité des diplômés d'Université (Okolie, Nwosu, & Mlanga, 2019). Les résultats d'une étude quantitative descriptive ayant impliqué 98 étudiants diplômés en Master ont mis en évidence que les étudiants diplômés des institutions de l'enseignement supérieur soulignent l'importance des ressources matérielles telles que les infrastructures et équipements universitaires, la dimension de la salle, les ressources documentaires, les ressources laboratoires et l'environnement d'enseignement et apprentissage dans l'amélioration des compétences d'employabilité des diplômés d'Université (Cruz & Cruz, 2023). De même, Atem (2023) a conduit une étude en contexte camerounais et examinant l'influence du contenu du curriculum et les ressources infrastructurelles sur l'acquisition des compétences d'employabilité chez les étudiants. En effet, l'étude a été menée dans les Universités de Buea et Bamenda et impliqué au total 361 étudiants de Master et 385 étudiants en dernière année de Licence et les résultats ont mis en évidence que les ressources infrastructurelles des Universités camerounaises influencent significativement et positivement l'acquisition des compétences d'employabilité des étudiants. Ce qui indique qu'une augmentation d'une unité dans les ressources matérielles notamment infrastructurelles entraîne

une augmentation dans l'acquisition des compétences d'employabilité. Les résultats de la même, dans sa partie qualitative ayant impliqué étudiants et le staff administratif, ont révélé que les ressources matérielles des Universités ne sont pas adéquates et adaptées (Atem, 2023).

Ces multiples résultats sont contraires à nos résultats qui ont démontré que la capacité d'employabilité des diplômés ne dépendait pas des ressources matérielles mobilisées au cours du projet. La divergence de nos résultats et de ceux de nombreuses autres études dans la littérature constatée pourrait être le fait que notre échantillon est relativement faible par rapport aux échantillons des autres études dans la littérature. Elle pourrait être également expliquée par l'instrument de mesure des indicateurs des deux variables de l'étude utilisé qui serait certainement limité à quelques indicateurs clés sans une prise en compte holistique des différents aspects des ressources matérielles mobilisées dans le cadre du présent projet évalué. Elle pourrait être également due à une divergence de contexte dans lequel ont lieu ces diverses études. L'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures pourrait certainement être expliquée par d'autres aspects du projet autre que les ressources matérielles qui ne sont pas pris en compte dans la présente étude.

4.3. SUGGESTIONS

L'objectif de recherche que nous sommes fixés est d'examiner l'influence du projet de développement de l'enseignement bilingue sur l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad. Ceci étant dans le but de découvrir l'ensemble des défis du projet PRODEB-II afin d'améliorer le système de management de l'action publique.

Au vu des résultats obtenus, il est question de faire quelques suggestions afin d'améliorer la gestion des projets des enseignements bilingues au Tchad pour que les enseignants formés bilingues qui sortent de cette formation puissent être employés ou déployés au terrain par l'État. Il est alors important de faire quelques recommandations à l'endroit du Gouvernement Tchadien, aux partenaires au développement de l'éducation, à l'unité de gestion de projet et aux enseignants bilingues formés bénéficiaires du projet.

Au Gouvernement tchadien

Le gouvernement est le premier l'acteur principal du système éducatif. Nous lui suggérons :

A court terme de :

- De déployer au terrain tous les enseignants formés bilingues afin de garantir et maintenir la politique de l'enseignement bilingue dans le système éducatif ;

- Redéfinir les objectifs de formation à travers l'accompagnement pédagogique de l'étudiant, la diversification des parcours qui lui sont proposés, la professionnalisation de ces parcours et enfin un accompagnement vers la vie professionnelle ;
- Préparer tous les diplômés à être capables d'affronter le marché de l'emploi et de remplir leur rôle de citoyens ;
- Promouvoir l'égalité des chances ;
- Documenter les institutions éducatives afin de permettre l'autoformation à travers les plateformes numériques ;
- La mise en place d'une architecture de formation commune à plusieurs pays avec la mutualisation des formations ;
- La conception d'une formation non limitée dans le temps impliquant la possibilité d'un apprentissage tout au long de la vie ;
- Renforcer les dispositifs d'information et d'orientation.

À long terme

Notre présente étude nous met en exergue la situation de l'employabilité dans les écoles normales supérieures Tchad en ce qui concerne les stratégies et méthodes de formation pour l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur. De ce fait, l'Etat doit redéployer les moyens pour l'insertion des lauréats des écoles normales supérieures du Tchad :

- La mise en place d'importants moyens humains, financiers, informatiques, informatique, documentaires, matériels et infrastructurels afin de garantir la qualité de l'éducation ;
- Une politique particulière de renforcement de l'autonomie financière des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad ;
- Une valorisation de la fonction enseignante ;
- Une valorisation des acquis de la recherche des enseignants bilingues en termes de réinvestissement des savoir-faire ;
- Une amélioration des conditions matérielles de vie des enseignants ;
- Une participation plus substantielle des étudiants aux coûts de leur formation ;
- Le gouvernement doit mettre en place une politique de financement spécial aux enseignants en difficultés.

Aux partenaires au développement de l'éducation

- Respecter ses engagements concernant le budget prévu dans le contrat ;
- Respecter ses engagements pour la mise en œuvre effective de l'exécution des travaux dans le délai ;
- Accorder de financement aux associations des élèves, des enseignants et parents d'élèves pour la mise en place effective de leurs plans d'action chaque année dans des provinces ciblées par le projet ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi et évaluation des projets financés ;

Propositions à l'unité de gestion du projet

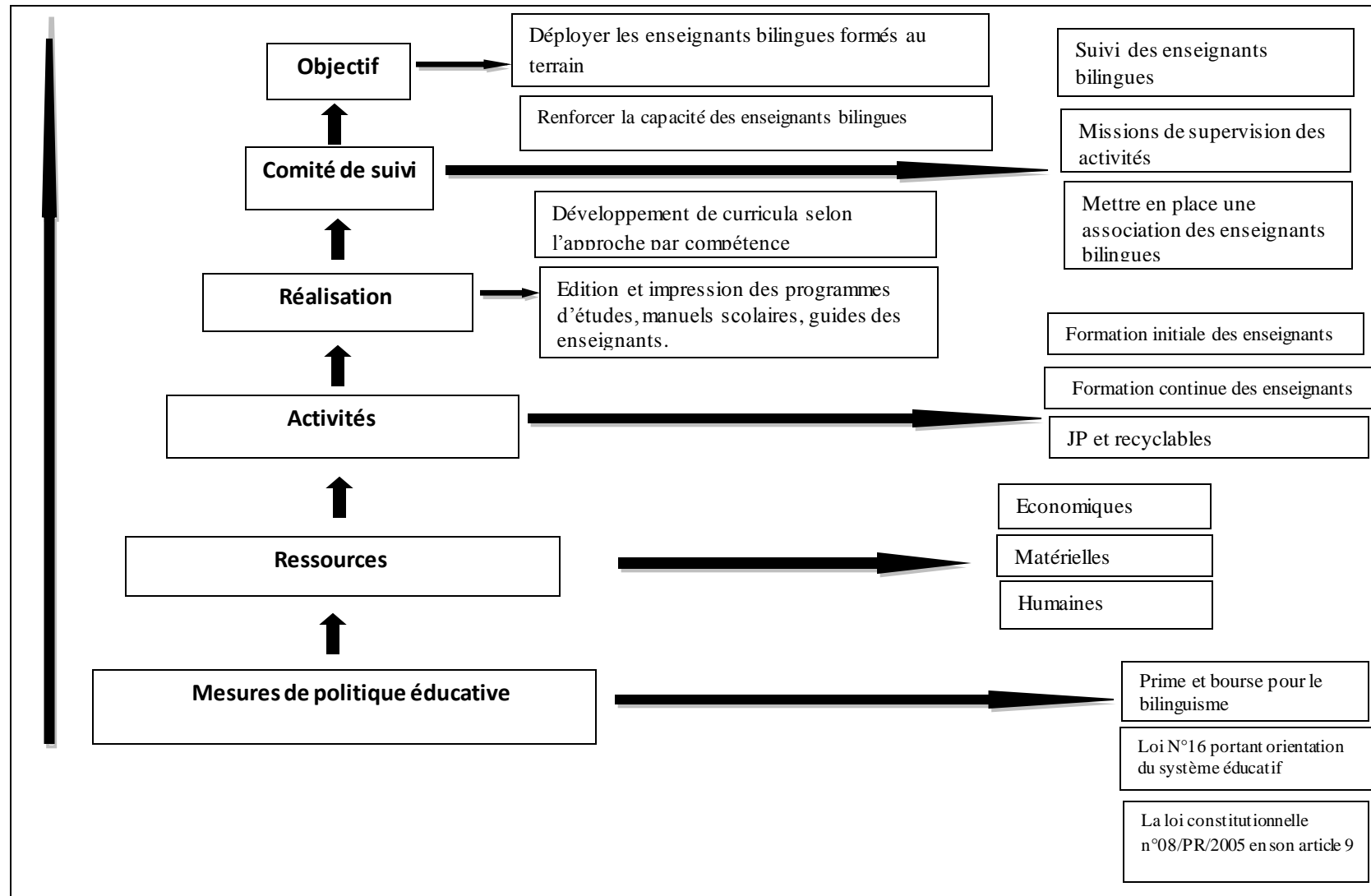
- Suivre toutes les actions des entreprises qui ont le marché de construction des infrastructures scolaires ;
- Mettre en place un réseau de suivi des enseignants bilingues dans ses sites respectifs ;
- Dupliquer les actions du Projet PRODEB-II dans d'autres provinces du Pays pour généraliser la politique de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire ;

Aux lauréats enseignants bilingues bénéficiaires du projet

Nous leur recommandons d'intégrer des stratégies efficaces pour garantir l'emploi après les études supérieures :

- S'investir dans l'autoformation afin de favoriser l'emploi ;
- Mettre en évidence le lien de sa formation initiale à son projet professionnel ;
- Maîtriser l'anglais et les outils informatiques afin de maximiser sa chance à l'emploi ;
- Mettre en place un mécanisme de la formation tout au long la vie ;
- Créer un groupe de réseautage pour des opportunités ;
- Adopter le style participatif pour lancer des projets ;
- S'organiser par filière afin d'aider les camarades qui ont des difficultés.

Tableau 8 : un modèle pour l'efficacité de l'enseignement bilingue au Tchad



Ce travail de recherche intitulé « Gestion de l'enseignement bilingue et employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad » est composé de 4 chapitres. Le premier a présenté la littérature relative à notre sujet pour prendre connaissance de l'état de la question et des théories explicatives de notre étude. Dans le deuxième chapitre, englobe le contexte et justification de l'étude, la formulation du problème, les questions de recherche, les hypothèses de recherche, les objectifs poursuivis par l'étude, l'intérêt de l'étude et aperçu descriptif du projet de développement de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire phase II (PRODEB-II). Le troisième chapitre a consisté à présenter l'approche méthodologique de l'étude. Le chapitre 4 a fait une analyse descriptive et inférentielle des données collectées par voie de questionnaire auprès d'un échantillon aléatoire simple de 100 sujets à l'École Normale Supérieure de N'Djamena (ENS-NDJ). Aussi, l'analyse de contenu des données collectées par la voie d'entretien semi-dirigé auprès d'un échantillon aléatoire simple de 02 sujets à la Direction des Projets d'Éducation (DPE) au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique. Une analyse a été faite sur la base d'une recherche exploratoire/compréhensive qui nous a conduit à formuler une hypothèse générale qui est la suivante : la gestion du projet de développement de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire phase II (PRODEB-II) influence significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad.

L'opérationnalisation de l'hypothèse générale a engendré 03 hypothèses spécifiques de recherche :

- Les processus pédagogiques du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire affectent significativement l'employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures.
- Les ressources financières pour l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire ont un impact sur l'employabilité des diplômées des Écoles Normales Supérieures.
- Les ressources matérielles du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire influencent significativement sur l'employabilité des diplômées des Écoles Normales Supérieures.

En posant les jalons de notre recherche, nous avons convoqué deux théories à savoir : la Théorie du capital humain de Becker (1964) et la Théorie de l'innovation et problème de l'éducation : théorie et réalité dans les pays en développement de Havelock et Huberman (1980) pour permettre de faire comprendre notre problème d'étude, de mieux expliquer ce phénomène et d'analyser.

Notre travail a pour but d'apporter une éventuelle amélioration dans la gestion des projets d'enseignement/apprentissage bilingue au Tchad qui est une ligne managériale des pouvoirs publics. En laissant croire que les processus pédagogiques, les ressources financières et matérielles peuvent avoir un lien significatif sur l'employabilité des diplômés.

Au terme de ce travail, toutes nos hypothèses de recherche ont été infirmées. Mais, au regard des limites sus mentionnées, il importe de poursuivre l'analyse par la prise en compte des facteurs comme : motivation, aspect managérial, leadership de la direction, le contexte socio-économique des étudiants, etc. En outre, quelques suggestions ont été faites à l'endroit du Gouvernement Tchadien, aux partenaires au développement de l'éducation, à l'unité de gestion de projet et aux lauréats enseignants bilingues bénéficiaires du projet. Ainsi, notre étude paraît féconde car, elle peut générer d'autres recherches non seulement avec la prise en compte de ces trois facteurs, mais aussi avec une extension dans le temps et dans l'espace.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abdul-Rahaman, N., Ming, W., Rahaman, A. B. A., & Amadu, L. (2018). The impact of government funding on students' academic performance in Ghana. *International Education Studies*, 11(7), 83 – 91.
- AFNOR. (2010). *Dictionnaire de management de projet*. AFNOR.
- Alby, S. (2009). La formation des enseignants dans le contexte guyanais. Dans Vernaudon et Fillol (dir), *vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane* (p.225-250). L'Harmattan.
- Al-Habo, M. (2004). Bilinguisme, où en sommes-nous ? *Carrefour*, 4(2), 28-30.
- Alio, K. (2007). L'éducation bilingue au Tchad. De la théorie à la pratique. *Travaux de linguistique tchadienne*, 7(10), 23-38.
- Al-Kubaisi, H. (2022). Upgrading an analysis of financial aids and academic performance at Qatar University. *TEM Journal*, 11(2), 639 – 650.
- Altet, M. (2002). Caractériser, expliquer et comprendre les pratiques pour aussi contribuer à leur évaluation. *Presses Universitaires du Murail* 10, 31-43.
- Aminata, D. (2013). *La diffusion du français au Tchad : les centres d'apprentissage pour arabophones*. Karthala.
- Aminata, D. (2014). Les CALF, des centres d'apprentissages du français pour arabophones au Tchad : histoire et fonctionnement. *Editions de la maison des sciences de l'homme. Revue sociolinguistique* 13(22) ,125-142.
- Amvéné, J. D. B. (2021). Transpiration didactique en LMD : la pédagogie universitaire africaine acculturée à l'exercice. *Annals of the University of CRAIOVA, psychology-pedagogy*, 43(2), 23-31.
- Arditi, C. (2003). Le Tchad et le monde arabe : essai d'analyse des relations commerciales de la période précoloniale à aujourd'hui. *Afrique contemporaine*, 2(7), 185-198.
- Asiago, D., Kalai, J. M., Gichuhi, L. (2018). Influence of school financial resources on students academic achievement in Kenya Certificate of Secondary Education Examination

- (KCSE) in public secondary schools in Kenya. *Journal of Education and Practice*, 9(32), 110 – 113.
- Atem, N. S. (2023). Professionnalisation of Higher education and graduates' employability in State Universities in Cameroon. *Web of Semantic: Universal Journal on Innovative Education*, 2(4), 277 – 302.
- Bakhit, Z. (2011). *Problématique de la collaboration entre enseignants arabophones et francophones au secondaire : cas d'Abeché et de N'Djamena* [Mémoire D/COSP]. École Normale Supérieure de N'Djamena.
- Banque Mondiale. (2007). *Le système éducatif tchadienne. Éléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique*. Document de travail n°110, Banque Mondiale, le développement humain en Afrique.
- Becker, G. (1964). *Human capital; A Theoretical and Empirical Analysis, Wiht Special Reference to Education* (3^eéd.). University of Chicago Press.
- Bennefla, K. (2008, 9 juin). Tchad : l'appel des sirènes arabo-islamiques. *Autrepart*, 2(1) ,67-86.
- Bertaux, D. (1997). *L'enquête et ses méthodes*. Armand Colin
- BIT. (2012). *La crise de l'emploi des jeunes : il est temps d'agir*. BIT.
- Braz, A. (2007). *Pour une réflexion sur l'enseignement bilingue : méthodologie, repères, exemples*. Cantabria.
- Brohy, C et Gajo, L. (2008). *L'enseignement bilingue : état de situation et propositions, vers une didactique intégrée*. GREL.
- Brohy, C. (2004). Questions clés de la recherche sur l'enseignement bilingue. In : A, Demierre-wagner, I. schowop et al. Evaluation de l'enseignement bilingue en valais. Rapport final (p.5-8). Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP).
- Cáceres-Reche, M. P., Tallón-Rosales, S., Navas-Parejo, M. R., & De la Cruz-Campos, J. C. (2022). Influence of socio-demographic factors and knowledge in pedagogy on the labor market insertion of education science professionals. *Education Sciences*, 12, 200 – 211.
- Chapelle, J. (1986). *Le peuple tchadien, ses racines et sa vie quotidienne*. L'Harmattan.
- Chidi, D. (2019). *L'application du bilinguisme officiel arabe-français au Tchad*. L'Harmattan.
- Cité. (2011). <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-stand> [consulté le 13 mars 2023 à 5h20mn].

- Corbel, J-C. (2012). *Management de projet : fondamentaux-méthodes-outils*. Eyrolles.
- Cruz, J. L. D. & Cruz, T. L. D. (2023). Employment and employability skills of graduate school graduates in Tagudin Campus. *International Journal of Multidisciplinary: Applied Business and Education Research*, 4(4), 1129 – 1136.
- Debret, J. (2020). Les normes APA françaises : Guide officiel de Scribbr basé sur la septième édition (2019) des normes APA.Scribbr.
- Dejmalová, T. (2011). *Devenir bilingue*. Pedf UK.
- Djarangar, D, I. (1998). De l'introduction des langues nationales dans le système éducatif au Tchad : quelques aspects techniques. Dans Actes du colloque sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif tchadien. *Darda, République du Tchad et Association SIL*, 98(8), 30-53.
- Djihouessi, B, et Da Cruz, M. (2014). Choix des langues de scolarisation en contexte multiculturel : cas de l'Afrique francophone, *Lettres, langues et linguistiques*, 8-9.
- Doré, G. (2010). *Politique de formation professionnelle et d'emploi en Haïti : le cas du secteur touristique* [Thèse de doctorat en Sciences de l'Education]. Université de Paris.
- Doutoum, A. (2006). *Ethnies, langues, religions*. Les éditions J.A.
- Durkheim, E. (1956). *Les principes des méthodes en sciences sociales*. PUF.
- Durverger, J. (2005). *Enseignement en classe bilingue*. Hachette.
- Ebong, A.C. (2019). *Méthodes pédagogiques, environnement socioculturel et compétence scolaire en lecture : une étude quasi expérimentale menée auprès des écoliers pygmées des campements forestiers et des villes de Djoum, Mihtom II et Oveng* [mémoire master]. Université de Yaoundé 1
- Finot, A. (2000). *Développer l'employabilité*. INSEP Consulting Editions.
- Fonkeng, G. E., Chaffi, C. I. et Bomba, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. ACCOSUP.
- Fortin, M.F., Côté, J. & Fillion, F. (2005). *Fondement et étapes du processus de recherche*. Chenelière-Education.
- Fournier, M. (1998). Une expérience pédagogique dans le Moyen-Chari au Tchad. *Travaux de linguistique Tchadienne*, 19(3), 5-12.

- Franz, J. (2008). A pedagogical model of higher education/industry engagement for enhancing employability and professional practice. In *Proceeding, work integrated learning (WIL): Transforming futures, practice...pedagogy...partnerships*, 2(6), 164 – 169, Manly, Sydney, Australia.
- Fréco, G. (2012). *Formuler une problématique*. Dunod.
- Grawitz, M. (2004). *Méthode en sciences sociales*. Dalloz.
- Gurgand, M. (2005). *Economie de l'éducation*. La Découverte.
- Havelock, R.G et Huberman, A. M. (1980). *Innovation et problèmes de l'éducation : théorie et réalité dans les pays en développement*. UNESCO.
- Huang, X., Cao, J., Zhao, G., Long, Z., Han, G., & Cai, X. (2022). The employability and career development of Finance and Trade College students. *Frontiers in Psychology*, 1(2), 719-36.
- Igwe, P. A., Lock, D., & Rugara, D. G. (2020). What factors determine the development of employability skills in Nigerian higher education? *Innovations in Education & Teaching International*, 13 (9), 1 – 15.
- INSEED. (2015). *Rapport national sur la pauvreté multidimensionnelle au Tchad*. www.inseedtchad.com [consulté le 23 février 2023 à 8h15mn].
- Itong à Goufan, E. (2021). *Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales par l'exemple*, (2e édition revue et augmentée). Éditions peuple d'Afrique.
- Jasor, I. (2018). *Le bilinguisme français-Créole au service de l'apprentissage d'une nouvelle langue vivante en Guadeloupe : l'exemple de l'anglais au cœur de la didactique intégrée des langues*. [Mémoire, ESPE Guadeloupe-Ecole supérieure du Professorat et de l'éducation]. Académie de Guadeloupe.
- Ketele, J.M. (2011). *Evaluer pour former*. De Boeck.
- Khayar, A. (2012). *Difficulté de l'enseignement bilingue dans le secondaire tchadien : cas du lycée de la Liberté et du lycée Féminin bilingue d'Am-riguebé de N'Djamena* [Mémoire CAPEN/B].Ecole Normale Supérieure de N'Djamena.
- Khayar, I. (1976). *Le refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï*. Maisonneuve.

- Koko, A et Dewa, G. (2001). *Tchad. Dans Réformes des systèmes éducatifs et réformes curriculaires*. UNESCO. <http://www.unesco.org/curriculum/AfricaPdf/IItchad> [consulté le 4 avril 2023 à 23h11mn]
- Koudjé, B. (2020). *Support de cours de Suivi et Evaluation des projets. Université d'Abomey-Calavi. Institut National des métiers d'art, d'archéologie et de la culture.*
- Le Boterf, G. (1997). *De compétence à la navigation professionnelle*. Les Editions d'organisation.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. (3^{ème} éd). Guérin.
- Li, K., Peng, M. Y.-P., Du, Z., Li, J., Yen, K.-T., & Yu, T. (2020). Do specific pedagogies and problem-based teaching improve student employability? A cross-sectional survey of College students. *Frontiers in Psychology, 11*, 10-99.
- Mabou, M. (2022). *Evaluation d'implantation du système LMD dans les universités Tchadiennes et employabilité des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur* [Mémoire de Master]. Université de Yaoundé 1.
- Mahamat, A. (2021). Pratique du bilinguisme et enseignement dans les universités au Tchad. JEYNITAARE. *Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1)*, 155-185.
- Mainga, W., Murphy-Braynen, M. B., Moxey, R., & Quddus, S. A. (2022). Graduate employability of business students. *Administrative Sciences, 12*, 72 – 107.
- Marx, k. (2016). *Le Capital*, livre. Editions sociales. [https://www.dygest.co/karl-marx/le-capital-\(i\)](https://www.dygest.co/karl-marx/le-capital-(i)) [consulté le 9 février 2023 à 2h32mn].
- Memadji, J. (2022). *Offre de formation technique et le niveau de qualification des apprenants : cas du lycée d'enseignement technique industriel de N'Djamena* [Mémoire de Master]. Université de Yaoundé 1.
- Mensah, M. S. B. (2013). Entrepreneurship education on wholesale? Considerations on didactics and pedagogy for enhanced graduate employment in Ghana. *European Journal of Business and Management, 5(15)*, 105 – 113.
- Mialaret, G. (2006). *Sciences de l'éducation : aspects historiques, problèmes épistémologiques*. PUF.
- Mincer, J. (1958). Investment in capital human and personal income distribution. *Journal of Political. Economy, 66(4)*, 281-302.

- Monteiro, S. & Almeida, L. S. (2021). Employability of higher education graduates: reflections and pedagogical implications. *Revista Lusófona de Educação*, 51, 47 – 58.
- Mwelwa, K. & Mawela, A. (2021). Effectiveness of internships as pedagogical practices in promoting employability skills amongst graduating students in selected social science degree programmes in Zambia. *International Journal of Educational Methodology*, 7(4), 649 – 668.
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. L'Harmattan.
- Naïmo, G. (2014, décembre). *La professionnalisation des formations et insertion des jeunes : défis et enjeux*. Communication présentée aux 20 et 25 ans d'anniversaire du Centre Catholique Universitaire de N'Djamena (CCU), N'Djamena, Tchad.
- Ndoutorlengar, M. (2014). *Les questions de l'éducation au Tchad, les nœuds de l'excellence*. Edilivre.
- Nomaye, M. (1998). *L'éducation de base au Tchad. Situation, enjeux et perspectives*. L'Harmattan.
- Nomaye, M. (2001). *Les politiques éducatives au Tchad*. L'Harmattan.
- OCDE, CAD. (2019). *meilleurs critères pour une meilleure évaluation : critères d'évaluation révisés, définitions et principes d'utilisation*. OCDE.
- OCDE. (1998). *L'investissement dans le capital humain : Du bien-être des nations, le rôle du capital humain et social*. OCDE.
- OCDE. (1998). *L'investissement dans le capital humain*. OCDE.
- OCDE. (2002). *Le financement de l'éducation-investissements et rendements. Analyses des indicateurs de l'éducation dans le monde*. OCDE.
- OCDE. (2019). *Critères du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement*. OCDE. <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>[consulté le 14 mars 2023 à 13h7mn].
- Odide, M. O. (2021). Financial resource management and its influence on students academic performance in public secondary schools in Langata Sub-county, Nairobi county-Kenya. *International Journal of Scientific Research and Management (IJSRM)*, 9(1), EM – 2685 – 2737.

- Ofem, W. E., Akeke, M. N. G., & Ameh, E. (2021). Financial resources and junior secondary school students' academic performance in Cross River State, Nigeria. *Global Journal of Educational Research*, 20, 81 – 88.
- Okolie, U. C., Nwosu, H. E., & Mlanga, S. (2019). Graduate employability: How the higher education institutions can meet the demand of the labour market. *Higher Education, Skills and Work-Based Learning*, 9(4), 620 – 636.
- Parsons, T. (1964). *The Social system*. The Free Press.
- PASEC/CONFEMEN. (2012). *Améliorer la qualité de l'éducation au Tchad : quels sont les facteurs de réussite ? Rapport d'Évaluation diagnostique PASEC – CONFEMEN (2^e et 5^e) du primaire, Année scolaire 2009/2010*. CONFEMEN.
- Pasker, A. (2019). Techno-pedagogy and graduates' employabilité in Cameroon State Universities. *International Journal of Research and Innovation in Social Science (IJRISS)*, 3(10), 536 – 542.
- Peal, E., et Lambert, W. (1962). The Relation of Bilingualism to Intelligence, *Psychological Monographs*, 76(27), 1-23.
- Peng, M. Y.-P., Wang, L., Yue, X., Xu, Y., & Feng, Y. (2021). A study of the influence of multi-teaching strategy intervention program on College students' absorptive capacity and employability. *Frontiers in Psychology*, 12(6), 319-58.
- Philippe et al. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Editions Nathan.
- PMI. (2004). *Guide du corpus des connaissances en management de projet*. Newton Square.
- Poisson, Y. (1983). L'approche qualitative et l'approche quantitative dans les recherches en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 9(3), 369–378.
- Pommerol, P. (1997), *L'arabe tchadien. Émergence d'une langue véhiculaire*. Karthala.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique. (2019). *Rapport d'évaluation mi-parcours du projet PRODEB-II*. MENPC.
- Rapport d'Evaluation diagnostique PASEC/CONFEMEN. (2012). *Améliorer la qualité de l'éducation au Tchad : quels sont les facteurs de réussite ?* CONFEMEN.
- République du Tchad. (Août 2017). *Plan national de développement Tchad (PND 2017-2021)*.
- RESEN. (2016). *Rapport d'état du système éducatif national du Tchad, Éléments d'analyse pour une refondation de l'école*. République du Tchad, IPE Pôle de Dakar. UNESCO.

- Schultz, T. (1961). Investment in Human Capital. *American Economic Review*, 19(51), 1-17.
- Singhal, V. & Saini, R. (2020). Education and its contribution in enhancing employability skills: Study on the efficacy of management education. *Palarch's Journal of Archaeology of Egypty/Egyptology*, 17(9), 1074 – 1090.
- Spence, M. (1974). *Market signalling; informational; transfer in hiring and related screening process*, Harvard U. Press.
- Stéphanie Fraise -D'Olimpio :<http://ses.ens-lyon.fr/ses/articles/a-les-fondements-de-la-theorie-du-capital-humain-68305> [consulté le 09 janvier 2023 à 22h19mn].
- Tchad. (2006). *Loi No16/PR/06 du 30mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien*. République du Tchad
- Tchad. (2017). *Plan Intérimaire de l'Education au Tchad : 2018-2020*
- Trezeux, G. (1995). Enseignement bilingue et politique linguistique. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 07.<http://journals.openedition.org/ries/3972DOI:10.4000/ries.3972> [consulté le 16 février 2023 à 12h123mn].
- Tsafak, G. (2007). *L'Enseignement secondaire au Cameroun, tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*. Presses Universitaires de Yaoundé.
- Tyger, M. I. (2018). Financial resources allocation and its implication for students performance in Rivers State, Nigeria. *International Journal of Innovative Finance and Economics Research*, 6(3), 27 – 33.
- Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches qualitatives* 3, 243-272.
- Watt, J et Sjef, A, Van Den Berg. (1995). *Research methods for communication science*. Allyn and Bacon.
- Wikipédia [consulté le 10 mai 2023 à 17h] sur <https://www.eval.fr/methodes-et-outils/gestion-axee-sur-les-resultats/>
- Wikipédia [consulté le 13 avril 2023 à 21h] sur <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bilinguisme>
- Wikipédia [consulté le 6 juin 2023 à 22h] sur <https://www.ofarcy.net/index.php>
- Yara, P. O. (2010). Teaching/learning resources and academic performance in Mathematics in secondary schools in Bondo District of Kenya. *Asian Social Science*, 6(12), 126 – 132.
- Zakaria, K. (2017). Problématique des langues au Tchad. *Intercambio*, 2(110), 97-110.

ANNEXES

Université de Yaoundé I

**Centre de Recherche et de
Formation Doctorale en Sciences
Humaines, Sociales et Educatives**

**Unité de Recherche et de
Formation Doctorale en Sciences
de l'Education et Ingénierie
Educative**

Faculté des Sciences de l'Education

**Département de Curricula et
Evaluation**



University of Yaoundé I

**Post Graduate School for Social
and Educational Sciences**

**Research and Doctoral Training
Unit for Sciences of Education
and Educational Engineering**

The Faculty of Education

**Department of Curriculum and
Evaluation**

Questionnaire adressé aux étudiants

Cher(e) participant (e)

Je m'appelle WATING YODE GOGNE, étudiant inscrit en deuxième année de Master en management de l'éducation, spécialité conception et évaluation des projets éducatifs, à la faculté des sciences de l'éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1. Je viens auprès de vous solliciter votre aide pour la réalisation de mémoire de recherche élaboré dans le cadre éducatif. En effet, je mène une recherche sur le sujet : « **Enseignement bilingue et employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad : une évaluation de la gestion du projet PRODEB-II** ». L'objectif de cette étude consiste à découvrir les influences du projet de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire par rapport à l'employabilité des diplômés des ENS en République du Tchad. Nous voulons ressortir au cours de ce travail de recherche, l'ensemble des défis du projet PRODEB-II qui influence l'employabilité des diplômés des ENS sur financement de la Banque Islamique du Développement (BID).

A cet effet, nous vous garantissons que toutes ces informations sur cette étude seront traitées avec confidentialité, vous pouvez donc vous exprimer librement, sachez qu'aucune réponse n'est considérée comme fausse et que vos divers points de vue seront tous utilisés dans le seul but de la réalisation de ce mémoire.

Partie 1 : Identification du répondant.

Consigne	S'il vous plaît écrivez dans l'espace réservé à droite le code ou le numéro de la réponse correspondant à votre choix	Réponse
Q1	Genre : 1= Masculin 2= Féminin	
Q2	Situation matrimoniale : 1= Marié(e) 2= Célibataire 3= Union libre	
Q3	Tranche d'âge : 1= 15 -25 ans 2= 26-30 ans 3= 31-40 ans 4= 41-60 ans	
Q4	Niveau d'études : 1= DIPES/1 2= DIPES/2 3= CAPEL 4= CEPEP 5= CAENF 6= Autres	
Q5	Profession : 1= Travailleur 2= Sans emploi	
Q6	Secteur d'activité : 1= Public 2= Privé	
Q7	Filière d'origine : 1= Français 2= Histoire 3= Géographie 4= Anglais 5= SVT 6= Mathématiques-Informatique 7= PC 8= Philosophie 9= Sciences de l'Education 10= Arabe 11= Conseiller d'Orientation 12= Autres	

Partie 2 : Questions relatives aux processus pédagogiques

Consigne	S'il vous plaît écrivez dans l'espace réservé à droite le code ou le numéro de la réponse correspondant à votre choix	Réponse
Q8	Vous êtes satisfait de méthodes utilisées par les enseignants 1= Pas du tout satisfait 2= Satisfait 3= Pas satisfait 4= Neutre 5= Très satisfait	
Q9	Vous êtes satisfait des moyens pédagogiques utilisés (documents, support ...) 1= Pas du tout satisfait 2= Satisfait 3= Pas satisfait 4= Neutre 5= Très satisfait	
Q10	Vous êtes satisfait de l'organisation matérielle pendant les heures des cours 1= Pas du tout satisfait 2= Satisfait 3= Pas satisfait 4= Neutre 5= Très satisfait	
Q11	A l'issue de notre formation vous êtes satisfait des relations avec les enseignants 1= Pas du tout satisfait 2= Satisfait 3= Pas satisfait 4= Neutre 5= Très satisfait	

Partie 3 : Questions relatives aux ressources financières

Consigne	S'il vous plaît écrivez dans l'espace réservé à droite le code ou le numéro de la réponse correspondant à votre choix	Réponse
Q12	Les primes des enseignants sont régulièrement payés 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5= Pas du tout bien	
Q13	Les bourses des étudiants sont régulièrement payées 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5= Pas du tout bien	
Q14	Les frais de stage sont régulièrement payés 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5= Pas du tout bien	
Q15	Les frais d'équipement sont régulièrement payés 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5= Pas du tout bien	

Partie 4 : Questions relatives aux ressources matérielles

Consigne	S'il vous plaît écrivez dans l'espace réservé à droite le code ou le numéro de la réponse correspondant à votre choix	Réponse
Q16	Vous avez accès à la documentation suffisante pour chaque filière 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5=Pas du tout bien	
Q17	Il y a la disponibilité de salles et amphis bien aérés et adaptés pour une formation efficace. 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5=Pas du tout bien	
Q18	ENS dispose des plateformes pédagogiques pour les étudiants et enseignants 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5=Pas du tout bien	
Q19	Les enseignants font régulièrement usages du matériel audio-visuel pendant les cours 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5=Pas du tout bien	
Q20	Il existe des laboratoires bien équipés pour favoriser l'apprentissage 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5=Pas du tout bien	
Q21	Les étudiants et les enseignants ont accès à une connexion internet gratuite au sein de l'école 1= Extrêmement bien 2= Très bien 3= Assez bien 4= Pas bien 5=Pas du tout bien	

Partie 5 : Questions relatives à l'employabilité des diplômés des ENS

Consigne	S'il vous plaît écrivez dans l'espace réservé à droite le code ou le numéro de la réponse correspondant à votre choix	Réponse
Q22	Je me considère compétent pour m'engager en profondeur dans des discussions d'expert dans mon domaine d'activité 1=Tout à fait d'accord 2=D'accord 3=Neutre 4=Désaccord 5=Tout à fait en désaccord	
Q23	Au cours de la formation dernière, j'étais compétent pour effectuer mon travail avec précision et avec peu d'erreurs. 1=Tout à fait d'accord 2=D'accord 3=Neutre 4=Désaccord 5=Tout à fait en désaccord	
Q24	Je me considère compétent pour fournir des informations concernant mon travail de façon à être compris. 1=Tout à fait d'accord 2=D'accord 3=Neutre 4=Désaccord 5=Tout à fait en désaccord	
Q25	Je me considère compétent pour évaluer les " pour " et les "contre " des décisions à prendre concernant les méthodes de travail, les matériaux et les techniques liés à mon domaine professionnel. 1=Tout à fait d'accord 2=D'accord 3=Neutre 4=Désaccord 5=Tout à fait en désaccord	
Q26	Je prends la responsabilité de maintenir ma valeur sur le marché du travail 1=Tout à fait d'accord 2=D'accord 3=Neutre 4=Désaccord 5=Tout à fait en désaccord	
Q27	Je mets en œuvre mes connaissances et compétences récemment acquises 1=Tout à fait d'accord 2=D'accord 3=Neutre 4=Désaccord 5=Tout à fait en désaccord	

Merci pour votre participation !

Université de Yaoundé I

**Centre de Recherche et de
Formation Doctorale en Sciences
Humaines, Sociales et Educatives**

**Unité de Recherche et de
Formation Doctorale en Sciences
de l'Éducation et Ingénierie
Educative**

Faculté des Sciences de l'Éducation

**Département de Curricula et
Evaluation**



University of Yaoundé I

**Post Graduate School for Social
and Educational Sciences**

**Research and Doctoral Training
Unit for Sciences of Education
and Educational Engineering**

The Faculty of Education

**Department of Curriculum and
Evaluation**

Guide d'entretien adressé à l'Equipe du Projet

Monsieur, Madame

Je m'appelle WATING YODE GOGNE, étudiant inscrit en deuxième année de Master en management de l'éducation, spécialité conception et évaluation des projets éducatifs, à la faculté des sciences de l'éducation (FSE) de l'Université de Yaoundé 1. Je viens auprès de vous solliciter votre aide pour la réalisation de mémoire de recherche élaboré dans le cadre éducatif. En effet, je mène une recherche sur le sujet : « **Enseignement bilingue et employabilité des diplômés des Écoles Normales Supérieures en République du Tchad : une évaluation de la gestion du projet PRODEB-II** ». L'objectif de cette étude consiste à découvrir les influences du projet de l'enseignement bilingue au secondaire par rapport à l'employabilité des diplômés des ENS en République du Tchad. Nous voulons ressortir au cours de ce travail de recherche, l'ensemble des défis du projet PRODEB-II qui influence l'employabilité des diplômés des ENS sur financement de la Banque Islamique du Développement (BID). A cet effet, nous vous garantissons que toutes ces informations sur cette étude seront traitées avec confidentialité, vous pouvez donc vous exprimer librement, sachez qu'aucune réponse n'est considérée comme fausse et que vos divers points de vue seront tous utilisés dans le seul but de la réalisation de ce mémoire.

Identification des répondants

Date.....
 Heure du début.....
 Heure de la fin.....
 Lieu de l'entretien.....
 Age

Genre

Poste occupé.....
 Situation matrimoniale.....
 Niveau d'étude.....

Thème 1 : Pertinence du projet

Pensez-vous que la mise en œuvre du projet a permis de construire de façon efficiente les infrastructures au profit des C.E.G dans les provinces respectives ? Justifiez.

Thème 2 : Cohérence du projet

Pensez-vous que les actions entreprises par le projet de développement de l'enseignement au premier cycle du secondaire phase II ont eu des valeurs ajoutées ? Expliquez.

Thème 3 : Efficacité du projet

Selon vous, les actions entreprises par le projet ont permis d'améliorer les performances pédagogiques en matière de la formation bilingue ? Expliquez.

Thème 4 : Efficience du projet

Pensez-vous que les actions entreprises par le projet le développement de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire phase II reflètent le niveau des ressources engagées ? Expliquez.

Thème 5 : Durabilité du projet

A votre connaissance, les actions entreprises par le projet de développement de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire phase II peuvent se poursuivre même si le projet prend fin ? Expliquez.

Merci pour votre participation !

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

 Paix – Travail – Patrie

 UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 FACULTE DES SCIENCES DE
 L'EDUCATION

 DEPARTEMENT DE CURRICULA
 ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

 Peace – Work – Fatherland

 UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF EDUCATION

 DEPARTMENT OF CURRICULUM
 AND EVALUATION

Le Doyen

The Dean

N°.....506...../22/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur Cyrille Bienvenu BELA**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **Wating YODE GOGNE**, Matricule 21V3121 est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Département : *CURRICULA ET EVALUATION*, filière : *MANAGEMENT DE L'EDUCATION*, Option : *CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS*.

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du **Dr. Jean Désiré BANGA AMVENE**. Son sujet est intitulé : « *Evaluation du projet d'enseignement bilingue PRODEB-II et employabilité des diplômés des écoles professionnelles du Tchad* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Vu
 le 17 2022
 Dr Hamile
 Directeur
 de l'ES



Fait à Yaoundé, le 19 DEC 2022

Le Vice-Doyen et par ordre



Etienn
 professeur

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA
ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

Le Doyen

The Dean

N°.....505...../22/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE STAGE

Je soussigné, **Professeur Cyrille Bienvenu BELA**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **Wating YODE GOGNE**, Matricule 21V3121 est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *CURRICULA ET EVALUATION*, filière : *MANAGEMENT DE L'EDUCATION*, Option : *CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS*.

L'intéressée doit effectuer son stage en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du **Dr. Jean Désiré BANGA AMVENE**. Son sujet est intitulé : « *Evaluation du projet d'enseignement bilingue PRODEB-II et employabilité des diplômés des écoles professionnelles du Tchad* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette autorisation de stage lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le 19 DEC 2022

Le Doyen et par ordre

Vae le No 001/2022
la directrice
de l'Education
de la formation
et de la formation
professionnelle
et de la formation
professionnelle
et de la formation
professionnelle

Noms : YODE GOGNE
 Prénoms : WATING
 Filière : MED
 Option : CEPE
 Tel : 696572373/655606219

Yaoundé le 18 janvier 2023

A
 Monsieur le Proviseur
 S/c Chef de département de
 Curricula et Evaluation
 Université de Yaoundé 1

P.O.

 Le Conseur *Dr. Panguetna Chérif Soutanani*
 PLEG / Ph. D en Physique

Objet : demande d'un stage académique

M/ Mme le proviseur

Dans le cadre de la formation par alternance à la Faculté des Sciences de l'Education, de l'Université de Yaoundé 1, nos étudiants sont invités à effectuer un stage académique d'une durée d'un mois (1), allant du 23 janvier au 23 février 2023 dans votre structure.

L'étudiant doit effectuer son stage en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du Dr Jean Désiré BANGA AMVENE. Son sujet est intitulé : « Evaluation du projet d'enseignement bilingue PRODEB-II et employabilité des diplômés des ENS en République du Tchad ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire son stage.

Veuillez recevoir, M/Mme nos salutations distinguées

Pièces jointes

- Une photocopie de l'autorisation de stage ;
- Une photocopie de l'autorisation de recherche ;
- Une fiche de suivi de stage ;
- Une photocopie de la CNI.

Nom de l'étudiant
 WATING YODE GOGNE



Figure 1: La cour du collège bilingue à l'entrée de l'administration



Figure 2: La cour du collège bilingue vue de profil



Figure 3 : La cour du collège bilingue vue de profil



Figure 4: L'entrée principale du collège bilingue AL IMAN de Farcha/N'Djamena

TABLE DE MATIERES

SOMMAIRE.....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES FIGURES	VII
RESUME.....	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE :	4
CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	4
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	5
1.1. Définition des concepts.....	6
1.1.1. Enseignement	6
1.1.2. Enseignement bilingue	7
1.1.3. Bilinguisme.....	7
1.1.4. Employabilité	8
1.1.5. Évaluation du projet	10
1.1.6. Gestion de Projet	12
1.1.7. Le cycle du projet	13
1.2. Recension des écrits.....	15
1.2.1. Enseignement bilingue : historique et évolution	15
1.2.2. L'arabe et le français : deux langues à statut privilégié au Tchad.....	17
1.2.2.1. L'arabe	18
1.2.2.2. Le français	19
1.2.3. L'arrivée de la politique de l'enseignement bilingue (arabe-français) au Tchad.....	21
1.2.4. Le contexte actuel de l'enseignement bilingue (arabe-français) au Tchad	22
1.2.5. Dispositifs particuliers et apport supplémentaire dans l'enseignement bilingue (arabe-français) au Tchad	23
1.2.6. Les difficultés de l'enseignement bilingue (arabe- français) au Tchad.....	24

1.2.7.	L'implication des partenaires dans l'application de l'enseignement bilingue (arabe - français) au Tchad	25
1.2.8.	Les opportunités d'un système éducatif bilingue	25
1.3.1.1.	L'analyse sur le plan microéconomique	31
1.3.1.2.	L'analyse sur le plan macroéconomique	33
1.3.1.3.	Les limites de la théorie du capital humain	34
1.3.2.	La théorie de l'innovation et problèmes de l'éducation de Havelock et Huberman (1980)	35
CHAPITRE 2 : PROBLEMATIQUE DE L'ÉTUDE		39
2.1.	Contexte et justification de l'étude	40
2.1.1.	Contexte de l'étude	40
2.1.2.	Justification de l'étude	43
2.2.	Formulation et position du problème de l'étude	45
2.3.	Question de recherche	48
2.3.1.	Question principale	48
2.3.2.	Questions secondaires :	48
2.4.	Hypothèse de recherche	49
2.4.1.	Hypothèse générale	49
2.4.2.	Hypothèses spécifiques	49
2.5.	Objectif de recherche	49
2.5.1.	Objectif général	50
2.5.2.	Objectifs spécifiques	50
2.6.	Intérêt de l'étude	50
2.7.	Aperçu descriptif du projet de développement de l'enseignement bilingue au premier cycle du secondaire	52
2.7.1.	Présentation du projet PRODEB-II	52
2.7.2.	Objectif du projet	53
2.7.3.	Localisation du projet	55
2.7.4.	Analyse du projet PRODEB-II	55
2.7.5.	Analyse de la matrice SWOT du projet PRODEB-II	60
DEUXIÈME PARTIE :		63
CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE		63
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE		64

3.1. Type de recherche	65
3.2. Présentation du site de l'étude : École Normale Supérieure de N'Djamena (ENS-NDJ)	66
3.3. Population de l'étude	67
3.3.1. Population cible	67
3.3.2. Population accessible	67
3.4. Technique d'échantillonnage et échantillon	67
3.4.1. Technique d'échantillonnage	67
3.4.2. Échantillon	68
□	68
3.5. Techniques et instruments de collecte des données	68
3.5.1. Techniques de collecte des données	68
3.5.2. Instrument de collecte des données	71
3.6. Méthodes d'analyse des données	74
3.6.1. Méthode d'analyse des données quantitatives	75
3.6.2. Méthode d'analyse des données qualitatives (analyse de contenu)	75
3.7. Difficultés rencontrées au terrain.....	76
3.8. Délimitation de l'étude	77
3.8.1. Délimitation géographique	77
3.8.2. Délimitation temporel.....	77
3.8.3. Délimitation thématique	77
3.9. Les variables, indicateurs et modalités	77
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	81
4.1. Présentation des résultats	82
4.1.1. Volet quantitatif des résultats	82
4.1.1.1. Analyse statistique descriptive	82
4.1.1.2. Analyse inférentielle : Test d'Hypothèses de recherche	93
4.1.1.2.1. Vérification de l'Hypothèse n°1	93
4.1.1.2.2. Vérification de l'Hypothèse n°2	94
4.1.1.2.3. Vérification de l'Hypothèse n°3	96
4.1.2. Volet qualitatif des résultats	97
4.2. Discussion des résultats	101
4.2.1. Discussion des résultats de l'hypothèse spécifique 1	101

4.2.2. Discussion des résultats de l'hypothèse spécifique 2.....	104
4.2.3. Discussion des résultats de l'hypothèse spécifique 3.....	107
4.3. Suggestions	109
CONCLUSION	110
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	110
ANNEXES	110
TABLE DE MATIERES	110